

# CHARTRES Votre Ville



**TOUT SUR  
LA RENTRÉE**

**L'ODYSSÉE :  
OUVERTURE  
LE 28 SEPTEMBRE**

# Le stationnement “minute”



**Le stationnement  
“minute”  
est destiné  
à faciliter une  
course ponctuelle  
et rapide dans le  
centre-ville : petit  
achat, dépôt  
de plis...**

## Comment fonctionne-t-il ?

L'utilisateur retire un ticket délivré par les **horodateurs spécialisés** situés à proximité de ce type de stationnement. Pour obtenir un ticket, **l'utilisateur tape les quatre premiers chiffres de son numéro d'immatriculation**. Il appuie ensuite sur le bouton “vert”. Il reçoit **un ticket valable 15 minutes**. Il le place bien en vue derrière le pare-brise de son véhicule. Des agents contrôlent le système en permanence. À l'issue des 15 minutes, le système ne peut être réactivé avec le même numéro de plaque.

## Où trouver ces stationnements “minute” :

Place Châtelet  
Rue Georges-Fessard  
Boulevard Chasles  
Rue Saint-Michel  
Rue au lin  
Place Jean-Moulin  
Rue du Grand-Faubourg





# L'été en pente douce...

Des suricates et lapins géants aux couleurs explosives, un patrimoine baigné de lumières féeriques, des fêtes estivales aux doux décibels,...

Chartres a vécu ces deux derniers mois au rythme d'un été de douces folies.

Les 18 et 19 septembre, et au terme de 6 mois d'illuminations spectaculaires, la désormais traditionnelle « Fête de la Lumière » viendra clôturer cette saison colorée. L'espace d'un week-end et comme chaque année depuis 7 ans, la ville se transformera en un véritable théâtre de rue, mêlant songe et réalité pour petits et grands.

Une dernière occasion cette année de mettre en valeur le patrimoine chartrain, parfois méconnu, et que nous nous attachons à conserver et restaurer pour le faire vivre dans le temps.

## Une rentrée en beauté...

Pour leur rentrée 2009, les petits chartrains pourront apprécier les travaux de réfection et les différents aménagements survenus dans leurs établissements pendant les vacances d'été, et qui se poursuivront à la Toussaint comme à Noël.

Les écoles chartraines évoluent dans leurs bâtiments et leurs équipements, que nous voulons modernes et toujours plus adaptés.

L'évolution de la carte scolaire chartraine est en marche, pour favoriser la qualité de ses enseignements.

Pour cette nouvelle saison, les Maisons Pour Tous offrent un éventail d'activités toujours plus variées. Du sport à l'aide aux devoirs en passant par la photo ou la musique, ces espaces d'expression ou d'apprentissage de plus en plus fréquentés devraient voir l'arrivée d'une petite nouvelle, puisque le projet de Nouvelle Maison Pour tous de Rechèvres est désormais finalisé.

Nous espérons donc vous voir nombreux à venir découvrir la richesse du tissu associatif chartrain les 5 et 6 septembre prochains, lors du Salon des Associations.

## Des projets qui font bouger Chartres !

Du côté du Pôle Gare, ça bouge !

Les nombreux acteurs décisionnaires du projet, (la SNCF, RFF, l'Etat, la Région, Le Département) se sont mis autours de la table et le comité de pilotage doit se réunir dans le courant du mois de septembre...

Notre équipe vous avait promis un mandat sportif. Il le sera !

Avec la naissance du Racing Club Chartrain (RCC), ce sont les meilleures équipes chartraines, toutes disciplines confondues, qui vont être soutenues et encouragées dans leur quête de performances.

Elus et chefs d'entreprises, regroupés en association de mécènes, sont désormais derrière ces équipes montantes pour leur donner davantage les moyens de se hisser au plus haut niveau.

Pour ce qui est du Complexe Aquatique... C'est parti ! Après des mois de travaux, l'équipement est enfin prêt à ouvrir ses portes. Après l'inauguration prévue le 25 septembre et deux journées portes ouvertes les 26 et 27, l'Odyssée livrera ses secrets dès le 28 aux nageurs sportifs, comme aux amateurs de patin à glace ou de jeux d'eaux en tous genres.

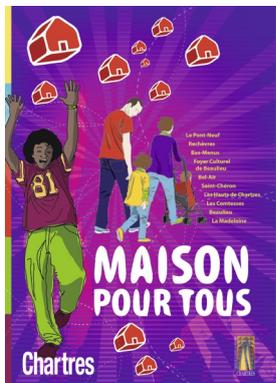
Un équipement sans égal dont nous espérons vous voir très nombreux à profiter.

Bonne rentrée à tous !

**Jean-Pierre GORGES**  
Député-Maire de Chartres

» Actu  
12

- Toutes les activités des Maisons Pour Tous



» Finances  
20

- Le vote du compte administratif 2008



CHARTRES  
**Votre Ville**

en COUVERTURE :

L'Odyssée, deux journées portes ouvertes les 26 et 27 septembre pour découvrir le complexe aquatique. Ouverture au public le 28 septembre.

**VOTRE VILLE  
LE MAGAZINE DE CHARTRES**

**NUMERO 82  
Septembre 2009**

**HOTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28019 CHARTRES CEDEX  
TEL. : 02 37 23 40 00  
FAX : 02 37 23 41 99  
www.ville-chartres.fr**

**DIRECTEUR DE LA  
PUBLICATION  
JEAN-PIERRE GORGES**

**CO-DIRECTEUR DE LA  
PUBLICATION  
ELISABETH FROMONT**

**DIRECTEUR DE  
COMMUNICATION  
JEAN-GUY MURIEL**

**SECRETAIRE DE REDACTION  
MYLENE ROUSSEAU**

**REDACTION  
JACQUELINE BRENNER  
ALEXIS BOZET**

**PHOTOGRAPHIES  
GUILLERMO OSORIO  
SÉBASTIEN JANVIER**

**MAQUETTE, MISE EN PAGE  
PAO MAIRIE DE CHARTRES**

**IMPRESSION  
IMPRIMERIE DIDIER MARY S.A.**

**TIRAGE  
30 000 EXEMPLAIRES**

**DISTRIBUTION  
MAIRIE DE CHARTRES**

**Dépôt légal : à parution  
N° ISSN : 1257-5194**

» Sports  
42

- Le Racing Club Chartrain est né



»  
34



## »» Stationnement

# 26

- De nouvelles mesures pour préserver le patrimoine et la qualité de vie



## »» Actu

# 6

- Parc aquatique, rentrée scolaire, Maisons Pour Tous, Sport...



## Fête de la Lumière

- De nouvelles illuminations

## »» Culture

# 58

- L'art ancestral de la Nouvelle-Calédonie



# Le mois de toutes les rentrées



La rentrée scolaire, la carte des écoles de Chartres, les activités jeunesse, les ambitions du sport chartrain, Karine Dorange s'explique sur ses grands dossiers 2009-2010.

**Votre Ville : La rentrée scolaire et sportive sera marquée par l'ouverture du Complexe Aquatique-Patinoire. La grande aventure arrive à son terme ?**

**Karine Dorange :** *Vous pouvez parler de « L'Odyssée » puisque tel est son nom, qui ouvre ses portes le 28 de ce mois, après deux journées portes ouvertes les 26 et 27 septembre. C'est un équipement extraordinaire, qui accueillera d'ailleurs les championnats de France de natation début décembre, avec des nageurs qui comptent parmi les meilleurs mondiaux, comme ils l'ont montré à Rome en juillet. « L'Odyssée » va transformer la vie sportive et même les loisirs des Chartrains (et de beaucoup d'autres). Il y a une très grande attente dans la population. Tout est fait pour la satisfaire, y compris les tarifs qui seront familiaux.*

**VV : Venons-en à la rentrée scolaire. Comment se présente-elle ?**

**KD :** *Depuis 2008, la situation est stable, quant au nombre d'enfants scolarisés, comme pour celui des classes. (2 fermetures : une à George Sand*

*et à Gérard Philippe ; et une ouverture à Jules Ferry en maternelle).*

*C'est une vraie satisfaction, après des décennies de fermeture de classes à répétition. C'est aussi la récompense de notre travail de centralisation des inscriptions, qui nous permet de mieux anticiper la gestion des effectifs des écoles maternelles et élémentaires, en toute transparence.*

**VV : Vous avez commencé à parler de la réforme de la carte des écoles à Chartres. Où en êtes-vous ?**

**KD :** *J'ai exposé le diagnostic d'ensemble de la situation des écoles chartraines, devant le Conseil Municipal de juin. Il a été élaboré avec l'Inspection d'Académie, que je remercie publiquement pour la qualité de sa contribution. J'ai également présenté la situation aux directeurs d'écoles, et j'en discuterai avec eux le 29 septembre.*

*Je vais également en parler avec les parents d'élèves de chaque école (cf. programme joint). Ce sera l'occasion de leur donner des informations, et surtout de recueillir leurs réactions et leurs propositions. Notre intention est de moderniser les écoles chartraines, un peu dans l'esprit de ce que nous avons entrepris à Beaulieu les Petits-Clos, où nous construisons un groupe scolaire que nous voulons modèle : ce premier « pôle enfance » accueillera les enfants de 3 mois à 10 ans, avec un accueil petite-enfance, une école maternelle, une école élémentaire et un centre de loisirs dans le même ensemble immobilier, mais avec des accès distincts. Vous réalisez la simplification pour les familles !*

*Nous devons nous adapter à la population chartraine. Elle a beaucoup évolué dans sa répartition comme dans ses besoins. Un seul exemple, celui de la restauration scolaire : il y a quinze ans un tiers de enfants fréquentaient la cantine. Aujourd'hui,*



*ils sont deux fois plus nombreux.*

*Cette évolution est également spectaculaire dans les petites sections des maternelles. Les espaces de celles d'hier n'étaient pas conçus pour accueillir les siestes des plus petits. Ce besoin nouveau est né au fur et à mesure que l'habitude s'est installée de scolariser les enfants dès l'âge de 3 ans.*

**VV : Quels sont les travaux réalisés dans les écoles cet été ?**

**KD :** *Vous pouvez le consulter dans le tableau ci-joint. Sachez que d'autres travaux sont programmés pendant les vacances de la Toussaint et celles de fin d'année.*

**VV : Vous êtes également l'adjointe en charge des Maisons Pour Tous, et des Activités de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H., anciennement C.L.S.H.). Quoi de neuf ?**

**KD :** *Le système est rôdé, il fonctionne bien, avec 450 adolescents (12/17 ans) qui fréquentent nos ALSH, au sein des Maisons Pour Tous. La nouveauté, c'est la finalisation du projet de nouvelle Maison Pour Tous à Rechèvres. Nous allons le présenter prochainement aux habitants, et les travaux commenceront en 2010.*

**VV : Venons-en au sport chartrain. On parle beaucoup du nouveau Racing Club de Chartres, dont la création a été votée par le Conseil Municipal au mois de juillet. Pourquoi faire ?**



**KD :** *C'est une association qui ne reçoit pas d'argent public. A l'initiative de Jean-Pierre Gorges, elle rassemble des élus et surtout les chefs d'entreprise qui ont accepté de devenir les mécènes des meilleures équipes chartraines, quand elles ont l'ambition de devenir meilleures encore.*

*Chartres, depuis toujours, manque d'identité sportive au plus haut niveau, alors que la pratique sportive y est très développée.*

*Or il y a complémentarité nécessaire entre le sport de masse et son élite. Les chefs d'entreprise le mesurent, car ils mesurent également l'apport d'une image sportive performante pour l'image globale de la ville et de leur activité économique. Que seraient devenues Saint Etienne sans son équipe de football, ou Bourges sans ses basketteuses ?*

*A qui va aller l'argent des entreprises ? Dans un premier temps, le Conseil d'Administration du RCC a décidé de cibler le handball masculin, les baskets féminin et masculin, et le tennis de table qui accède cette année au plus haut niveau, celui de la PRO A. Sans oublier le football, qui reste le premier sport pratiqué.*

*Dans l'avenir, les résultats de chacun conduiront le Conseil d'Administration soit à poursuivre l'effort, soit à l'orienter vers d'autres disciplines en ascension.*

*J'en profite pour dire que l'adhésion au RCC est ouverte aux chefs d'entreprise qui auraient envie de participer à cette grande aventure collective.*



Sur le chantier : Jean-Pierre Gorges, l'architecte Jean-François Plaze et Karine Dorange.



Rénovation dans les écoles

# Des travaux pendant les vacances

Chaque année, la Ville de Chartres profite du départ en « grandes vacances » de ses chères têtes blondes (ou brunes) pour engager différents travaux d'aménagement, de rénovation et de mise aux normes dans les écoles maternelles et élémentaires vidées de leurs occupants habituels.



**C**et été encore, les ouvriers ont remplacé les jeunes élèves dans de nombreux bâtiments scolaires réalisant des travaux pour un coût global d'environ 220 000 €.

## Les travaux et les écoles concernées :

**L'école maternelle Les Cytises**, 11 rue de la Paix, a connu, pour un montant de 10 000 €, une isolation de ses locaux dans le cadre de la sécurité incendie, ainsi qu'une rénovation de son espace intérieur, en particulier de son grand dortoir pour une valeur de 25 000 €.

**Les écoles maternelles Marcel Pagnol et Emile Zola**, situées aux 2 et 2 bis, Mail Jean de Dunois, disposent désormais de 2 couloirs et 2 classes totalement remis à neuf, notamment en ce qui concerne les peintures, pour une somme de 60 000 €.

**L'école maternelle Charlie Chaplin**, 32 rue de Brétigny, a, pour 15 000 €, un couloir principal entièrement isolé contre les risques d'incendies.

**L'école maternelle des Pierres Couvertes**, 23 rue des Grandes Pierres Couvertes, a subi les travaux les plus importants de l'été avec une complète réfection de la couverture, pour un montant de 85 000 €.

**L'école élémentaire Gérard Philippe**, 1 rue de Bethléem, a du, pour répondre aux normes de sécurité, remplacer son portail d'entrée, pour un montant de 15 000 €.

**L'école élémentaire Maurice de Vlaminck**, 7 boulevard Chasles, dispose de nouveaux faux plafonds dans 2 de ses classes, d'une valeur de 10 000 €.

Les CM2 de Jacques Prévert reçus à l'Élysée

# Au jeu des mots, ils cartonnent !

Le 23 juin, une classe de CM2 de l'école Jacques Prévert de Chartres a participé à la Fête des Mots au Palais de l'Élysée.

Chaque année scolaire, le Camion des Mots sillonne la France. Les enfants scolarisés, du CE2 à la 3e, accompagnés de leurs professeurs, participent à des animations pédagogiques autour de la langue française, ses pièges, ses règles et son histoire. A chaque niveau, le camion des mots propose 700 jeux, présentés sur une quinzaine d'ordinateurs, permettant aux jeunes linguistes de tester leur français. Tous



les élèves participant repartent avec un diplôme et un livret « 50 Trucs et Astuces », et les enseignants avec un livret de 100 jeux destinés à prolonger l'expérience. Cette année, la classe de CM2 de l'école Jacques Pré-

vert s'est distinguée en étant la meilleure de son niveau, ce qui lui a valu d'être invitée le 23 juin dernier à la Fête des mots au Palais de l'Élysée et à la Cité des Sciences.



Université Chartraine du Temps Libre

## Le programme de la rentrée

L'UCTL (Université Chartraine du Temps Libre) a fêté ses 30 ans et ses 1 000 adhérents en 2009. Autant dire que l'association est en pleine forme ! Un succès qu'elle doit à la diversité de ses activités et aux projets sans cesse renouvelés.

Pierre Blais, le président, annonce pour 2010 un nouveau cycle de cours : le parcours musical à travers l'Histoire et des cours de perfectionnement en matière de photos numériques et de diaporama sur ordinateur, en réponse à une forte demande des adhérents.

Les conférences du mercredi après-midi sont, bien entendu, perpétuées. Erik Satie inaugurer la saison le mercredi 7 octobre.

Deux animations lancées en 2009 se poursuivent : le mardi au ciné-

ma Les Enfants du Paradis et un matin au musée des Beaux-Arts. 13 sorties sont programmées, dont une visite de Chaumont sur Loire, une visite du Louvre, une visite du Bordelais entre vignes et océan, un voyage à Naples (en avril) et un en Hongrie (en mai).

### • Mercredi 30 septembre :

> Réunion de rentrée à l'Hôtel de Ville

### • Samedi 3 octobre, après-midi :

> Portes ouvertes à l'école Pauline Kergomar  
> Rencontres avec tous les professeurs de l'UCTL.

**Renseignements et inscriptions**  
tél. 02 37 36 20 48.

uctl@free.fr  
www.uctl.fr

## Association des jumelages de Chartres



### Cours de langues 2009/2010

> Allemand – Anglais – Arabe – Espagnol – Italien – Japonais – Portugais – Russe

2 rue Chanzy – Chartres –  
02.37.21.76.77

L'école Saint-Jean, une éco-école

# Un simple geste suffit !

L'école Saint-Jean a mérité le label Eco-Ecole depuis le 20 juin grâce à ses actions de réduction, tri et récupération des déchets.



**P**rogramme d'éducation à l'environnement, le label Eco-Ecole concerne les établissements qui se portent volontaires pour faire avancer les choses dans cinq domaines : l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau et l'énergie. A Chartres, l'école Saint-Jean a été

reconnue éco-école le 20 juin dernier, après une année de travail sur la diminution, le tri et le recyclage des déchets dans l'école.

Elèves, parents, personnel, tous ont participé à leur mesure aux différentes actions de réflexion, d'organisation, de communication, de négociation... Enthousiastes et motivés,

les enfants des 16 classes existantes sont prêts à continuer leurs efforts pour conserver ce label, et ont déjà décidé d'axer leur prochain travail sur l'équilibre alimentaire. Les citoyens en herbe de l'école Saint-Jean nous donnent là une jolie leçon de développement durable !

Ecole de la Brèche

## « Retour vers le passé » en DVD



Pendant un an, une classe de CM1 s'est attelée à la réalisation d'un film. Ecriture du script, recherches historiques, découverte de la technique, le projet s'est avéré d'une grande richesse pédagogique.

se déroule au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ecriture du script et des scénarios, découvertes de la vie quotidienne d'un autre temps, réalisation en décors intérieurs et extérieurs avec la collaboration du Musée de l'école, trucages divers, montage et diffusion, cette grande aventure a duré un an. Le film qui retrace l'histoire de deux élèves téléportés dans une classe en 1909, existe désormais en DVD. Il est vendu 10 euros à l'école de la Brèche, au Musée de l'école et

pendant le salon des Associations. Après quatre projections sur grand écran le film d'une trentaine de minutes a dépassé les 100 exemplaires vendus. « *Cela permet de financer un peu le tournage* », explique le professeur, également vidéaste amateur, « *et de se lancer dans un autre projet. Avec Roger Judenne, directeur de cette école pendant 24 ans et auteur de romans pour enfants.* »

**Renseignements**  
tél. 02 37 21 43 54.

**L**e film réalisé par les élèves de CM1 de l'école de la Brèche et leur enseignant Jean-Pascal Baron

Pour tout problème technique dans la ville

# Ayez le réflexe

## 02 37 88 44 44

Ou par Internet <http://www.ville-chartres.fr>



# Les activités dans les MPT

Les associations proposent pour la saison 2009/2010 une multitude d'activités culturelles, sportives, éducatives et sociales dans les Maisons Pour Tous chartraines. Pour tous les goûts et tous les âges, à découvrir sans plus attendre !

## MAISON POUR TOUS DU PONT-NEUF

9, Place des Fondateurs  
tél. 02.37.36.57.56

### Association Harmonie

tél. 02.37.35.33.17  
*Cours de yoga et de relaxation :*  
Lundi de 17 h à 18 h 15, de 18 h 15 à 19 h 30 et de 19 h 30 à 20 h 45.

### Association Amicale Antillaise de l'Eure-et-Loir

tél. 02.37.35.91.10  
*Groupes folkloriques, danses traditionnelles antillaises.*  
Samedi de 13 h à 20 h.

### Association chartraine de Viet Tai Chi

tél. 02.37.91.11.31  
- Lundi : de 20 h 45 à 22 h 15.  
- Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 16 h.  
- Jeudi : de 18 h à 22 h.  
- Vendredi : de 17 h à 20 h 15.

### Association de l'agglomération chartraine de gymnastique volontaire

tél. 02.37.33.09.74  
• *Gymnastique adultes :*  
Mardi de 12 h 30 à 13 h 30.  
• *Gymnastique dos :*  
Mercredi de 18 h à 18 h 45 et de 19 h à 19 h 45.  
• *Cours parents/bébés :*  
Mercredi de 9 h à 11 h.

### Association l'Arécibo

tél. 06.67.73.45.86  
*Cours d'arts plastiques, se déroulant à l'école élémentaire de la Brèche :*  
• *Sculpture p'tit bout 5/8 ans :*  
Mercredi de 13 h 30 à 14 h 45.  
• *Sculpture 8/13 ans :*  
Mercredi de 16 h 45 à 18 h 15.  
• *Sculpture ados-adultes :*  
Mercredi et vendredi de 18 h 30 à 20 h 30.  
• *Dessin 8/13 ans :*  
Mercredi de 15 h à 16 h 30.

### Association Danse aux Comtesses

tél. 02.37.90.76.34  
*Enseignement de la danse :*  
Mercredi de 14 h à 18 h.  
Vendredi de 21 h à 22 h.

### Association Sophrologie et relaxation d'EetL

tél. 02.37.36.20.68  
Mardi de 17 h à 18 h 30 et de 18 h 30 à 20 h.

### Association France schowokan JKA karaté-Do

tél. 06.64.64.65.92  
*Enseignement du karaté traditionnel et culturel :*  
Samedi de 10 h à 12 h.

### Association Chartres Poker

tél. 06.86.52.60.79  
*Dimanche, toute la journée, une fois tous les 15 jours.*

### Association Au fil de la voix

tél. 02.37.35.91.37  
Mardi de 20 h 30 à 22 h 30.

### Association départementale de lutte contre l'illettrisme

tél. 02.37.42.47.21  
Jeudi de 11 h à 12 h 30.

### Association pour la création d'un lieu d'écoute et de rencontre enfants parents (Maison Soleil)

tél. 06.78.82.51.42  
Vendredi de 9 h à 12 h.

### Nouvelle association française des sclérosés en plaques

tél. 02.37.32.47.28  
*1 vendredi, 2 fois par mois, de 14 h à 15 h 30.*

### Association Les blouses roses :

tél. 02.37.30.29.15  
*Animation loisirs pour les enfants hospitalisés.*

### Théâtre du Seuil

tél. 02.37.36.89.30  
• *Atelier théâtre à la chapelle Saint-Julien*

*Adultes et confirmés :*  
- Mardi de 19 h 30 à 22 h.  
- Mercredi de 19 h 15 à 21 h 45.

*Ados :*  
- Mardi de 17 h 30 à 19 h 30 (14/17 ans).  
- Mercredi : de 17 h 30 à 19 h (12/14 ans).

*Enfants :*  
- Mercredi de 15 h à 16 h 15.  
• *Atelier expression corporelle (enfants)*  
- Mercredi de 14 h à 15 h.  
• *Atelier expression chorégraphique (adultes)*  
- Lundi de 19 h à 21 h 30.

### Activités proposées par le CCAS :

*Cours de coupe et couture :*  
Mardi de 17 h à 19 h 30.  
*Club du 3e âge :*  
Lundi et jeudi de 14 h à 17 h 30.

### Activités sportives :

• *Gym forme :* lundi de 10 h 15 à 11 h.  
• *Gym douce :* lundi de 11 h 15 à 12 h et jeudi de 10 h 15 à 11 h.  
• *Stretching :* jeudi de 9 h 15 à 10 h.

## MAISON POUR TOUS DE RECHÈVRES

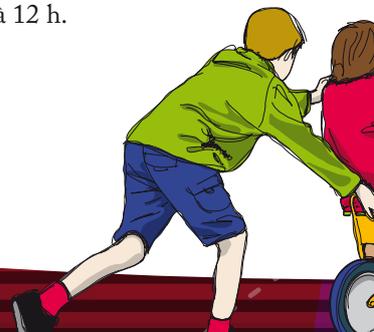
13, avenue de la République  
tél. 02.37.23.40.66

### Association Chartres Country

tél. 02.37.21.68.29  
*Danse country :*  
Mercredi de 19 h à 20 h (débutants) et de 20 h 30 à 22 h (adultes).

### Foyer des Boutons d'or

*(activités thérapeutiques proposées aux patients de l'hôpital de jour Henri-Ey) :*  
Mardi de 11 h à 12 h.



**Association Aide au tiers monde et humanitaire**

tél. 02.37.21.15.69

Atelier tricot

Jeudi de 15 h à 17 h.

**Association Cercle laïque**

section la Ronde de Chartres,

tél. 02.37.34.61.82

Danses populaires

Lundi de 20 h 30 à 23 h.

**Association Rechèvres Bas-Menus Animations**

tél. 02.37.21.33.76

**Cours d'arts graphiques (atelier artistique) :**

- Mercredi de 14 h 15 à 16 h

et de 16 h 15 à 18 h 15.

- Jeudi de 17 h à 20 h.

**Atelier chorégraphique :**

- Mardi de 17 h 30 à 21 h.

- Mercredi de 10 h 30 à 11 h 45

et de 13 h 45 à 18 h 30.

- Vendredi de 17 h 30 à 22 h 15.

**Cours de sophrologie :**

- Lundi de 17 h 45 à 18 h 30 (enfants).

- Jeudi de 10 h à 11 h (retraités).

- Jeudi de 20 h à 21 h (débutants) et

de 21 h à 22 h (confirmés).

**Cours d'encadrement :**

- Mardi de 13 h à 16 h (tous les 15 jours).

**Cours de gym entretien seniors :**

- Vendredi de 10 h 30 à 11 h 30.

**Cours de poterie :**

- Lundi de 14 h à 16 h.

- Mercredi de 14 h à 18 h.

- Jeudi de 16 h à 22 h.

**Cours de calligraphie :**

- Vendredi de 18 h 30 à 20 h.

**Cours de remise en forme :**

- Lundi de 18 h 45 à 19 h 45.

**Cours de broderie d'art**

(cours dispensés à la MPT des Bas-Menus, 136, rue Gaston-Couté).

- Lundi et samedi, tous les 15 jours, de 9 h 30 à 16 h 30.

**Cours de cartonnage :**

- Mardi, tous les 15 jours, de 13 h 30 à 16 h 30.

**Cours de dentelle aux fuseaux :**

- Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

(tous les 15 jours).

**Cours de baby gym :**

- Jeudi de 17 h à 18 h.

**Cours d'initiation au cirque :**

- Mercredi de 9 h 15 à 10 h 15.

**Activités proposées**

**par le CCAS :**

Club du 3<sup>e</sup> âge :

mardi et vendredi de 14 h à 17 h 30.

Cours de coupe et couture :

Mardi de 14 h à 16 h 30.

**MAISON POUR TOUS DES BAS-MENUS**

136, rue Gaston-Couté

tél. 02.37.20.99.88

**Association Chartres Handisport et Loisirs**

tél. 06.84.13.92.06

Du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h.

**L'atelier d'Ennji**

tél. 02.37.98.76.96

Cours de broderie d'art :

Lundi et samedi, tous

les quinze jours, de 9 h 30

à 16 h 30.

**FOYER CULTUREL DE BEAULIEU**

2, rue des Petits-Clos

tél. 02.37.28.08.66

**Association Horizon de Beaulieu**

tél. 02.37.21.98.98

Section marche country :

- Jeudi de 15 h à 17 h 30.

Section gymnastique volontaire :

- Mercredi de 20 h à 22 h.

Section football :

Accompagnement scolaire à destination

des benjamins fréquentant le club

Vendredi de 16 h 30 à 18 h.

Club de photographie :

En libre accès.

**Association Chartres Country**

tél. 02.37.21.68.29

Danse Country :

Jeudi de 19 h à 20 h (débutants) et

de 20 h 30 à 22 h (confirmés).

**Fédération départementale Familles de France d'Eure et Loir**

tél. 02.37.33.05.64

La Banque alimentaire :

Vendredi de 13 h 30 à 17 h.

**Association les Restos du Cœur**

tél. 02.37.36.89.03

Lundi matin, mardi matin, jeudi

matin et vendredi matin.

**Association the Branwen Set (danse irlandaise)**

tél. 02.37.33.00.42

Mercredi de 18 h 15 à 19 h 45.

**Madeleine Sport et Détente, section kendo :**

Mardi de 18 h 30 à 20 h 30.

**Association Kintouari**

Rencontres des adhérents d'origine congolaise

3<sup>e</sup> samedi du mois de 15 h à 19 h.

**MAISON POUR TOUS DE BEL-AIR**

4, Allée du Berry

tél. 02.37.23.40.67

**Les ateliers futsal**

Samedi de 14 h à 16 h.

Gymnase Charles-Péguy

• Jeux d'opposition

Mercredi de 16 h à 18 h.

Dojo de La Madeleine

• Tennis de table

Vendredi de 17 h à 18 h.

Gymnase Roskopf

• Mutisports

Jeudi de 18 h 30 à 20 h.

Gymnase Charles-Péguy

**Espace adultes-familles**

Tous les mardis

**Adulte** (atelier mosaïque, dessin)

de 14 h à 16 h.

**Enfant** (atelier dessin, découpage)

de 16 h 30 à 17 h 30.

tél. 06 20 27 45 68

**Association PEP 28**

tél. 02.37.88.14.14

Aide aux devoirs, accompagnement scolaire.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 17 h à 19 h (à l'école élémentaire

H.-Matisse).

**Association Vie libre**

tél. 02.37.35.65.12

Prévention, guérison et réinsertion des malades alcooliques

1<sup>er</sup> samedi du mois de 9 h à 11 h.

3<sup>e</sup> vendredi du mois de 20 h 30 à 22 h.

**Photo pour tous**

tél. 06.61.42.52.01

Initiation à la photographie

(prise de vue et laboratoire)

Mercredi de 16 h 30 à 19 h.

Jeudi de 14 h à 17 h 30.

Vendredi de 20 h 30 à 23 h.

**Atelier d'iconographie**

tél. 02.37.24.95.83

Enseignement de la peinture et

de l'iconographie selon les techniques d'origines byzantines.

Lundi de 14 h à 17 h 30.



**Bel-Air Association**

tél. 06.79.48.46.63  
Ateliers de gravure et de dessin  
Du lundi au vendredi, durant les heures de présence de l'agent d'accueil.

**Association départementale de lutte contre l'illettrisme**

tél. 02.37.46.87.07  
Mercredi de 9 h 30 à 11 h.

**Activités proposées par le CCAS :**

Club du 3<sup>e</sup> âge :  
Mercredi et vendredi de 14 h à 17 h 30.

**MAISON POUR TOUS DE SAINT-CHERON**

2, rue de la Mare-à-Boulay  
tél. 02.37.23.40.72

**Association PEP 28**

tél. 02.37.88.14.14  
Aide aux devoirs, accompagnement scolaire.  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17 h à 19 h.

**Association Dream Harmony**

tél. 06.72.84.40.62  
Chorale  
Jeudi de 19 h à 21 h.

**Association Chartres BD**

tél. 02.37.25.49.85  
Atelier bandes dessinées  
Mercredi et samedi de 14 h à 15 h 30.

**Association chartraine de Viet taï chi**

tél. 02.37.91.11.31  
• Peinture sur soie.  
Lundi de 14 h à 17 h.  
Mardi de 14 h à 17 h.  
Vendredi de 14 h à 17 h.

**Association départementale de lutte contre l'illettrisme**

tél. 02.37.46.87.07  
Jeudi de 9 h à 10 h 30 et de 10 h 30 à 16 h 30.

**Association La plume chartraine et environs**

tél. 02.37.34.04.01  
Cours de langue arabe et de soutien scolaire :  
Mercredi de 15 h 30 à 18 h.  
Vendredi de 18 h 30 à 20 h 30.

**Association des Paralysés de France**

tél. 02.37.28.61.43  
1 vendredi par mois, de 14 h à 17 h.

**Activités proposées par le CCAS :**

Cours de coupe et couture  
Mercredi de 9 h à 11 h 30.

**MAISON POUR TOUS DES HAUTS-DE-CHARTRES**

5, rue des Hauts-de-Chartres  
tél. 02.37.88.05.36

**Les ateliers futsal**

Samedi de 14 h à 16 h.  
Gymnase Charles-Péguy.  
• Jeux d'opposition  
Mercredi de 16 h à 18 h.  
Dojo de La Madeleine.  
• Tennis de table  
Vendredi de 17 h à 18 h.  
Gymnase Roskopf.  
• Multisports  
Jeudi de 18 h 30 à 20 h.  
Gymnase Charles-Péguy.

**Association PEP 28**

tél. 02.37.88.14.14  
Aide aux devoirs, accompagnement scolaire.  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17 h à 19 h.

**Association Tropic-ka**

tél. 02.37.28.11.92  
Groupe de percussions  
Vendredi de 20 h 30 à 22 h 30.

**Association Hauts de Chartres Animation**

tél. 02.37.35.42.88  
Assurer l'élaboration, la réalisation et la coordination d'activités socio-éducatives et culturelles.  
Lundi de 20 h à 22 h.  
Mercredi de 14 h à 18 h.  
Jeudi de 18 h à 22 h.  
Vendredi de 18 h à 20 h.

**Association sportive et culturelle chartraine de capoeira**

tél. 06.99.94.37.84  
Mardi de 20 h à 22 h.

**Régie et ateliers des 3 R**

tél. 02.37.88.05.34  
Rénover, restaurer, réhabiliter  
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

**MAISON POUR TOUS DES COMTESSES**

1, rue Georges-Pompidou  
tél. 02 37 30 71 36

**Association Villaines-Comtesses**

tél. 06.65.78.41.77  
Soutien et développement de la vie et de l'animation du quartier.  
Lundi de 14 h à 17 h.  
Un mardi par mois de 20 h 30 à 23 h 30.  
Un à deux vendredis par mois de 17 h à minuit.

**Association Récréat'ion**

tél. 02.37.35.42.82  
Enseignement des arts plastiques  
6-9 ans : Mercredi de 13 h 30 à 15 h.  
Samedi de 10 h à 11 h 30.  
Pour les adultes :  
Mardi de 9 h 30 à 11 h 30.  
Jeudi de 20 h à 22 h.

**Nouveau !** cours d'aquarelle tous niveaux jeudi de 20 h à 22 h.

**Association Danse aux Comtesses**

tél. 02.37.90.76.34  
Enseignement de la danse  
Mardi de 16 h 30 à 20 h.  
Mercredi de 9 h à 11 h 30 et de 20 h à 22 h.  
Jeudi de 10 h à 11 h.

**Association Au cœur du yoga**

tél. 06.11.79.38.16  
• Cours de yoga  
Lundi de 18 h à 22 h 30.  
Mardi de 12 h à 14 h.  
Vendredi de 14 h à 16 h 30.



## MAISON POUR TOUS DE BEAULIEU

2, Place de Beaulieu  
tél. 02.37.23.40.69

### Les ateliers multisports

Jeudi de 18 h à 20 h.

*Futsal, Hockey, Basket-ball, Badminton, Scratch Rugby, Tchouk ball...*

- **Futsal**

Samedi de 14 h à 16 h.

Gymnase Charles Péguy.

- **Aéromodélisme**

Jeudi de 17 h 30 à 19 h.

MPT de Beaulieu.

- **Jeux d'opposition**

Mercredi de 16 h à 18 h.

Dojo de La Madeleine.

- **Informatique**

Mardi, jeudi et vendredi de 16 h à 18 h.

Mercredi de 14 h à 18 h.

MPT de Beaulieu.

### Espace adultes-familles gym entretien

Mercredi de 19 h 15 à 20 h 30.

MPT de Beaulieu.

- **Gym forme**

Jeudi de 9 h à 10 h 30.

MPT de Beaulieu.

- **Squash**

Jeudi de 15 h à 17 h.

Horizon de Beaulieu.

- **Écrivain public**

Mardi et jeudi de 14 h à 17 h.

MPT de Beaulieu.

- **Informatique**

Mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 16 h.

Mercredi de 10 h à 12 h.

MPT de Beaulieu.

### Association PEP 28

tél. 02.37.88.14.14

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17 h à 18 h et de 18 h à 19 h.

### Association Art Mur 28

tél. 06.16.26.87.32

*Soutenir et aider la pratique amateur, la création et la promotion artistique locale.*

Tous les jours jusqu'à 23 heures.

### Association franco-turque pour l'enseignement et la formation

tél. 02.37.31.81.30

*Activités d'animations interculturelles*  
*Cours de langue turque.*

Samedi de 14 h à 16 h.

### Association ASPIC

(Association sociale et psychiatrique de l'intersecteur de Chartres)

tél. 02.37.30.30.30

*Cours de relaxation en direction des enfants rencontrant des difficultés d'ordre psychiatrique.*

Mardi de 14 h à 16 h.

### Association CLCV

(Consommation, Logement et Cadre de Vie)

tél. 02.37.30.27.74

*Défense des intérêts des usagers et consommateurs de biens et de services agissant sur le cadre de vie.*

2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois

de 16 h 30 à 18 h.

### Association multiculturelle et culturelle de Chartres

*Cours de langue arabe*

Mercredi de 14 h à 17 h.

Samedi de 10 h à 12 h.

### Inspection académique d'Eure-et-Loir,

tél. 02.36.15.11.99

*Cours de langue arabe destinés aux enfants des écoles.*

Mardi de 16 h 30 à 18 h 30.

Mercredi de 14 h à 17 h.

### Forum, association du quartier de la Madeleine

tél. 02.37.88.45.00

*Atelier d'écrivain public :*

Mardi et jeudi de 14 h à 17 h 30.

## MAISON POUR TOUS DE LA MADELEINE

Mail Jean-de-Dunois

tél. 02.37.88.45.00

### Association PEP 28

tél. 02.37.88.14.14

*Aide aux devoirs, accompagnement scolaire.*

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 17 h à 19 h.

### Association M'Tissé

*Soutenir les savoir-faire traditionnels de la création textile.*

Lundi de 14 h à 17 h 30.

Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h.

### Association Chartres Country

tél. 02.37.21.68.29

*Danse country*

Mardi de 20 h 15 à 21 h 45.

### Association club Pyramide

tél. 02.37.28.10.90

*Réunion des adeptes du jeu télévisé « pyramide », émission culturelle basée sur la connaissance et le vocabulaire.*

Lundi de 14 h à 16 h 30.

### Association The underground

tél. 06.15.45.12.78

*Initiation à la danse hip hop et répétitions du groupe.*

Les lundi et jeudi de 20 h 30 à minuit,

Vendredi de 20 h à minuit.

Samedi de 15 h à 21 h.

### Association de l'agglomération chartraine de gymnastique volontaire

tél. 02.37.33.09.74

*Enseignement de la gymnastique*

Lundi de 14 h à 15 h.

### Association des assistantes maternelles agréées de Chartres

tél. 02.37.28.02.89

*Pratique d'activités psychomotrices avec les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles.*

Mardi de 9 h à 11 h.

Mercredi de 9 h à 11 h (salle domino).

Jeudi de 9 h à 11 h.

### Association Club de l'amitié de la Madeleine

tél. 02.37.35.02.39

*Pratique de jeux de cartes, scrabble, concours de belote, sorties... pour les personnes âgées.*

Les lundi et jeudi de 13 h 30 à 18 h.

### Association les Amis du yoga

tél. 02.37.25.70.62

Lundi de 15 h 15 à 16 h 15.

### Association « La plume chartraine et environs »

*Cours de langue arabe et de soutien scolaire :*

Samedi de 13 h 30 à 17 h 30.

### Forum, Association du Quartier de la Madeleine

tél. 02.37.88.45.00

*Atelier tissage, Sophrologie, Tai chi chuan, Tai chi, Hip-hop, Atelier baby gym, Scrabble, Yoga, Gym abdos, Gym seniors, Gym mémoire, Chorale, Atelier théâtre, Eveil musical, Danse orientale, Fitness, Danse jazz, Piano, Club des chiffres et des lettres, Flûte, Batterie, chant et percussions, Danse africaine, Écrivain public et adultes relais, Cartonnage, Scrapbooking, Jeux de société, Rencontre autour des aiguilles, Atelier chinois, Atelier alpha, Atelier étape sucrée, Atelier les acrobâteurs, Le café des Parents*

Musique, danse et chant

# Toutes les activités du Conservatoire



**U**n conservatoire se fixe comme objectif d'accompagner les élèves, que ce soit dans un processus amateur qui se termine généralement en 3<sup>e</sup> cycle après environ 7 ans d'apprentissage, ou professionnel jusqu'au Diplôme d'Etudes Musicales (DEM), voire dans la préparation des concours des écoles formant les professeurs.

## Plus de 40 professeurs au service de 760 élèves

À Chartres, le Conservatoire comprend 760 élèves et 42 professeurs qui accueillent de jeunes apprentis en éveil dès 4 ans, et permettent à des enfants aux alentours de 7 ans de débiter un instrument. Les adultes sont éga-

Qu'il s'agisse de la pratique d'un instrument, de danse ou de chant, chacun peut trouver au Conservatoire de Musique et de Danse à rayonnement départemental plus simplement appelé Conservatoire, un enseignement de très haute qualité correspondant à son niveau.

lement les bienvenus. Les réinscriptions ont commencé en juin, mais certaines places sont encore disponibles.

## Tous les instruments

Le Conservatoire de Chartres propose des cours pour l'ensemble des instruments qui composent l'orchestre (vents, cordes, cuivres, polyphoniques...). Il existe aussi un département spécialisé dans le jazz qui réclame cependant une base solfégique solide.

Côté danse, la formation classique peut être complétée par des options contemporaines ou jazz. Le cursus de chant, surtout lyrique, se manifeste au travers des 120 personnes du Grand Chœur devenu une des pièces maîtresse du Conservatoire. Enfin, à la marge, le Conservatoire forme également ses étudiants à la musique de chambre, à la direction d'orchestre ou de chœur.

« Loin d'être réservée à une élite, le Conservatoire s'adresse à tout le monde, avec pour seule condition la motivation. C'est une véritable formation qui y est dispensée avec des temps pédagogiques fixes réclamant de l'assiduité », précise Isabelle Rault-Brochet, adjointe chargée de la culture.

## Des classes à horaires aménagés

« Il y a aussi des classes à horaires aménagés à l'Ecole Maurice Carême et au Collège Jean Moulin, selon des contrats passés avec l'Education Nationale. Cela concerne des élèves

*qui en ont fait la demande auprès de l'Inspection Académique et le Conservatoire. Les collégiens ont un emploi du temps aménagé pour pouvoir venir au Conservatoire en pleine journée, un système scolaire qui s'adresse donc aux plus motivés.*»

Le Conservatoire de Chartres se révèle être un outil moderne qui dispose de salles entièrement équipées et insonorisées. Véritable acteur culturel de la Ville, elle propose, en outre, des événements différents tous les mois.

**Renseignements :**  
**Conservatoire,**  
**Cloître des Cordeliers,**  
**22 rue Saint-Michel,**  
**28000 Chartres.**  
**Tél. 02 37 84 04 70.**  
**conservatoire@ville-chartres.fr**  
**www.ville-chartres.fr rubrique**  
**« culture »**



La beauté retrouvée du Cloître des Cordeliers

# « Un endroit magique »



## Un peu d'histoire...

Ce cloître a toujours été un lieu d'étude. Lieu central du couvent des Franciscains (ou Cordeliers) construit après le premier siège de Chartres en 1568, il comporte des éléments (ogives) provenant de l'hospice Saint-Hilaire (ancienne synagogue).

Après avoir abrité l'École centrale de Chartres sous la Révolution, il fut habilement enchâssé dans le lycée construit en 1887.

Il est aujourd'hui affecté à l'École de Musique et de Danse.

**C**hangement intégral de la toiture, rénovation de la charpente, ravalement des façades, un million deux cent mille euros ont été nécessaires pour la seconde étape de rénovation du Cloître des Cordeliers qui abrite le Conservatoire de musique et de danse.

La première tranche de travaux réalisés en 2004 avait concerné l'intérieur du cloître. En juin dernier Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres, et la municipalité ont donc inauguré l'ensemble des bâtiments intégralement rénovés. « *Un endroit magique, un patrimoine inestimable.* » pour Elisabeth Barrault, adjointe chargée de l'aménagement et des travaux. « *Nous avions le devoir de le préserver.* »

« *Un écrin pour des manifestations culturelles prestigieuses* » selon Isabelle Rault-Brochet, adjointe à la culture, qui rêve d'ouvrir le jardin du cloître plus largement au public.

Pour l'occasion, les élèves du Conservatoire ont fait retentir quelques notes symphoniques, au cœur des galeries à arcature, devant un public venu en grand nombre.

# Le Maire et les élus rencontrent les Chartrains



## 1 La place de l'Abbé Stock inaugurée

Les habitants du quartier de Rechèvres sont venus nombreux assister à l'inauguration de la place de l'Abbé-Stock. Végétalisée, sécurisée, entièrement restructurée, la place sur laquelle figurent l'école et l'église Saint-Jean-Baptiste est transfigurée. Elle a été inaugurée par Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres, et ses adjoints.

## 2 Les nouveaux arrivants

Réception d'accueil devant la maquette de Chartres au futur pour les nouveaux Chartrains. L'occasion pour les élus d'évoquer les projets de la Ville et de se présenter.

## 3 Inauguration de la rue des Ecuyers

Les services techniques de la Ville ont réalisé une terrasse pavée de 400 m<sup>2</sup> à l'intersection des rues des Ecuyers et Saint-Eman. Cette place agrémentée de bacs à fleurs et d'un orme de Sibérie attend maintenant sa fontaine. Les riverains ont assisté à l'inauguration, en présence du député-maire Jean-Pierre Gorges et de ses adjoints.

## 4 Une résidence pour les personnes âgées

Une nouvelle structure d'accueil de 124 lits dont 10 pour les malades d'Alzheimer s'est ouverte à l'Hôtel-Dieu. Elle a été inaugurée par Raymonde Lodo, une résidente, en présence de J-P Gorges et des sénateurs A. de Montgolfier et G. Cornu.



À l'Hôtel de Ville

# Réunions de quartier devant la maquette



Jean-Pierre Gorges commente aux Chartrains la maquette qui présente l'évolution à venir de la ville.

**J**ean-Pierre Gorges, Député-Maire de Chartres, commente aux habitants de chaque quartier, la maquette qui présente l'évolution à venir de la ville, dans la salle Jehan de Beauce de l'Hôtel de Ville. Les Chartrains sont donc invités à l'Hôtel de Ville. Ceux qui le souhaitent viennent par leurs propres moyens, les autres peuvent emprunter un bus de la Ville pour se rendre à la réunion et en revenir. Le lieu et l'heure du rendez-vous figurent sur l'inv-

tation qu'ils trouvent dans leur boîte aux lettres le moment venu.

**Les prochaines réunions de quartier se tiendront aux dates suivantes :**

- **Mardi 22 septembre** (secteur concerné : Bureau de vote Jacques Prévert)

- **Lundi 12 octobre** (secteur concerné : Bureau de vote Jules Ferry II)

- **Lundi 23 novembre** (secteur concerné : Bureau de vote Gymnase Aubry)

## Permanences des élus

Les Chartrains peuvent également rencontrer leurs élus lors des permanences qui se tiennent le premier mardi de chaque mois, et donc prochainement les 1<sup>er</sup> septembre et 6 octobre à partir de 18 heures dans les onze salles suivantes :

*Ecole François Villon, Abbayes Saint Brice, MPT de Beaulieu, MPT de Saint Chéron, MPT Forum de la Madeleine, MPT Bel Z'Air, MPT Rechèvres, Ecole le Grand Jardin, Ecole Jules Ferry, Hôtel de Ville, MPT du Pont Neuf (école de la Brèche à partir du 6 octobre).*

Cérémonie à l'Arc de Triomphe

## L'harmonie et les porte-drapeaux à l'honneur



**F**rançoise Ferronnière, adjointe au Maire chargée de la démocratie locale de la citoyenneté et de la mémoire, s'est rendue le 20 juin à l'Arc de Triomphe à Paris. Elle était accompagnée de l'Harmonie municipale de Chartres, des porte-drapeaux et des anciens combattants de Chartres.

Le cortège pédestre parti de l'angle de la rue Balzac a remonté les Champs Elysées jusqu'à l'Arc de Triomphe où il était attendu par une section de chasseurs alpins et accueilli par le Général Bruno Kuche, Président de comité de la flamme.

L'harmonie municipale en tête de ce long cortège était char-

gée d'animer cette cérémonie. Elle fut chaudement félicitée par Monsieur Palacio, Commissaire de la Flamme.

Françoise Ferronnière a ensuite déposé, sous l'Arc de triomphe, une gerbe, au nom de la Ville de Chartres, en mémoire du soldat inconnu.

Puis l'harmonie municipale, accompagnée par Monsieur Nicolas Lhoste, ténor chartrain, a interprété la Marseillaise, et l'Ode à la joie.

Cette cérémonie, grâce à la présence de nombreux porte-drapeaux, de la qualité musicale de l'orchestre et du choriste fut ressentie comme un moment chargé d'émotion. Le Général Kuche a proposé que la Ville de Chartres soit à nouveau à l'honneur en 2010.

# « Un effort de gestion continu »



**Votre Ville : Le Conseil Municipal a voté en juin dernier le compte administratif 2008 de la Ville de Chartres. C'est le 8<sup>e</sup> bilan de cette majorité municipale. Qu'a-t-il de particulier ?**

**Franck Masselus :** « Rappels que le compte administratif, c'est ce qui a été réalisé au cours d'une année budgétaire, à la différence du budget qui est un projet. Le budget annonce, le compte administratif vérifie ce qui a été fait. Notre stratégie ne change pas et heureusement. Elle s'inscrit dans une démarche globale de gestion, intégrée dans une prospective budgétaire pluriannuelle. Cette stratégie continue à porter ses fruits. J'en veux pour preuve la baisse régulière de la fiscalité, la forte politique d'investissement, et de gros efforts de gestion courante (économies de charges, politique d'achats...).

**VV : Quelques chiffres à retenir ?**

**FM :** « Pour un compte administratif de plus de 100 millions d'euros, nous dégageons plus de 13 millions d'euros en excédent de fonctionnement. Montant qui nous permet d'autofinancer une partie importante de nos investissements. Les taux de fiscalité sont de nouveau en baisse pour la 7<sup>e</sup> année consécutive, et nous avons réalisé plus de 24,6 millions d'euros d'investissements, soit un chiffre équivalent à la moyenne record du mandat 2001-2007.

**VV : Une polémique s'était installée au 4<sup>e</sup> trimestre 2008 sur les intérêts financiers et les choix de la collectivité en matière d'emprunts ? Quel est au juste le montant de ces charges financières ?**

**FM :** « Les intérêts de la dette ont représenté en 2008 1,5 millions d'euros, soit à peine 2 % du total des dépenses de la collectivité. Le taux d'intérêt moyen a été de 3,22%.

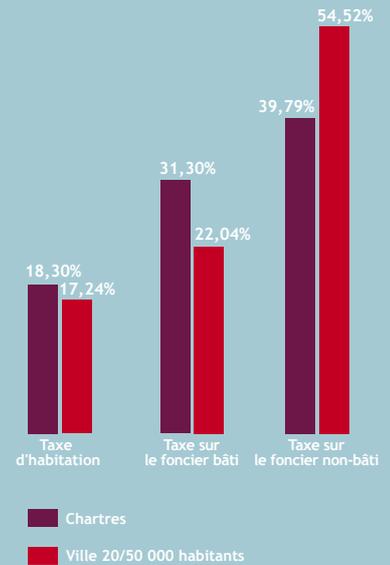
Le suivi de ces charges financières fait bien entendu partie intégrante de la gestion globale que j'évoquais. Les emprunts réalisés doivent, autant que possible, pouvoir être remboursés sans pénalités. Ils doivent également rester « réaménageables », afin d'obtenir les meilleures conditions de taux possibles en fonction de l'évolution des marchés financiers. Ceux-ci nous ont depuis donné raison, puisque les taux directeurs n'ont cessé de dégringoler pour atteindre leurs plus bas niveaux historiques.

Parallèlement à ces montants, notre capacité à rembourser ces emprunts reste très positive : au 31 décembre, 4 années d'épargne brute suffisent à rembourser la totalité de la dette de la collectivité.

**VV : Vous renouvellez en cette rentrée vos séances d'explications publiques devant les Chartrains. Qu'avez-vous retiré de l'expérience des années précédentes ?**

**FM :** « C'est une question de démocratie. J'estime que je dois donner la possibilité aux Chartrains, à la fois de s'exprimer sur les choix de la collectivité, et surtout de poser les questions sur cette comptabilité publique qui reste difficile à comprendre. La gestion publique ne doit pas être réservée à des initiés.

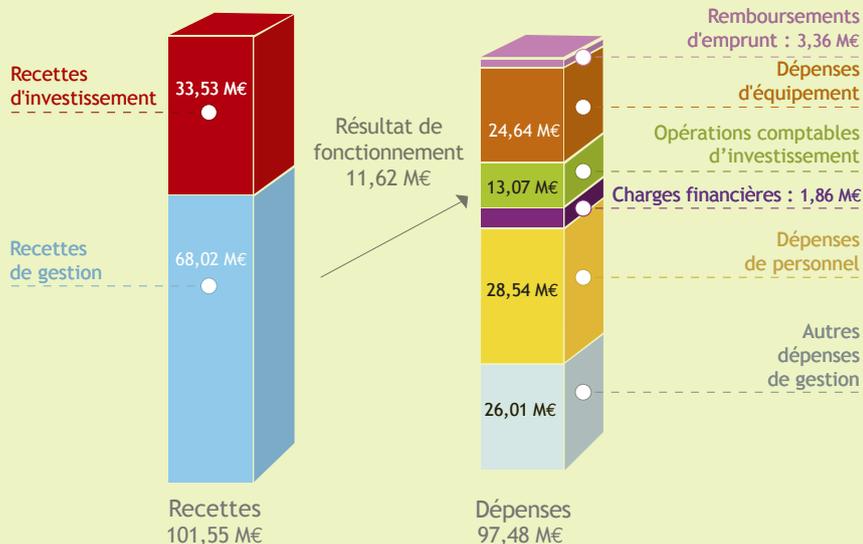
C'est une condition de la transparence financière, qui nous a toujours paru indispensable s'agissant d'argent public, peut-être plus encore en cette période de crise financière internationale. Quand l'Etat invite les collectivités à réduire leur « train de vie », nous sommes en capacité de démontrer aux Chartrains que nous n'avons pas attendu ces recommandations pour diminuer les charges de fonctionnement de notre collectivité.



	CA 2007	CA 2008
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 162 €	1 179 €
Produit des impositions directes/population	543 €	560 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 462 €	1 506 €
Dépenses d'équipement brut /population	914 €	585 €
Encours de la dette /population	1 153 €	1 273 €
DGF/population	240 €	242 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	58%	57%
Coefficient de mobilisation fiscal	1,44	1,45
Coefficient de mobilisation fiscal élargi	1,29	1,29
Dépenses de fonctionnement et rbst de la dette en capital /recettes réelles de fonctionnement	87%	83%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	63%	39%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	79%	85%

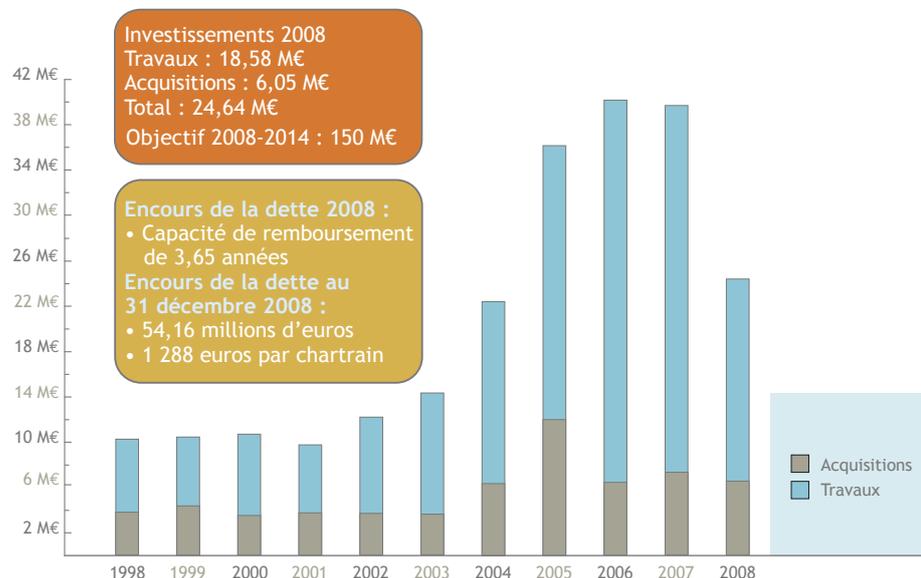
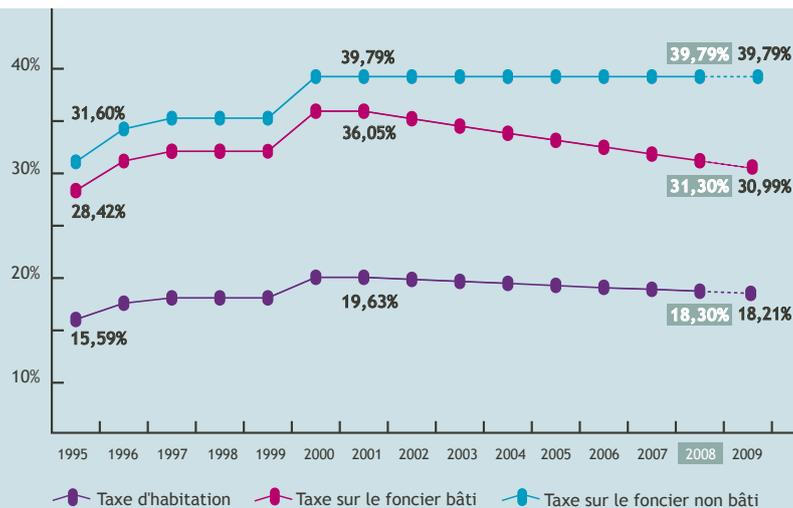
Budget principal uniquement

Conformément aux dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoient que les données synthétiques sur la situation financière de la commune «font l'objet d'une insertion dans une publication locale diffusée dans la commune», la Ville de Chartres publie ses données synthétiques qui correspondent aux ratios financiers caractérisant la gestion de la collectivité.



## Quelques dépenses d'équipement 2008 en milliers d'euros

• Beaulieu - Equipements publics (hors aménagement)	2 137
• Création du jardin Barruzier à la Mare aux Moines	1 452
• Construction de la salle de tennis de table et des vestiaires du football à Rechèvres	648
• Travaux de maintenance dans les écoles	336
• Travaux de maintenances dans les équipements sportifs	497
• Maintenance de l'éclairage public	853
• Etude d'aménagement du Plateau Nord Ouest	527
• Construction de sanitaires publics	565
• Travaux de la Place de l'Abbé Stock	877
• Restauration du Cloître des Cordeliers	567
• Diverses réfections de tapis (voirie)	934
• Maison du Saumon : acquisition du fonds de commerce et travaux de couverture	526
• Construction du restaurant scolaire de la Brèche	417
• Travaux de sécurité au groupe scolaire du Mail	305
• Construction de nouvelles serres pour la production florale	181
• Réalisation de pistes cyclables	104
• Acquisition de matériel pour Chartres en Lumières	766
• Acquisition d'ouvrages à la Médiathèque	101



## Invitation aux réunions publiques :

Franck Masselus, Adjoint au Maire en charge des Finances, ira à votre rencontre dans les quartiers de la Ville pour vous présenter les comptes 2008 de la Ville de Chartres. Vous êtes cordialement invités à ces réunions d'information.

- **Mardi 15 Septembre 2009 :**  
- MPT de Bel-Air à 18 h 30  
- Hôtel de ville, salon Marceau à 20 h 30

- **Mardi 22 Septembre 2009 :**  
- Abbayes de St-Brice (Salle B2) à 18 h 30  
- MPT Des-Hauts-de-Chartres à 20 h 30

- **Mardi 29 Septembre 2009**  
- MPT Du Pont Neuf à 18 h 30  
- MPT de la Madeleine à 20 h 30

- **Mardi 6 Octobre 2009**  
- MPT Beaulieu à 18 h 30  
- MPT Rechèvres à 20 h 30

## Quelques services aux Chartains

- 14 écoles élémentaires et 14 écoles maternelles accueillant 3018 élèves dans 135 classes
- 245 992 repas servis à la restauration scolaire
- 122 hectares de parcs et espaces verts
- 66 aires de jeux
- 4 201 places de stationnement (en surface ou en souterrain)
- Plus de 33 000 visiteurs dans les musées
- 731 élèves au Conservatoire de Musique et de Danse
- 10 Maisons Pour Tous
- 18 équipements sportifs
- 1 209 agents communaux (Ville et CCAS)

Ancienne bibliothèque André Malraux

# L'Archéologie dans ses murs

Les travaux de l'ancienne bibliothèque André Malraux vont permettre aux archéologues de Chartres de s'installer dans le bâtiment dès le mois d'octobre.



Le service d'archéologie de la Ville de Chartres, installé dans la maison canoniale au pied de la Cathédrale, s'apprête à emménager dans l'ancienne bibliothèque municipale André Malraux, laissée libre depuis l'ouverture de la médiathèque l'Apostrophe en 2007. Des travaux, exécutés d'avril à août, vont permettre l'installation progressive des 52 personnes du service, entre septembre et octobre. Les locaux du parvis, rue de l'Étroit-Degré, vont, quant à eux, donner la possibilité à la Cosmetic Vallée de proposer un point de vente et d'accueil au public. Pour Dominique Joly, responsable du service Archéologie : « *en multipliant par 2 la place disponible qui faisait cruellement défaut, ce nouveau lieu est une aubaine, une transformation indispensable qui facilite et améliore la qualité de notre travail de recherche et de conservation des documents* ». Sur plus de 1500m<sup>2</sup>, les archéologues de la Ville proposeront, au rez-de-chaussée, près de 210m<sup>2</sup> destinés aux visiteurs avec des expositions permanentes et temporaires, et l'accueil des scolaires. 720m<sup>2</sup> de l'édifice rénové seront consacrés aux bureaux, aux salles d'étude de la documentation, à une salle de réunion et à une bibliothèque bien fournie. Le reste du bâtiment servira à la conservation, à la restauration et au stockage. Les archéologues de la Ville commencent déjà à travailler sur la toute première grande exposition qu'accueillera le nouveau site au mois de juin 2010. Le thème choisi, l'histoire de Chartres, convient particulièrement bien à la mutation de l'ancienne bibliothèque dans laquelle des générations de Chartrains se sont croisées pendant des années.



# Les Artisanales

La seizième édition des Artisanales de Chartres se déroulera au Parc des Expositions de Chartres avec son lot de professionnels et de métiers différents dans tous les domaines de l'Artisanat.

**D**u haut de leurs 16 ans, les Artisanales de Chartres constituent désormais un rendez-vous incontournable entre le public et « la 1<sup>ère</sup> entreprise de France ». Avec près de 70 000 visiteurs, 500 exposants et plus de 150 métiers, la richesse et l'immense diversité de l'artisanat se retrouvent mises en valeur.

Cette année, durant 4 jours, du 9 au 12 octobre, démonstrations et animations dans les 5 thèmes du salon seront à l'honneur au sein d'une surface d'exposition étendue sur 16 000 m<sup>2</sup> avec d'étonnants chapiteaux.

**Les saveurs.** La tentation fait office de maître mot avec cours de cuisine, d'œnologie, réalisation de pièces exceptionnelles par les pâtisseries chocolatiers, et l'Atelier Chocolat du Petit Chef Eurélien pour les enfants.

**Les livres.** On entrera dans les coulisses de la fabrication artisanale, traditionnelle ou moderne, des beaux ouvrages.

**La décoration et la mode.** Nous retrouverons de grandes références de l'artisanat d'art, de Maîtres d'Art et d'Entreprises du Patrimoine Vivant.

**Le bâtiment.** Rénovation et performances énergétiques occuperont une place primordiale dans les 6000 m<sup>2</sup> consacrés au thème, et comprenant un espace de conférence servant à éclairer le public notamment en matière d'innovation.

**Le développement durable.** L'éco-construction sera présentée sous toutes ses formes (maisons à ossature bois, pompes à chaleurs, panneaux solaires...).

De plus, des quartiers de métiers s'articuleront en filières, avec un

espace information destiné aux jeunes à la recherche de leur vocation et d'un secteur créateur d'emplois.

Les Artisanales de Chartres distinguent également le travail bien fait au travers de 3 trophées décernés lors de la traditionnelle soirée de gala le samedi 10 octobre. Il s'agit du trophée du plus beau chef d'œuvre, de celui de la reconnaissance artisanale, et du coup de cœur du public. Le même soir, une des 20 jeunes entreprises sélectionnées par MMA, qui leur a offert à chacune un stand de 9 m<sup>2</sup> dans le salon, recevra le Super Tremplin et une bourse de 1500 € pour soutenir son projet professionnel.

## Quand Chartres s'appelait Autricum...



Aux Artisanales, le pavillon de la Ville de Chartres, tenu par ses archéologues, présentera les techniques des artisans de l'époque où Chartres s'appelait Autricum.

**L**e service d'archéologie de la Ville de Chartres n'a de cesse de mettre à jour des objets anciens et de lever le voile sur l'organisation et la vie quotidienne de la cité d'Autricum, nom que portait Chartres du temps où elle faisait office de capitale des Carnutes. Le pavillon de Chartres des Ar-

tisanales a donc naturellement vocation à présenter l'essentiel de cette histoire remise à jour. Des archéologues répondront à vos questions et initieront les enfants aux techniques modernes de l'archéologie. Des artisans d'aujourd'hui mettront en œuvre, devant les spectateurs, les techniques de leurs confrères antiques.

# Une chance de devenir propriétaire

Chartres Habitat  
ouvre son parc  
**à tous**  
les Chartains



**19 septembre de 11 h à 17 h**  
**JOURNÉE PORTES-OUVERTES**  
**VISITE D'UN APPARTEMENT**  
**24, rue Jules Hetzel (appt 4)**

- ▶ Appartements T3, T4
- ▶ Menuiseries pvc, double-uitrage
- ▶ Accès sécurisé par interphonie
- ▶ Prix attractifs



## Ces acquisitions sont soumises à 3 conditions

- 1 acheter le logement au titre de résidence principale ;
- 2 être primo-accédant ;
- 3 ne pas dépasser les plafonds de ressources suivants (revenu fiscal de référence 2007/2008) :
  - 1 personne : 23 688 €
  - 2 personnes : 31 588 €
  - 3 personnes : 36 538 €
  - 4 personnes : 40 488 €
  - 5 personnes : 44 425 €.

Exemples de financements avec prêt à 4,66 % sur 25 ans  
(frais de notaire inclus), hors assurances, PTZ possible :

- T3 d'un montant de 103 000 €, sans apport : 581,90 € / mois ;  
avec 10 % d'apport : 523,71 € / mois.
- T4 d'un montant de 117 000 €, sans apport : 660,99 € / mois ;  
avec 10 % d'apport : 594,89 € / mois.



**Contact : 02 37 25 65 34**

Chartres Habitat - 23 rue des Bas-Bourgs - B.P. 137 - 28 003 Chartres Cedex

# Transports publics : pratiques et gratuits



**Le Relais des Portes**  
toutes les 30 mn

**PORTE DROUAISE**  
Parc Léon Blum

**PORTE IMBOUST**  
Collégiale Saint-André

**PORTE SAINT-JEAN**  
Parc André-Gagnon



**La Navette**  
toutes les 15 mn

**PORTE CHÂTELET**  
Gare/Cathédrale

**PORTE NOTRE-DAME**  
Cathédrale

**PORTE GUILLAUME**  
Basse Ville

**PORTE DES EPARS**  
Médiathèque

**Collège JEAN-MOULIN**

**PLACE BILLARD**

**PORTE MORARD**  
Promenade des bords de l'Eure

**Cœur de Ville PARKING CHÂTELET**

**SOLEIL D'OR**

**RUE DE LA PIE**

**Médiathèque**

**Bus Infos**

**Cœur de Ville PARKING ÉPARS**

**Cœur de Ville PARKING THÉÂTRE**

**Cœur de Ville PARKING HOTEL DE VILLE**

**PLACE DE L'ÉTAPE-AU-VIN**

**BOULEVARD CHASLES**  
Théâtre

**PORTE SAINT-MICHEL**  
Cinéma/Conservatoire de Musique

**Cœur de Ville PARKING ST-MICHEL**

**PLACE D'EVORA**

**PORTE DU BARBOU**  
I.U.T.

Stationnement impossible autour de la Cathédrale et sous la halle de la place Billard

# Patrimoine et qualité de vie



Daniel Guéret, adjoint au fonctionnement et à l'activité de la ville, a écrit au mois de juillet à tous les habitants de la partie du centre-ville dont l'accès est limité par des bornes.

Il leur annonçait notamment un contrôle strict de l'interdiction de stationner autour de la Cathédrale et sous la halle de la place Billard, à partir du 1<sup>er</sup> septembre. Explications.

## Votre Ville : Pourquoi cette lettre ?

**Daniel Guéret :** *Je voulais prévenir bien à l'avance les habitants du centre ville de la volonté de la municipalité de préparer la transformation des rues et des places du quartier Cathédrale en zone intégralement piétonne. Vous savez que la zone piétonne originelle a été élargie d'abord pour protéger la Cathédrale, où chacun a pu noter les importants travaux de restauration en cours depuis plusieurs années. Au moment où nous allons célébrer le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'inscription de la Cathédrale au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, il était donc impensable de tolérer davantage la pollution automobile autour du monument. Or, j'observe que l'interdiction de stationner près du Portail Sud comme près du Portail Nord n'est pas respectée. J'ai donc voulu prévenir tout le monde que nous serions très stricts à partir du 1<sup>er</sup> septembre.*



**VV :** *Vous avez également annoncé que le stationnement serait désormais impossible sous la halle de la place Billard ?*

**DG :** *Nous agissons dans le même esprit : préparer les habitants et les usagers à la transformation de ces espaces (rue des Changes, rue du Soleil d'Or, place Billard) en espaces aménagés intégralement piétonniers. Un Marché d'études et de définition est en cours sur l'ensemble du quartier Cathédrale. Nous disposerons de ses conclusions d'ici à peu près un an. En rendant le stationnement impossible sous la halle de la place Billard à partir du 1<sup>er</sup> septembre, nous préparons la population à cette évolution prochaine, réclamée par nombre de commerçants et de riverains. Ceux-ci seront bien sûr les interlocuteurs des spécialistes qui ont en charge ce Marché d'études et de définition.*

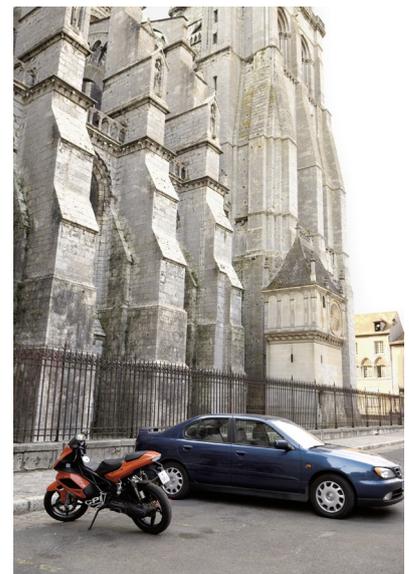
**VV :** *Est-ce que cela va changer radicalement la vie quotidienne des habitants et des usagers du quartier ?*

**DG :** *Je rappelle que le stationnement est déjà interdit à l'intérieur de la zone limitée par les bornes. Nous avons été très tolérants. Les habitants et les usagers peuvent toujours y accéder ponctuellement, pour charger ou décharger des personnes ou des objets.*

*Je rappelle également qu'une navette gratuite est à la disposition des habitants comme des usagers, et que des stationnements à tarifs préférentiels ont été négociés par la Ville auprès de la Société Q. Park au bénéfice des résidents. Ceux-ci peuvent en outre garer gratuitement leur véhicule dans les rues des quartiers immédiatement voisins de la zone limitée par des bornes.*

*Vous l'avez compris, nous ne voulons pas interdire pour le plaisir d'interdire. Nous sommes dans une logique de protection de l'environnement et du patrimoine de tous les Chartrains, et en particulier des habitants du centre-ville, qui ont droit à la même qualité de vie que celle des autres Chartrains.*

*Ce ne sont pas les habitants du quartier piétonnier originel qui me démentiront.*



Un service gratuit jusqu'à la fin septembre

# Une drôle de coccinelle

Pendant tout l'été, les Cyclo2 chartrains ont sillonné le centre ville. Une initiative originale de la Ville de Chartres qui a de grandes chances de durer et de faire des émules.

**D**urant toute la période estivale, les Chartrains ont eu l'occasion d'admirer et d'utiliser un surprenant moyen de transport : le Cyclo2 chartrain. Il reste en service jusqu'à la fin du mois de septembre.

Capables d'accueillir 2 personnes avec bagages, et entièrement gratuits, les 2 vélos d'un genre nouveau se muent grâce aux efforts de 2 étudiants, aidés d'une assistance électrique, qui pédalent à travers les dédales du centre historique de Chartres. D'abord destinés aux habitants de la ville qui ont su rapidement s'approprier ces « drôles d'engins », les Cyclo2 ont immédiatement séduit les touristes.

Pour utiliser le Cyclo2, il suffit de héler nos jeunes cyclopilotes ou de composer un numéro de téléphone (indiqué au dos des véhicules) pour pouvoir embarquer.

Après chaque voyage, les pilotes ont donné une fiche de sondage à leur passager contenant des questions sur leur fréquence d'utilisation et leur vision globale du concept original mis en place par la Ville de Chartres. En fonction des retours, il sera décidé de pérenniser ou non l'expérience au-delà du mois d'octobre ou de mettre en place le système uniquement lors des grands événements de la ville (Artisanales, Salon des Associations...).

A l'origine, les Cyclo2 chartrains sont 2 tricycles d'occasion entièrement rénovés. La société Publimark a offert l'ensemble du matériel adhésif qui englobe les véhicules, et le service infographie de la Ville, inspiré par la forme de coccinelle des engins, a réalisé avec brio l'habillage de couleur verte si distinctif. Au total, alors qu'un unique cyclo neuf coûte 10 000 €, les 2 ont coûté environ

13 000 € à la Ville.

Pour Isabelle Mesnard, adjointe au cadre de vie : « le nom de nos cyclo2 chartrains fait référence à l'oxygène. En effet, ils permettent d'éviter des trajets inutiles en voiture dans le centre ville. Nous vivons dans une cité historique dont il faut préserver le patrimoine. De plus, ils représentent un effort écologique, ils sont ludiques et très pratiques. Imaginons une personne venant de faire ses courses au marché ou sortant de chez le caviste avec une caisse pleine de bouteilles, elle sera certainement très heureuse d'avoir la possibilité de composer le numéro des Cyclo2 chartrains qui la ramèneront jusque chez elle. »

**Cyclo2 chartrain, gratuit, du mercredi au samedi de 11h à 19h.**

**Faites signe au cyclopilote ou appelez-le au 06 22 57 88 90.**



Isabelle Mesnard, adjointe au cadre de vie et Christian Gorge, adjoint à la communication avec les deux jeunes Cyclo pilotes qui sillonnent le centre ville en coccinelle.

Au service des Formalités administratives

# Passeports biométriques, mode d'emploi

Depuis le mois de juin dernier, les passeports biométriques remplacent nos anciens passeports électroniques. Les démarches des demandes s'en trouvent quelque peu changées.



**A** la suite des Etats-Unis, l'Europe a décidé de mettre en place, à partir de juin dernier, la délivrance de passeports contenant des données biométriques. Il s'agit en fait d'implanter un équipement destiné à enregistrer les demandes en offrant un service de proximité. Ordinateur, appareil photo numérique, scanner, dispositif de prise d'empreintes digitales... 12 appareils différents apparaissent nécessaires au fonctionnement d'une station d'enregistrement des données.

Avec ses 3 stations installées à la mairie, Chartres fait partie des 2000 villes actuellement équipées. Auparavant, il fallait s'adresser à la commune de son domicile pour obtenir un passeport. Désormais, les demandeurs peuvent se rendre dans

une mairie équipée, sans barrière géographique.

Lors du dépôt de la demande de passeport, les agents de la mairie recueillent une image numérisée du visage et les empreintes de 8 doigts du demandeur (excepté pour les moins de 6 ans).

Pour obtenir son passeport biométrique, il suffit de présenter un dossier complet à la Mairie composé des pièces suivantes : le formulaire de demande de passeport (disponible dans les mairies), un justificatif de domicile, un extrait d'acte de naissance avec filiation, une pièce d'identité et son ancien passeport, 2 photos d'identité de moins de 6 mois, et un timbre fiscal (89€ pour les majeurs, 45€ pour les 15-18 ans, 20€ pour les moins de 15 ans). Une fois le passeport établi, le demandeur vient le retirer en personne dans la commune où a été déposée la demande.



## C'est la rentrée, je recherche...

Un job, un logement, une formation, une activité sportive ou une baby-sitter ; Le BIJ vous aide dans vos recherches (listings chambres et studios, panneau d'affichage petites annonces...)

Le BIJ propose également 2 ateliers animés par l'écrivain public, les vendredis 11 et 25 septembre, de 9h à 12h (lettres de motivation, candidatures spontanées, courriers, documents à remplir,...)

Accueil libre et gratuit.

**Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse**

32, boulevard chasles 28000 Chartres

Tél : 02.37.23.42.32

Bij28@ville-chartres.fr

[www.ville-chartres.fr/rubrique «jeunesse»](http://www.ville-chartres.fr/rubrique%20jeunesse)

**LE BIJ LE BIJ**



## L'état et L'ANAH

proposent l'écosubvention, un vrai coup de pouce aux propriétaires les plus modestes pour résoudre leurs dépenses d'énergie.

Pour en savoir plus

tél. 08 20 15 15 15 ou

[www.ecosubvention.fr](http://www.ecosubvention.fr)

## Tour de France des jeunes pilotes

# David Fhima finit 7<sup>e</sup>

Ils étaient 40 jeunes pilotes d'avion au départ du dernier Tour de France des jeunes pilotes. David Fhima, un jeune chartrain de 23 ans, a terminé 7<sup>e</sup> au classement général après avoir remporté la dernière étape.

**N**e lui dites surtout pas que l'aviation est un sport de nantis ! David, ancien élève du lycée Jehan de Beauce, « milite pour la démocratisation de la pratique de l'aéronautique. C'est avec mon argent de poche et mes jobs d'été que j'ai payé mon brevet de pilote et grâce à une bourse obtenue au collège Jean Moulin après avoir été reçu au BLA (Brevet initial d'aéronautique). » Sa détermination a fait le reste ! David, bac S en poche, après

math sup et math spé a intégré une école de pilote professionnel. Il deviendra dans un an et demi pilote de ligne pour l'aviation civile. L'aboutissement d'une passion née on ne sait où. « Personne dans ma famille ne pilote. Pourtant ça m'a fasciné dès le plus jeune âge. » Au mois de juillet il a participé au 54<sup>e</sup> Tour de France aérien des jeunes pilotes qui a lieu tous les deux ans et qui est organisé par la fédération française de l'aéronautique. L'aéro club de Chartres

a mis à sa disposition un avion et le carburant. Différents sponsors ont également eu envie de donner un coup de main à ce jeune chartrain déterminé. Parti de Bourgogne, le Tour aérien se composait de six étapes à atteindre avec une précision d'orfèvre. David s'est octroyé une jolie place de 7<sup>e</sup> sur 40 participants, après avoir remporté brillamment la dernière étape.





Des ruches à la médiathèque et au théâtre

# Le miel et les abeilles de Chartres

**L**e miel, spécialité de Chartres, la chose n'est pas nouvelle. En autorisant un jeune apiculteur, Jean-François Billard, à installer des ruches sur la terrasse de la médiathèque et sur les toits du théâtre, la Ville renoue avec une tradition apicole locale. Les plus anciens se souviennent certainement d'un miel réputé, fabriqué par une célèbre famille chartreuse.

Pour Isabelle Mesnard, adjointe au cadre de vie, sauver les abeilles de Chartres constituait une priorité environnementale : « *les apiculteurs sont devenus rares et les abeilles voient leur espérance de vie diminuer de moitié.* » L'expérience réussie sur les toits de l'Opéra de Paris a incité l'élue à accorder son feu vert au projet de Jean-François Billard qui a bénéficié d'un partenariat avec les services vétérinaires départementaux et l'association Eure-et-Loir Nature. Cet agriculteur-apiculteur de Dammarie possède déjà trente ruches sur le site des services Espaces Verts de la Ville, dont il extrait un nectar vendu dans deux commerces du centre ville.

Le premier miel toutes fleurs de l'Apostrophe a été récolté fin août : 50 kilos environ d'un miel très parfumé, puisque c'est dans les jardins de la ville que l'on trouve la plus grande diversité de fleurs.

Mais l'opération de sauvetage des abeilles ne s'arrête pas là : « *Nous avons entamé toute une réflexion avec les services de la Ville sur les méthodes à utiliser pour l'entretien des espaces verts. Nous n'utilisons plus depuis longtemps de dés herbants chimiques. Et nous encourageons les particuliers à faire de même.* »

Pour Isabelle Rault-Brochet, adjointe à la culture, Catherine Joliet, directrice de la médiathèque, et Pierre Boudier du Muséum d'Histoire Naturelle, c'est là l'occasion de proposer une animation sur le thème des abeilles, (le 26 septembre à 15h30, à l'Apostrophe), en présence de l'apiculteur.



La chronique du jardinier

# Des fleurs pour prolonger l'été ...

Et non, en septembre, l'été n'est pas fini dans nos jardins !  
Voici deux idées de choix de plantes pour prolonger vos floraisons dans vos massifs :

## Le Rudbeckia fulgida 'Goldstrum'

C'est une plante aux allures de soleil. Fleurs jaunes au cœur noir. Vivace, bien dressée, elle est particulièrement florifère et durable. Elle fleurit de juillet à octobre. Il suffit juste de couper les fleurs fanées au fur et à mesure pour activer la nouvelle floraison. Sa couleur jaune vif apporte une note très colorée à votre jardin. De plus, elle repousse tous les ans en repartant du pied. Vous devrez pour cela la couper à ras du sol au milieu de l'hiver.

Sa taille est d'environ 80 cm de hauteur. Il est conseillé de planter les Rudbeckia par groupe pour obtenir un meilleur effet.

## La Sauge (Salvia grahamii ou Salvia microphylla)

Cette plante vivace, à port arbustif arrondi, vous donnera pleine satisfaction en matière de floraison. Elle présente de nombreuses petites fleurs rougeâtres de juillet à octobre, voir novembre. Sa taille avoisine les 60/70 cm.

Toutefois, cette plante vivace reste sensible aux grands froids. Il est nécessaire de la couvrir l'hiver dans nos régions.

N'oubliez pas de la tailler au tout début du printemps, mais pas trop court !

7<sup>e</sup> édition du Salon des Associations

# Une vitrine pour les clubs et les associations

Le Salon des Associations occupera les boulevards de Chartres les 5 et 6 septembre. L'occasion de découvrir toutes les activités que proposent les clubs et les associations de la ville.

**L**e week end des 5 et 6 septembre, pas loin de 150 associations de toutes natures investiront le coeur de Ville, du boulevard Chasles à la place Châtelet, en passant par la place des Epars. Pour la 7<sup>e</sup> année consécutive, le désormais traditionnel Salon des Associations se veut, une fois de plus, un moment de rencontre unique entre un public à la recherche d'activités et une offre mirifique parfois peu connue, que ce soit dans les domaines sportifs, culturels, caritatifs, sociaux, ou de loisirs.

Pour les petits comme pour les grands le mois de septembre est le moment de choisir une activité

de loisir pour le reste de l'année. Pour les nouveaux arrivants c'est également la possibilité de découvrir le nombre considérable d'activités que l'on peut exercer à Chartres.

Durant ces 2 journées d'exposition beaucoup d'associations espèrent aussi faire le plein de bénévoles dont elles ont constamment besoin.

Laurent Lhuillery, adjoint au Maire, chargé de l'animation de la ville précise : « *en ce qui nous concerne, nous faisons tout pour faciliter la mise en place et l'organisation du Salon des Associations. Mais ensuite, c'est aux associations elles-mêmes qu'il revient de montrer aux visiteurs leur formidable*

*dynamisme en prévoyant notamment des animations conviviales et attrayantes... Pendant 2 jours de 20 à 25 000 personnes passent dans le centre ville, c'est une chance inestimable que les associations doivent saisir ».*

Le samedi soir, un gala à destination des membres des associations se déroulera dans la Collégiale Saint-André. Un moment fort lors duquel des prix seront décernés aux nombreux bénévoles qui s'impliquent largement dans la vie chartreuse. L'événement servira également à mettre à l'honneur certains très bons résultats sportifs qui permettent à la ville de se distinguer.



Le 13 septembre

# 1<sup>er</sup> vide grenier du centre-ville

**L**e Lions club Chartres Doyen organise pour la première fois un grand bric-à-brac, en plein cœur de Chartres. Environ 300 exposants s'installeront place des Epars, boulevard Chasles et sur l'esplanade de la Résistance.

Destinée à participer au financement du centre d'accueil de jour de l'Hôtel-Dieu pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer, cette manifestation s'inscrira annuellement dans l'agenda des Chartrains, chaque 2<sup>e</sup> dimanche de septembre.

**De 6h à 18h.**

**Inscriptions et renseignements**  
tél. 06 25 51 44 88.

[www.lionschartresdoyen.fr](http://www.lionschartresdoyen.fr)

## EXPRESS MANIFESTATIONS

### Bric à Brac

Organisé par l'association du quartier de la Croix Bonnard, le dimanche 11 Octobre 2009 de 7h à 18h au Camping des Bords de l'Eure, rue de Launay.

**6 euros pour 3 mètres minimum** (2 euros par mètre supplémentaire)

**Buffet-Buvette, animation, ambiance assurée.**

**Tél. 02 37 28 43 84.**

### Vide grenier familial

Dimanche 20 septembre, de 9h à 18h, organisé par l'association Villaines-Comtesses. (Café matinal offert aux exposants). Buvette-sandwichs-grillades-frites.

**Inscriptions et renseignements**  
tél. 06 65 78 41 77 ou

**02 37 34 00 45 ou**  
**06 76 90 88 11.**

Fête de la Lumière

# De nouvelles illuminations



L'été se termine en beauté avec la Fête de la Lumière qui met à l'honneur le dynamisme et le patrimoine de la ville, les vendredi 18 et samedi 19 septembre, de 20h30 à 23h30. Cette année un chemin de lumières intégrées dans la chaussée vous guidera...

**L**a Fête de la Lumière, moment fort de plusieurs mois d'illuminations de la ville, attire tous les ans plus de 300 000 personnes. Elle se déroule cette année le vendredi 18 et le samedi 19 de 20h30 à 23h30. Le public n'a qu'à se laisser guider par le parcours lumineux, véritable fil d'Ariane qui conduit le visiteur d'une illumination à une autre. Il se compose d'un ensemble de diodes électro-luminescentes, alimentées par l'énergie solaire, intégrées dans la chaussée de manière esthétique, ce 1<sup>er</sup> parcours en coeur de ville devrait être prochainement complété d'un circuit en basse ville.

## De nouvelles mises en lumière

En plus des illuminations visibles depuis le mois d'avril, de nouvelles mises en lumières seront dévoilées : les murs de la Chapelle

Ste Foy, ou Galerie de Chartres, vont se parer d'un « cabinet extraordinaire » rappelant son histoire. Le Musée des Beaux Arts déploiera une façade d'honneur aux accents polynésiens bercée par les chants des îles Marquises tirés des profondeurs du Pacifique. Des bateaux et locomotives à vapeur embarqueront une ménagerie à poils et plumes du côté de la façade du jardin de l'Evêché. Le tableau en mouvement de l'Hôtel Montescot accueillera des chefs d'œuvres architecturaux évoluant de l'Antiquité à nos jours.

## 2 soirées flamboyantes

Le vendredi 18 à 22h, il ne faut surtout pas rater La Foirce, spectacle burlesque et interactif de la compagnie Le Nom du Titre, sur le parvis de la Cathédrale.

A 21h et 23h La Grosse Couture déambulera entre la place St Pierre et la Cathédrale, et donnera un concert rock et jazz

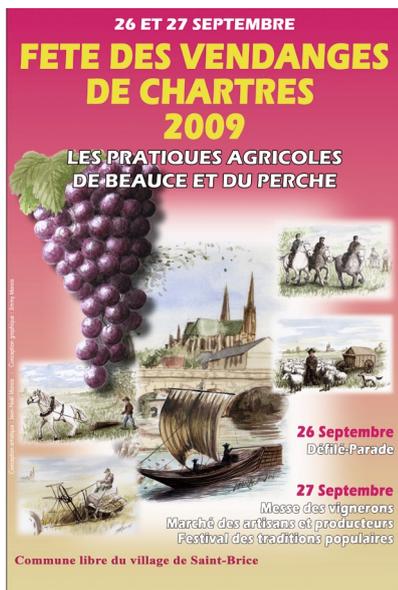
fortement teinté d'humour. Bien d'autres artistes seront au rendez-vous avec de la musique, du théâtre, des contes... et même des fontaines lumineuses de 21h à minuit, sur les bords de l'Eure près de la Collégiale St André.

Le samedi, nous retrouverons ces fontaines et encore plus de déambulations musicales, de danses aériennes, de cirques de rue, de théâtres de rue, et même un concert de percussions et pyrotechnies offert par Les Commandos Percu.

Selon Laurent Lhuillery, en charge de l'événementiel chartrain : « la saison touristique a été globalement bonne, les gens sont au rendez-vous. Le point d'orgue que représente la Fête de la Lumière devrait donner lieu à un grand enthousiasme du public et à de formidables spectacles grâce à tous ces artistes qui évoluent au milieu des plus beaux sites de la ville illuminés. »

4<sup>e</sup> Fête des Vendanges

# Une fête à l'ancienne



Les 26 et 27 septembre, la 4<sup>e</sup> édition de la Fête des Vendanges promet de faire vivre la ville au milieu des animaux, au rythme des traditions agricoles anciennes.

## Le programme :

- **Samedi 26**, défilé-parade depuis les Abbayes de Saint-Brice, à travers le Cœur de Ville, cérémonie de remise des premières grappes de raisins et pressage par Jean-Pierre Gorges, Député Maire de Chartres.

- **Dimanche 27**, messe des Vignerons à la cathédrale, festival des traditions populaires et pratiques agricoles avec vente de produits fermiers et artisanaux.

Grand prix de Chartres du cheval percheron, pressage de pommes et de raisins, mini-ferme, danses folkloriques, danses modernes avec l'association Action danse, théâtre avec les baladins d'Autrica et le loup de Gasville, musique, photos... et le clou de la manifestation : une démonstration de navigation commerciale sur l'Eure telle qu'à l'époque où les bateaux arrivaient de Rouen avec leur chargement.

Accès libre.

Renseignements :

Commune libre de Saint Brice

2 rue Georges Brassens.

Tel. 02 37 26 69 06

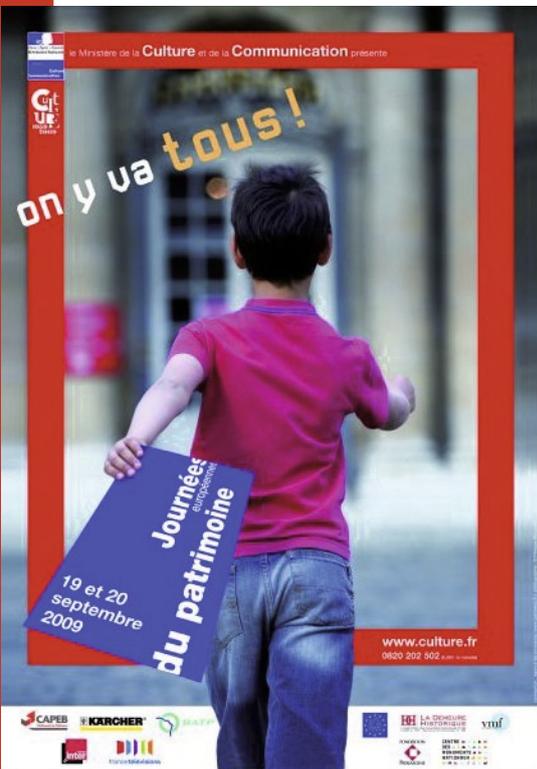
ou 06 76 59 41 88.

[communelibre.stbrice@wanadoo.fr](mailto:communelibre.stbrice@wanadoo.fr)



Les Journées Européennes du Patrimoine les 19 et 20 septembre

# Un patrimoine accessible à tous



Cette année, et plus que jamais grâce au thème « un patrimoine accessible à tous », les Journées Européennes du Patrimoine représentent une occasion inestimable pour chacun de (re)découvrir l'art et l'histoire de Chartres à travers une variété de manifestations aussi diverses qu'originales.

**La Médiathèque l'Apostrophe** se laissera entièrement visiter en insistant sur le mélange des styles et les réhabilitations architecturales, et présentera des documents patrimoniaux d'archives remarquables.

**Visites libres le samedi 19 de 10h à 18h**

**Visites guidées le samedi 19 : départs à 10h30, 14h30 et 16h.**

**La Maison de l'Archéologie** propose une visite du site de Saint Martin en Val avec mise en exergue de l'artisanat antique, diaporama et film en 3D, cabinet de curiosité, et piste pédagogique pour les enfants.

**Entrée libre le samedi 19 et le dimanche 20 de 10h à 18h.**

**Le Muséum des Sciences Naturelles et de Préhistoire** nous permet de découvrir ses collections et de participer à 2 ateliers. L'un de fabrication d'encre à partir de galle de chêne, l'autre de dessin au lavis à partir de l'encre de chêne.

**Entrée libre le samedi 19 et le dimanche 20 de 14h à 18h.**

**Au Séminaire des Barbelés**, au Coudray, l'association Historial Militaire de Chartres et d'Eure et Loir expose du matériel militaire et projette photos et films anciens datant de la dernière guerre. Le samedi 19 aura lieu également l'inauguration des mosaïques restaurées (voir page 38).

**Entrée libre les samedi 19 et dimanche 20 de 10h à 12h et de 14h à 17h30.**

**Ouverture des portes du CM101 du Coudray** avec présentation de la collection de véhicules militaires utilisés pendant la seconde Guerre mondiale et du char retrouvé rue Saint-Brice.

**Samedi 19 septembre de 14 h à 22 h.**

**Dans l'atelier d'artiste Casanova**, Serge Ondua occupe l'espace avec une exposition sur les nouveaux réalistes.

**Entrée libre le samedi 19 de 10h à 12h et de 14h à 18h, et le dimanche 20 de 14h à 18h.**

**L'Office de Tourisme et la Direction du Patrimoine Culturel et Historique** organiseront des visites guidées sur les thèmes de la musique, des niches et repositoires de la ville, et des églises St André, St Pierre et St Aignan.

**Renseignements à l'Office de Tourisme, place de la Cathédrale. Tel. 02 37 18 26 26.**

**Au Musée des Beaux Arts de Chartres**, nous pourrions assister à l'inauguration de la vitrine de l'Instrumentarium le samedi, puis à sa visite. Les portraits des évêques de Chartres, exposés depuis la Nuit des Musées jusqu'à la fin de l'année, prendront une part considérable dans la mise en valeur des collections présentes dans l'ancien palais épiscopal.

**Entrée libre le samedi 19 de 10h à 12h et de 14h à 18h, et le dimanche 20 de 14h à 18h.**

Suricates et gros lapins

# Le grand succès de l'été



Ce fut le tube de l'été, si l'on peut parler ainsi des arts plastiques. Au-delà des débordements qui ont marqué notamment les suites un peu trop arrosées de la Fête de la Musique, la deuxième exposition des « Arts dans la Rue » a connu un très grand succès.

**L**e public, les passants se sont appropriés ces œuvres d'art contemporain, et notamment, sur la place des Epars, les animaux de plastique colorés du Craking Art Group.

Selon Isabelle Brochet, adjointe à la culture : « *combien parmi les enfants qui jouaient entre les jets d'eau et ces sculptures amusantes ne mettent jamais les pieds dans les musées ?* ».

Tout le monde est donc ravi de cette opération conjointe menée pour la deuxième fois consécutive avec le Conseil Général d'Eure-et-Loir. Si celui-ci avait piloté la première édition en 2007, c'est la Ville qui a été l'architecte de celle de 2009.

Ainsi Marie-Philippe Lachaise et Daphné Behm-Williamme, deux

conseillères municipales passionnées d'art contemporain, ont sélectionné les artistes dont les œuvres ont rythmé la place des Epars, le boulevard de la Résistance et la place Châtelet.

Pour Marie-Philippe Lachaise, « *cette deuxième édition a essayé de montrer les œuvres issues de plusieurs courants artistiques différents à travers une seule exposition.* »

Et Daphné Behm-Williamme de compléter : « *nous devons avoir l'ambition d'utiliser toute la longueur des boulevards du Cœur de ville. C'est possible, à condition de s'y prendre dès maintenant pour préparer l'exposition prévue dans deux ans.* »



Et chacune de se féliciter de faciliter ainsi l'accès à l'art contemporain, et aussi d'animer les boulevards modernisés par la municipalité, dont les larges trottoirs se prêtent parfaitement aux grandes manifestations. Les élus sont bien conscients que l'art contemporain peut déranger, questionner ou même déplaire. « *C'est à chacun d'apprécier, mais il est important de pouvoir montrer autre chose.* »

Sur son banc de la place Châtelet, l'homme assis de Hanneke Beaumont n'en pense pas moins.

Journées du Patrimoine

# Franz Stock, en pleine lumière



Après l'inauguration de la restauration des fresques du Séminaire des Barbelés, le premier colloque international, un concert franco-allemand, la journée consacrée à Franz Stock s'achèvera dans l'apothéose de la Fête de la Lumière.

**I**nventorié aux Monuments Historiques, lieu de mémoire européen dédié à la paix et à l'unité entre les peuples, le site de l'ancien CM 101 du Coudray abrite une chapelle dans laquelle Franz Stock avait peint des fresques murales.

## Les fresques restaurées

Grande figure de la réconciliation entre Français et Allemands, ce prêtre inhumé dans l'église de Saint Jean-Baptiste de Rechèvres, a formé dans le Séminaire des Barbelés plus de 600 prêtres, entre 1945 et 1947.

Les peintures à l'eau de l'artiste religieux avaient subi les outrages du temps. Une restauration, (rendue possible grâce à la générosité du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie et au mécénat de Pèlerin magazine) leur a redonné vie l'hiver dernier. Elles seront inaugurées le samedi 19 septembre, à 11h30, en présence du Père Stephan Jung, président de l'association allemande Franz Stock Komitee, de Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres, et de Jean Peynichou, président des Amis de Franz Stock. A cette occasion une messe sera dite à 10h30, dans la chapelle du Séminaire des Barbelés, par Monseigneur Pansard, évêque de Chartres.

## Un colloque international

A l'issue de cette cérémonie débutera le 1<sup>er</sup> colloque international Franz Stock, consacré à « Histoire et Mémoire, lieux et modes de commémoration ».

Cette manifestation, mise sur pied à l'instigation de Patrick Géroudet, adjoint chargé du rayonnement de la ville, sera animée par trois brillants universitaires, à l'Hôtel Montescot, samedi 19 septembre de 14 h 30 à 17 h15. Etienne François, professeur émérite de l'Université Paris I et de l'Université Libre de Berlin, Jean-Paul Rioux, directeur de recherche au CNRS, Jean-Paul Deremble, maître de conférence à l'Université Lille III.

La journée dédiée à Franz Stock se terminera par un concert d'orgue à 19 h 30 en la cathédrale Notre-Dame de Chartres, organisé par l'association des Grandes Orgues. Au programme : une promenade franco-allemande, Bach, Mendelssohn, etc, avant la promenade dans la ville pour l'ultime soirée de la Fête de la Lumière.

L'Académie lyrique donnera un concert d'oeuvres composées par des musiciens qui furent persécutés par le régime hitlérien le 11 octobre à 16 h au Séminaire des Barbelés.

**Colloque : sur inscription, salon Montescot de l'Hôtel de Ville. Renseignements: Les Amis de Franz Stock, tél. 06 15 17 52 14.**

Jardin d'Evora,  
un nouveau parfum

## Aux couleurs de là-bas



Isabelle Billo, créatrice du packaging du nouveau parfum *Jardin d'Evora*

**G**âce à Isabel Billo, le nouveau parfum Jardin d'Evora va se parer des couleurs chaudes du Portugal. Cette jeune graphiste d'Evora a gagné le concours organisé par Chartres et sa jumelle portugaise, en vue d'habiller le flacon longiligne qui recevra le nouveau parfum conçu et réalisé dans la Cosmetic valley. Jardin d'Evora, aux dominantes de jasmin et de fleur d'oranger, a été lancé lors de la 2<sup>e</sup> Fête du Parfum qui s'est tenue à Evora en juillet dernier.

Patrick Géroudet, adjoint chargé de la promotion de la ville, aimerait : « *que l'on réfléchisse maintenant sous quelle forme utiliser le liège de l'Alentejo dans le packaging du parfum ! Le projet serait alors complètement finalisé.* »

Echanges culturels avec Ravenne

# Jumelage et mosaïque



La délégation chartraine à Ravenne.

Une délégation chartraine s'est rendue en Italie pour promouvoir notre ville et échanger expériences et initiatives.



À Ravenne, un magasin propose toute une palette de tesselles pour la création de mosaïques.

**P**atrick Géroutet, adjoint à la promotion et au rayonnement de la ville, Isabelle Rault-Brochet, adjointe à la culture et au patrimoine, Marie-Philippe Lachaise, conseillère municipale déléguée, Claudine Yenkamah, présidente de l'association les 3 R et Jessica Kouassi, conseillère en économie sociale et familiale, ont pu rencontrer différentes personnalités ravennates : le maire-adjoint, l'adjoint à la Culture et aux Finances, l'adjointe à la Citoyenneté, la directrice des Affaires culturelles, le directeur de l'Archéologie et la conservatrice de l'Académie des Beaux-Arts. Ce déplacement a été l'occasion pour les Chartrains d'échanger sur l'intégration de la mosaïque en milieu urbain et de découvrir les nombreuses écoles d'art qu'accueille Ravenne, en particulier l'Institut Severini. Les élus ont pu également visiter des ateliers de mosaïque et l'Académie des Beaux-Arts qui gère le premier centre mondial de documentation relative aux mosaïques. Selon Isabelle Brochet « *Chartres, avec son patrimoine de mosaïques,*

*la maison Picas-siette, l'exemple du quartier des Hauts de Chartres, ses rencontres internationales de mosaïque, figurera en bonne place dans ce centre de documentation.* »

A l'occasion du premier festival international de la mosaïque contemporaine organisé par la ville de Ravenne en octobre prochain, on parlera encore de Char-

**« la construction européenne passe aussi et surtout par les jeunes. »**

tres puisque Patrick Macaire y donnera une conférence et présentera l'exemple de réinsertion par le travail de la mosaïque du quartier des Hauts de Chartres, ainsi que son action en faveur de la mosaïque contemporaine. Des échanges tout aussi fructueux ont abouti dans le domaine de

l'archéologie. Ravenne et Chartres ont chacune le projet d'ouvrir un centre international pour l'archéologie qui comprendrait un centre d'exposition et un chantier permanent de fouilles. Dominique Joly, directeur du service archéologie de Chartres devrait d'ailleurs recevoir son homologue italien à l'automne prochain.

Pour Patrick Géroutet, qui considère le jumelage comme un cadre de coopération sur tous les terrains possible, « *la construction européenne passe aussi et surtout par les jeunes. Deux actions sont prévues. Les Eurosports qui ont été créés par la ville de Chartres auront lieu en avril 2010 à Ravenne et nous lançons un partenariat entre le CFA (Centre de Formation des Apprentis) de Chartres et le CFA des Bords de l'Adriatique.* »

Avec l'association Sonidos Negros

# Apprendre à danser le flamenco

L'association Sonidos Negros, composée de nombreux danseurs de renom, proposera dès la rentrée, différents stages à Chartres.



des évènements et son site internet.

Ana Ramo, danseuse et directrice artistique de l'association raconte : « *cet art s'est construit comme une mosaïque d'influences andalouses, gitanes voire phéniciennes, arabes, indiennes et européennes pour se cristalliser autour de ses composantes essentielles que sont le chant, la guitare et la danse. La danse flamenco se nourrit de toutes les formes de danses et se divise en courants, allant du plus contemporain au plus traditionnel, du plus gitan au plus classique* ».

A partir de 2007, Sonidos Negros s'est implantée à Chartres pour proposer une série d'une dizaine de stages (19 rue Gabriel Péri), au rythme d'un dimanche par mois. En mai dernier, les danseurs ont présenté une chorégraphie dans le cadre du festival Danse au Cœur au théâtre de Chartres.

A la rentrée prochaine, l'association proposera une série de 12 à 15 stages réguliers sous formes de séances de 3 heures. Stages découvertes pour aborder la danse flamenco dans tous ses aspects sans insister sur les difficultés techniques, stages initiés, stages perfectionnement de plusieurs jours avec des intervenants espagnols ou série de stages pour évoluer rapidement, Sonidos Negros s'adresse à chacun, avec pour seule volonté le partage d'une passion.

**L**e flamenco n'est pas du folklore mais une discipline artistique. L'association Sonidos Negros s'atèle tout à la fois à la diffusion du flamenco au moyen de spectacles, à la formation avec de nombreux stages et cours, et à la communication au travers des conférences,

**Renseignements**  
 tél. 01 45 43 50 96.  
 sonidosnegros@wanadoo.es  
 ou asonidosn@aol.com  
 www.sonidosnegros.com



## Au Ball Trap Club Chartrain 105 licenciés



Le Ball Trap Club Chartrain affiche un joli palmarès, et accueille tireurs débutants et confirmés dans une ambiance de passionnés.

sur la route de Nogent le Phaye, au Bois des Grés, dès 1960. Les entraînements sont conduits par des bénévoles. La concentration, la maîtrise de soi et des éléments demeurent les principales qualités de cette discipline. Le BTCC, a remporté, l'an passé, le challenge départemental du club ayant gagné le plus de points lors de compétitions, et se trouve actuellement leader pour 2009. Le Président, Lilian Dahuron, raconte aussi : « *comme chaque année, le BTCC a organisé son Grand Prix de Chartres, compétition amicale ouverte à tous les licenciés du département, qui a regroupé 70 tireurs.*

*Pour l'occasion, Didier, David et Charles Bardou, tous 3 de niveau international étaient invités.*

**Les séances de tirs se déroulent les lundi et jeudi à partir de 16h, le samedi à partir de 14h30, le dimanche dès 9h.**

**Les séances d'initiation et de perfectionnement sont programmées sur rendez-vous.**

**Licence : 61€ pour les seniors, et 25€ pour les cadets et juniors.**

**Contact :**

**Tel. 06.45.49.42.57**

**E-mail : [btccchartres@orange.fr](mailto:btccchartres@orange.fr)**

**Site : <http://club.sportsregions.fr/btccchartres>**

**A**ffilié à la Fédération Française de Ball Trap, le Ball Trap Club Chartrain (BTCC) compte, à ce jour, 105 licenciés âgés de 14 à 80 ans. Créé en 1947 sur le site de la base aérienne, le BTCC a élu domicile

Avec l'ouverture de l'Odysée

## Le water-polo dans le grand bain

Le club de water-polo de Chartres Métropole Natation entend profiter de ses excellents résultats et de son installation dans le complexe aquatique l'Odysée pour voir augmenter le nombre de ses adhérents.

**N**ée il y a 4 ans de la fusion des clubs des Vauroux et de Chartres, la section water-polo du Chartres Métropole Natation (CMN) se prévaut aujourd'hui d'une quarantaine de licenciés. Un chiffre approximatif dans la mesure où une seule fédération englobe la natation et le water-polo. Pour Mathias Beurton, vice-Président du CMN section water-polo : « *le niveau d'ensemble est vraiment très bon. On remarque qu'à la différence de nombreux clubs, les relations entre la natation et le water-polo sont vraiment bonnes chez nous* ». Après une rapide ascension en Nationale 3B, l'équipe première a connu

un changement d'entraîneur sous les traits de Rodolphe Boussin qui endosse également la responsabilité de gardien de but. Puis, le club a tout fait pour créer un championnat de la Région Centre minime. Une réussite puisque l'équipe du CMN a terminé 3<sup>e</sup> la 1<sup>re</sup> année et première, loin devant, cette saison. Pour l'an prochain, l'idée serait d'y ajouter un championnat cadet et de le remporter. Pour les adultes, une place sur le podium en N3B, voire sur la plus haute marche, constitue l'objectif de 2010 en donnant des chances de nouvelle montée.

Chez les jeunes, nés en 1994, 3 ont été sélectionnés dans la zone ouest pour participer aux

compétitions inter régions, et 2 nés en 1995 entrent dans l'équipe du Centre et participent à la coupe des régions.

Avec l'ouverture de l'Odysée les jeunes vont pouvoir bénéficier d'un entraînement par semaine les mardis en fin d'après-midi, et les adultes de 3 créneaux les lundis, mercredis et jeudis avec des lignes d'eaux supplémentaires. Les inscriptions peuvent se faire à tout âge et à tout moment de l'année. La première séance est gratuite.

**Renseignements :**  
**[www.chartresmnat.fr](http://www.chartresmnat.fr)**  
**Tel. 06 12 57 15 91**

La naissance du Racing Club Chartrain (R.C.C.)

# Les mécènes d'une nouvelle ambition collective

Chartres souffre depuis toujours d'un manque d'identité sportive. La Ville compte pourtant des champions de très haut niveau (vol à voile, voltige aérienne, etc...), mais pas dans les disciplines sportives les plus populaires. Cela dénote aujourd'hui encore davantage, car la Ville et l'agglomération ont retrouvé dynamisme et expansion.



Jean-Pierre Gorges et Karine Dorange (1) détaillent devant une assemblée nombreuse (2) le fonctionnement du Racing Club Chartrain. Parmi les premiers membres Messieurs Goupille (Caisse d'Épargne), Charron (Boucherie Dynamique), Vandenkoornhyse (Intermarché), Viron (Minoterie Viron) (3) et Bréhu (Lorillard) photo p 43 (4).

**L**a municipalité aide les associations sportives de toutes sortes et de tous niveaux, et le total du montant des subventions a d'ailleurs augmenté progressivement de 80 % depuis 2002. Cet effort, qui va continuer, s'est doublé d'une volonté de transparence, des critères objectifs (nombre de pratiquants, résultats sportifs, qualité et nombre de l'encadrement, etc...) présidant à l'attribution de l'argent public. Il faut maintenant qu'une élite nouvelle « tire » encore davantage le sport de masse qui atteint à Chartres un niveau plus que satisfaisant. Pour s'engager, pour progresser, le sportif a besoin d'exemples et de modèles.

Ce qui est vrai des individus l'est également des collectivités. Auxerre et Marseille illustrent entre autres le bénéfice que des villes peuvent retirer d'une réussite et d'une image sportives populaires.

Jean-Pierre Gorges a donc entrepris de convaincre les chefs d'entreprises chartreains de soutenir la

réussite des meilleurs clubs de la ville et de l'agglomération, pour leur permettre d'accéder au plus haut niveau. En plus du sponsoring, qui recherche une contrepartie économique immédiate à l'apposition d'un logo sur un maillot par exemple, le mécénat a pour objectif de concourir à la réussite d'un club ou d'une équipe sans impératif de retour financier immédiat. C'est une opportunité offerte à des centaines de chefs d'entreprises qui cherchent le moyen de contribuer à la réussite de toute une agglomération à travers les succès de ses sportifs. Il s'agit de participer à une aventure collective pour améliorer encore l'image de Chartres, cette réussite rejaillissant ensuite naturellement sur l'ensemble des activités chartreines, publiques, associatives ou économiques.

C'est ainsi que le Conseil Municipal de Chartres a autorisé la création du Racing Club Chartrain : cette association, présidée par un élu, comprend des élus et des chefs d'entreprises. Elle ne

reçoit pas d'argent public. Son Comité Directeur décide de soutenir financièrement tel ou tel club selon ses mérites et ses projets. Le R.C.C. va donc aider notamment le Tennis de table qui accède au plus haut niveau national, qui doit s'y maintenir et trouver sa place dans les compétitions européennes ; le handball masculin, qui ambitionne d'accéder à la Pro D2 ; le basket masculin qui veut monter en Nationale 2, et le F.C.C. qui peut nourrir l'espoir raisonnable de disputer dans quelques années le National, c'est-à-dire le plus haut niveau amateur, juste en dessous de la Ligue 1 et de la Ligue 2 professionnelles.

Cette liste n'est pas exclusive : on pense au tennis qui progresse également, et à tous les sports et à tous les clubs qui sauront convaincre de la réalité comme de la qualité de leurs ambitions. La liste des membres du R.C.C. n'est pas non plus fermée. Tous les chefs d'entreprises et les professionnels de l'agglomération peuvent prétendre rejoindre l'association.

Elles et ils ont gagné le droit de jouer dans la division supérieure

# Honneur aux sportifs chartrains !



Le 27 juin dernier, la municipalité a honoré les équipes chartraines qui venaient de gagner leur championnat respectif et avaient mérité ainsi de disputer la saison 2009-2010 à l'échelon supérieur.

Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres, et Karine Dorange, adjointe, ont félicité au nom des Chartrains les équipes masculines et féminines de tennis, les handballeurs, les pongistes et les footballeurs de l'Horizon de Beaulieu.

Une manière de marquer le coup, comme on dit, avant la cérémonie plus officielle qui clôturera traditionnellement le 5 septembre le salon des Associations.

Bravo à tous !

▲  
L'Horizon de Beaulieu Foot accède à la Division d'honneur régionale. 5 montées en 6 ans pour l'équipe composée de: Aboubakary Soukouna, Cédric Bouchet, Abdélatif Douhabi, Khalil Zorruga, Alexandre Rousselet, Sofyane Araïbi, Denis Mariejoseph, Laurent Blin, Bouyagui Soukouna, Mamadou Balde (capitaine), Ismail Benhaïda, Chair Neffati, Mabrouk Ouldabdesselam, Youssef Douhabi, Hocine Salhi et dirigée par Philippe Adegroye.



▲  
Au Tennis Club de Chartres, l'objectif du Président Stéphane Hébert est atteint: l'équipe féminine composée de Gaëlle Thual, Gladys Coeuret, Camille Cherblanc, Laura Leblanc, Fanny Pelletier et entraînée par Vincent Brosset monte en Nationale 4.

L'équipe masculine composée de Jean Loglo, Richard Fousseureau, Marc Belavoine, Olivier Coutadeur, Pierre-Antoine Gourdon, et du capitaine Antoine Gauthier, monte en Nationale 2.

◀ Karine Dorange félicite Loïc Bréhu, président de l'association sportive de Tennis de Table dont l'équipe masculine accède à la ProA et Stéphane Hébert, président du TCC.



# Du I<sup>er</sup> Empire à la III<sup>e</sup> République

## Le règne des Billard à la mairie de Chartres



**C**entre de la vie locale avec son marché, la place Billard rappelle le règne d'une famille à la mairie de Chartres entre le I<sup>er</sup> Empire et la III<sup>e</sup> République. Issus d'une lignée de juristes de l'Ancien Régime et de la Révolution, les Billard bâtissent leur carrière politique sur leur fortune et leur patrimoine foncier, à une époque où les maires sont nommés ou élus par un faible électorat censitaire.

Nicolas Billard et son frère cadet Dominique, dit Saint-Laumer, font leurs premiers pas sous la Révolution, le premier à Paris comme franc-maçon, le second dans l'Armée comme commandant d'artillerie.

Nicolas Billard est nommé à la mairie par Napoléon I<sup>er</sup> en 1802, puis destitué durant les Cent jours

pour sa trop rapide allégeance à Louis XVIII et son absence au retour de l'empereur. Retrouvant son siège de maire après Waterloo, il est élu député et laisse la mairie à son cadet, alors conservateur de la Bibliothèque municipale. Lorsque Saint-Laumer meurt en 1819, Nicolas redevient maire jusqu'à la

chute de Charles X en 1830. Deux réceptions données par Nicolas Billard, en 1811 lorsqu'il offre au couple impérial un bal dans la cour de l'hôtel Montescot, et en 1823 lorsqu'il reçoit le duc et la duchesse d'Angoulême à l'ancien Evêché, soulignent son évolution politique.

Son neveu Billard de Saint-Laumer, qui s'accorde une particule, accède à la mairie sous le Second Empire, en 1865. Comme ses aînés le firent avec l'aménagement des boulevards, des entrées et des places (place Billard), il poursuit la modernisation de la ville : dégagement de la cathédrale, nouvel Hôtel-Dieu, nouveau théâtre, Bibliothèque et Musée, exposition départementale en 1869. Démissionnant en 1870, il est rappelé par Mac-Mahon en 1874, maintenu jusqu'en 1876 puis battu aux élections républicaines de 1878. Toutefois, soutenu par le conservateur *Journal de Chartres*, il siège encore au conseil municipal de 1881 à 1892.

Ainsi, les Billard marquent l'apogée des notables propriétaires à la magistrature municipale, après les juristes et avant les professions libérales.

### Juliette Clément,

Présidente de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir (SAEL),  
Directrice des Publications,  
SAEL, 1 rue Jehan Pocquet,  
28000 Chartres.  
**02 37 36 91 93**,  
sael28@wanadoo.fr, www.sael28.fr

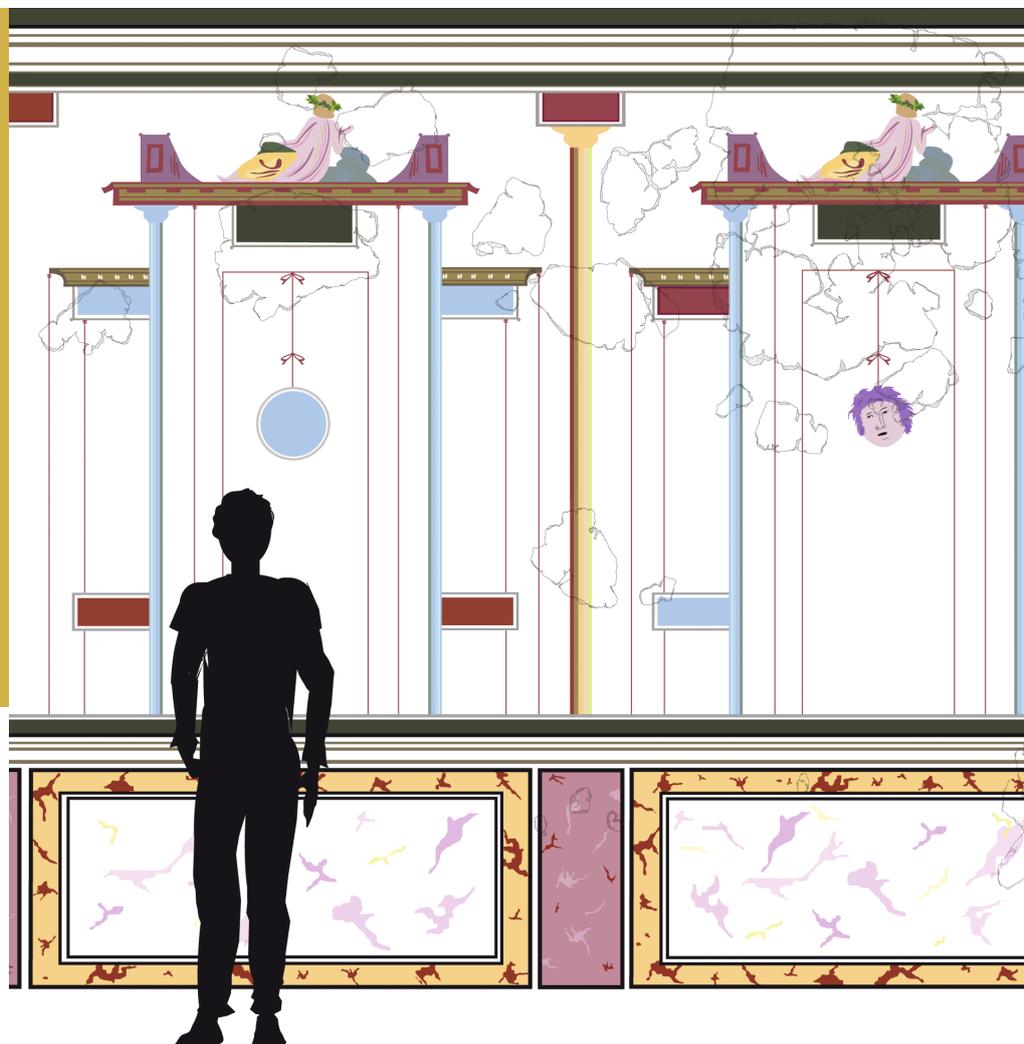
*Légende du tableau : Nicolas Billard. « Rencontre du Duc et de la Duchesse d'Angoulême », Garnier, 1823, Musée des Beaux-Arts de Chartres. Le tableau montre le maire parmi les notables présents à la réception (cl. MBA).*



Reconstitution d'une peinture murale

# Un puzzle gallo-romain géant

En juin 2005, un ensemble de plus de mille fragments de peintures murales romaines a été mis au jour sur le site du cinéma « Les Enfants du Paradis ». Ce décor provient d'une pièce d'apparat d'une domus gallo-romaine datée de la fin du II<sup>e</sup> siècle ou du début du III<sup>e</sup> siècle.



**S**ur une hauteur approximative de 3,5 m et une longueur minimale de 3,8 m, ce décor comporte trois parties :

- La partie basse est une imitation de placage de marbres colorés en jaune, rose et blanc surmontée d'une corniche en trompe l'œil.
- La zone médiane, encadrée par un bandeau vert, se divise en deux panneaux à fond blanc séparés par une colonne cannelée. En haut de chaque panneau, une nymphe (ou une déesse ?) est allongée sur un entablement soutenu par des colonnettes bleues. Entre les colonnettes sont représentés des

masques de théâtre et des sphères suspendues.

- La zone supérieure se compose d'une corniche en trompe l'œil.

## Les étapes du puzzle

- Lors de la fouille, les fragments d'enduits sont dessinés, photographiés et numérotés.
- Après nettoyage, l'archéologue reconstitue le puzzle dont il manque un grand nombre de morceaux.
- Chaque assemblage est photographié puis reproduit grâce à un logiciel de dessin assisté par ordinateur (DAO).

- À partir des dessins et des photographies on reconstitue alors l'organisation générale du décor. Cette étape est basée sur les règles de la symétrie, qui régissent généralement la peinture murale gallo-romaine, et sur la comparaison avec d'autres décors gallo-romains de même style et de même époque.
- On réalise enfin une hypothèse de restitution en couleurs de l'intégralité de la paroi décorée.

Opération Shop'in Chartres :

# À la rencontre des artisans de bouche chartrains !



L'objectif de cette opération est de faire découvrir en ville, aux visiteurs français et étrangers, les boutiques et produits de bouche chartrains et de faire apprécier ainsi la qualité de l'accueil de nos commerçants et la richesse de notre patrimoine gastronomique local.

**P**our participer à cette opération, un kit est mis en vente à l'accueil de l'Office de Tourisme au prix de 5 € contenant :

- Un badge « Shop'in Chartres » permettant aux partenaires d'identifier facilement les personnes,
- Un dépliant précisant la liste des commerçants et le détail des produits qu'ils feront déguster ainsi qu'un plan de localisation et un **mini-lexique multilingue** (anglais-allemand)
- Un **petit sac à dos (nylon), type « gym bag »** pour y placer leurs achats...
- Des **bons d'échange** permettant de déguster les produits proposés par les partenaires.

## Les partenaires de Shop'in Chartres

11 partenaires participent à l'opération et proposent de faire déguster, à titre gracieux ou en contre partie d'une consommation sur place (brasserie), certains de leurs produits :

- **Chez Botrel** : M et Mme GODARD. Les produits proposés à la dégustation : Mentchikoffs, viennoiseries, pain ou baguettes.
- **La Ferme Ste-Suzanne** : M HAMEL. Les produits proposés à la dégustation : Feuille de Dreux, Comté, camembert fermier.

- **La Boucherie des Gourmets** : M. et Mme GAUTIER. Les produits proposés à la dégustation : pâté, saucisson, rillettes « maison ».

- **La Strasbourgeoise** : M. POUSSARD. Les produits proposés à la dégustation : pâté de Chartres, terrine des bords de l'Eure, pâté du chef.

- **Brasserie Le Parisien** : M. BREAND. Les produits proposés à la dégustation : un verre de Gamay ou de Touraine offert pour un repas consommé.

- **La Brûlerie Chartraine** : M. et Mme HERBE. Les produits proposés à la dégustation : café, thé (sauf « © Compagnie des Jardins »).

- **Boulangerie Gilbert** : M. et Mme GILBERT : produits proposés à la dégustation : meringue ou cookie, pain (selon les disponibilités).

- **La Chocolaterie** : M. POIRIER. Les produits proposés à la dégustation : un petit macaron. Un Mentchikoff offert pour toute consommation.

- **La Cave Saint-Lubin** : M. GUYARD. Les produits proposés à la dégustation : côteaux de Vendômois (rouge, blanc, rosé).

- **Le Sully** : M. LEGRAND. Les produits proposés à la dégustation : cakes sucrés ou amuses-bouches salés pour toute consommation au bar ou au restaurant.

- **Le Royal** : M. SIROTTEAU. Les produits proposés à la dégustation : une madeleine.

Et en septembre, ce sont aussi les journées du patrimoine. Cette année, l'Office de Tourisme vous propose 2 nouvelles visites à thème en partenariat avec le Musée des Beaux-Arts et la Maison de l'Archéologie :

- **Les instruments de musique dans la cathédrale** : Notre guide vous présentera les différentes représentations des instruments de musique dans la cathédrale et vous fera découvrir l'instrumentarium conservé au Musée des Beaux-Arts et plus généralement les différents instruments présents au Musée avec une présentation de chaque objet.

- **Trois églises de Chartres** :

Cette visite vous fera découvrir ou redécouvrir les trois églises de Chartres qui ont chacune eu un rôle différent : la Collégiale St-André, l'église St-Pierre (abbatiale) et l'église St-Aignan (église paroissiale).

La visite se terminera sur le site archéologique de Saint-Martin au Val où les archéologues présenteront le chantier de fouilles et des potiers réaliseront une démonstration de cuisson de poterie dans un four (cette visite durera environ 2h30).

Le Théâtre de Chartres lance son produit révolutionnaire

# la culturine en France et dans le monde entier !



EXCLUSIVITÉ ! Le jeudi 17 septembre à 20h30, **la Culturine** du Théâtre de Chartres part à la conquête de tous les publics !

À base de concentré des meilleurs genres du monde artistique, elle permet de lutter contre le stress, la morosité, elle améliore le regard porté sur le monde, elle stimule les muscles zygomatiques et les zones cérébrales du plaisir et de l'intelligence.

**L**e Théâtre de Chartres, scène conventionnée, fournisseur local, régional, national et international de propositions artistiques à tous les publics, annoncera le jeudi 17 septembre à 20h30, dans sa célèbre salle à l'italienne, en entrée libre, le lancement de **la Culturine**.

La programmation du Théâtre de Chartres a déjà été couronnée de succès publics les saisons précédentes. Cette année, elle atteindra un niveau jamais égalé avec cette nouvelle version ultra concentrée qui permettra aux différents publics, au choix, de s'étonner, de s'émerveiller, de se cultiver, de s'esclaffer.

Le professeur Haptènes Opalescent, spécialiste indépendant, commente : « **la Culturine** apporte un réel plus à tous les publics, elle est composée de différents genres artistiques. On y trouve du Théâtre, de la Danse, de la Musique, de l'Humour. Elle s'adresse à toutes les tranches d'âge en commençant par les plus petits, et prend toutes les formes, des créations aux spectacles, en

*passant par des rencontres lectures, des stages, des conférences. »*

**La Culturine** sera composée de 25% de Théâtre, 25% de Danse, 20% d'Humour et de Musique. Il sera possible de la déguster à différents horaires, 10h30 et 15h30 pour les tout-petits, à 19h pour les spectacles à destination des moins de 12 ans et à 20h30 pour tous les publics. Il sera fortement conseillé de ne pas respecter la posologie et de la garder en permanence à portée de main.

Quelques indiscretions sur sa composition ont tout de même été communiquées : l'équipe parle d'œuvres comme Minetti, Carmen, Amphitryon, En attendant Godot ; d'artistes tels Gallotta, Gallienne, Timsit, Juliette, Mandain et Stuart Seide. Il semble que le centre de recherche du Théâtre de Chartres développerait dans le plus grand secret une version, qui influencerait particulièrement sur le désir, encore plus concentrée durant le mois d'avril. Mais nous aurons tout le temps d'en reparler ultérieurement.

**La Culturine** c'est aussi de la recherche artistique innovante, c'est pourquoi des compagnies de renom participent tout au long de l'année à des résidences. Elles prennent la forme d'accueil d'artistes (appelé également sous une forme dérivée « accueil-plateau ») ou de résidence avec coproduction. Dans ce dernier cas, trois laboratoires de recherche fondamentale seront organisés par la compagnie du professeur Paco Décina, de la compagnie Post retroguardia.

**La Culturine** peut aussi être prise lors de conférences dansées gratuites (sur la lumière et sur l'anatomie), de rencontres lectures (Minetti, portraits d'automobilistes) ou lors de visites du Théâtre.

**Pour de plus amples informations :**  
[www.theatredechartres.fr](http://www.theatredechartres.fr)

**Contact public :**  
**Théâtre de Chartres**  
**Boulevard Chasles**  
**28 000 Chartres**  
[culturine@theatredechartres.fr](mailto:culturine@theatredechartres.fr)  
**02 37 23 42 79**

La rentrée au Théâtre de Poche

# Sous le **signe** de la **diversité**

La saison 2009/2010 du Théâtre en Pièces s'annonce riche en événements. Pour en savoir plus, une réunion d'information se tiendra le 8 septembre à 18h30 au Théâtre de Poche, et l'ouverture officielle se fera le 18 septembre dès 19h30.

COMPAGNIE THÉÂTRE EN PIÈCES

## JEANNE D'ARC AU BÛCHER

Musique Olivier Messiaen - Texte Paul Claudel  
Mise en scène Emmanuel Ray

Musée des Beaux-Arts de Chartres  
du 25 septembre au 25 octobre 2009



Eure & Loir  
CONSEIL GÉNÉRAL



la culture avec  
la copie privée

Pour la rentrée, la compagnie du Théâtre en Pièces propose une saison étoffée. L'ouverture aura lieu le 18 septembre à 19h30, avec une présentation de sa nouvelle création « *Jeanne d'Arc au Bûcher* » de Paul Claudel, mise en scène par Emmanuel Ray. Elle se jouera au Musée des Beaux-Arts de Chartres du 25 septembre au 25 octobre, avec François Cornu, Pierre-Yves Desmonceaux et Mélanie Pichot. Pour suivre, les personnes handicapées du foyer Saint-Exupéry de Lèves présenteront le travail de leur atelier théâtre.

La saison 2009/2010 du Théâtre en Pièces se place sous le signe de la diversité. Une fois par mois, des artistes aux identités bien différentes participeront aux lectures des « *Vendredis Haleurs* » selon leur propre vision du monde.

Le 12 décembre, Gilles de Buha-raye, aveugle lui-même, donnera un concert de piano dans le noir. De nombreuses autres manifestations, déjà prévues, feront l'objet d'une réunion d'information le 8 septembre à 18h30 au Théâtre de Poche.

Côté cours, l'école de théâtre propose 5 ateliers animés par des comédiens professionnels et réclamant motivation et assiduité. Enfants, adolescents ou adultes, l'école s'adresse à tous, avec des horaires définis en fonction des âges de chacun.

**Renseignements:**  
**Théâtre en Pièces**  
**Abbayes St Brice -**  
**2, rue Georges Brassens**  
**28000 Chartres.**  
**Tel. 02 37 33 02 10.**

**E-mail :**  
**theatre-en-pieces@wanadoo.fr**  
**Site : www.tep28.com**

## Au Théâtre du Seuil

# Une rentrée jazz et swing

La fête d'ouverture du Théâtre du Seuil se tiendra le samedi 17 octobre dès 20h30 avec la présence de La Roulotte Orchestra.

**P**our sa fête d'ouverture, le Théâtre du Seuil proposera le 17 octobre à partir de 20h30 une présentation de l'ensemble des représentations de la saison 2009/2010 suivie d'un formidable concert de La Roulotte Orchestra. Groupe de jazz manouche au swing efficace et sans esbrouffe, La Roulotte Orchestra nous emporte dans son souffle acoustique et authentique dans la lignée de Django.

Les danseurs fous et les mélomanes exigeants se retrouvent sur une même fréquence d'ondes bien-faisantes lors des grands moments de swing promis par la fête d'ouverture du Théâtre du Seuil pendant plus d'une heure et demie.

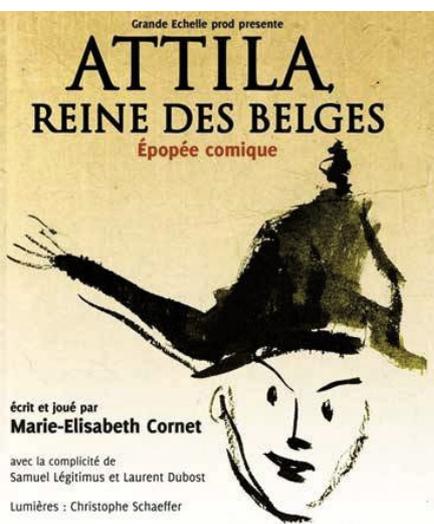
**Entrée libre.**  
Théâtre du Seuil,  
Chapelle St Julien,  
rue St Julien, Chartres.  
Tél. 02 37 36 89 30.  
theatre.du.seuil@wanadoo.fr  
www.theatreduseuil.com



## Au Théâtre Portail Sud

## Attila, reine des Belges

Du 10 au 27 septembre



**Epopée burlesque par Marie-Elisabeth Cornet**

Née à Vienne, passeport belge, chromosome hongrois et croates, avec un goût immodéré pour les excentricités en tous genres, après un passage au cours Simon et au Cirque Fratellini, elle parcourt l'Europe et les USA avec le Cirque du Soleil. Après la naissance de ses enfants elle crée une pièce de science-fiction sur l'arrivée au monde.

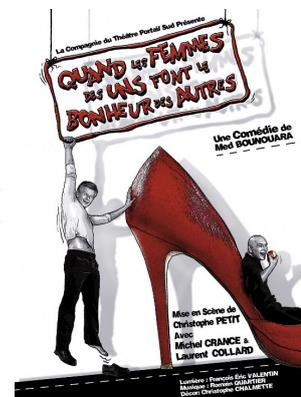
## Quand les femmes des uns font le bonheur des autres

Du 1<sup>er</sup> au 11 octobre

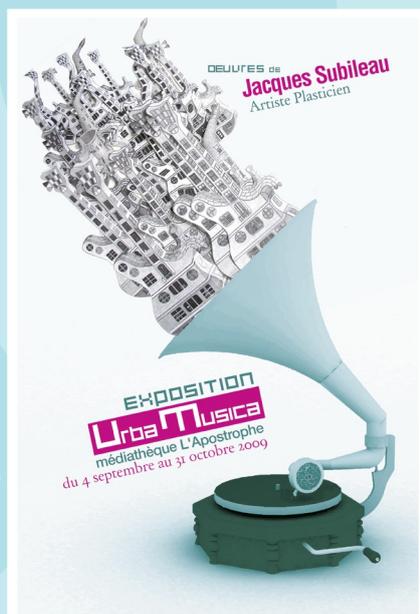
*Avec Laurent Collard et Michel Crance. Mise en scène de Christophe Petit.*

Un invité inattendu vient chercher sa femme chez son amant présumé. Étrangement accueillant l'hôte accepte cette introduction tonitruante.

Renseignements et réservations :  
Théâtre Portail Sud  
Tél. 02 37 36 33 06  
www.theatreportailsud.com  
info@theatreportailsud.com



# Les expositions de la médiathèque



## URBA MUSICA

Jacques SUBILEAU, musicologue et plasticien expose 35 de ses créations (peintures, collages, installations) mêlant musique et architecture. Ses scénographies viennent s'intégrer et se déployer dans les espaces de la médiathèque. L'exposition cherche à interpréter de manière ludique les richesses de l'histoire de la musique en juxtaposant des symboles issus d'univers musicaux ou artistiques très différents.

Depuis 10 ans il se consacre au projet «Musique en soi » grande fresque qui rassemble ses créations plastiques : installations en volumes, sculptures, photos, tableaux. Visite commentée par l'artiste : samedi 12 septembre, 11h, médiathèque L'Apostrophe.

> Du 1<sup>er</sup> au 31 octobre  
> L'Apostrophe

## « L'ÉCOLE AUTREFOIS »

Reconstitution d'une salle de classe des années 1900  
En partenariat avec le Musée de l'école d'Eure-et-Loir.

> Du 4 septembre au 17 octobre 2009  
> L'Apostrophe



## Un nouveau site internet : [www.bm-chartres.fr](http://www.bm-chartres.fr)



Pour rechercher en ligne des livres, des disques, des films référencés dans le catalogue des bibliothèques, pour s'informer sur les manifestations ou expositions à venir, le site internet créé en 2006 vient d'évoluer en intégrant de nouvelles fonctionnalités.

**Un nouveau visuel** plus moderne et coloré créé par le service promotion de la ville, reprenant le style graphique des documents édités régulièrement à l'intention du public (Alinéas, marque-pages)

**Une meilleure lisibilité :** Le site est plus conforme aux normes WAI : agrandissement des caractères au choix selon le confort de lecture et réglage du contraste pour les personnes malvoyantes.

**Un accès au catalogue** directement sur la page d'accueil. Les notices de documents sont enrichies avec les photographies des couvertures. La recherche peut

porter sur l'ensemble des documents du réseau des bibliothèques mais offre aussi la possibilité d'interroger des critères plus précis : supports (livres films, cd...), lieux, dates, genres.

**Un agenda culturel :** toutes les animations, tous les événements deviennent accessibles au choix par date ou par thème (expositions, contes, projections, conférences ...)

**Des services personnalisés :** Les abonnés bénéficient toujours d'un compte personnel pour consulter l'état de leurs emprunts, garder en mémoire leurs histo-

riques de recherches, réserver à distance un poste informatique. La réservation d'un document (limite de 2 par carte) est facilitée.

**Grâce au Web 2.0** il devient aussi possible de :

- S'inscrire pour être informé par e-mail des nouveautés sur un thème à partir d'une recherche : jazz manouche, policier, biographie, Amélie Nothomb, chocolat...
- Partager ses « coups de cœur » en laissant son avis sur un document
- S'abonner aux flux RSS proposés pour recevoir des informations actualisées sur les animations ou les collections.

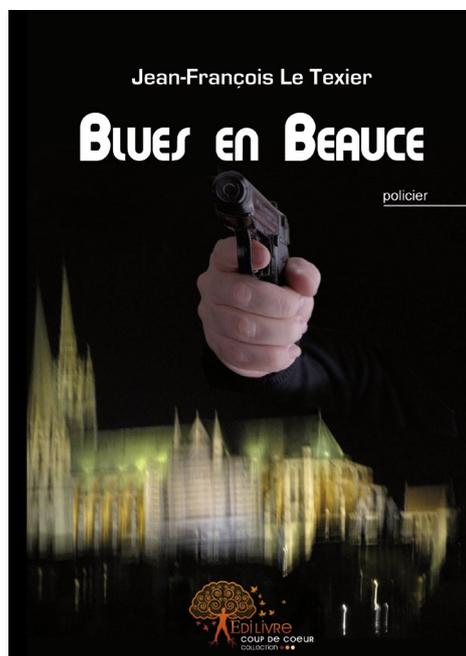
# La sélection du Prix Fulbert



**L**e Prix Fulbert, créé il y a 4 ans, récompense deux ouvrages dont l'histoire se situe au Moyen Âge, un destiné aux adultes et l'autre aux enfants.

Les membres du Prix Fulbert, dont Patrick Géroudet, le président, François Habert, président du comité de lecture et Bernard Sarry, président des Amis de la Média-

thèque, ont choisi 6 livres : *La cathédrale de la mer* d'Ildefonso Falcones, *Un sultan à Palerme* de Tariq Ali et *Le prince et le moine* de Robert Hasz, et pour les enfants *Le château fort*, collection Youpi, *Trésors du Moyen Âge* de Caroline Desnoëtte et *Les châteaux forts*, collection Kididoc. **Verdict le 7 novembre, à 15h30, à l'auditorium de l'Apostrophe.**



## Vient de sortir Blues en Beauce de J-F Le Texier

**A**ncien chartrain journaliste dans un quotidien régional, Jean-François Le Texier, devenu grand reporter, vient de sortir son premier roman policier *Blues en Beauce*.

L'histoire : Alex, un ancien policier, reconverti journaliste aux Nouvelles de Beauce à Chartres,

écrit tranquillement ses chroniques locales, lorsqu'un soir il découvre le cadavre d'un de ses collègues. Rapidement suspecté il va devoir mener sa propre enquête...

**En vente sur commande chez les libraires, 19€**

**Ou sur [www.edilivre.com](http://www.edilivre.com)**

Le Festival Chartres Manga, les 26 et 27 septembre

## Tous les arts japonais

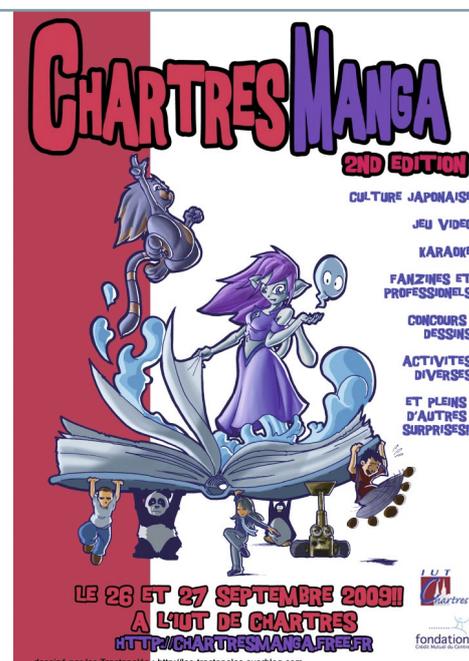
**L**a bande dessinée, le jeu vidéo et la culture japonaise seront à l'honneur les 26 et 27 septembre grâce à la jeune association Chartres Manga, présidée par Laure Guillaume.

De nombreuses activités sont prévues, parmi lesquelles un concours de déguisements, un karaoké avec l'association Epitamine, des combats de sumo, des

démonstrations d'arts martiaux, de l'initiation à l'art floral Ikebana, à la calligraphie, à la peinture monochrome, au jeu de go...

Les amateurs de culture orientale ont donc rendez-vous à l'IUT, place Roger Joly, de 10h à 20h30 le samedi 26 et de 10h à 19h le dimanche 27.

**Renseignements  
tél. : 06 89 50 15 61.**



Mardi 6 octobre 2009  
à 20 h 30

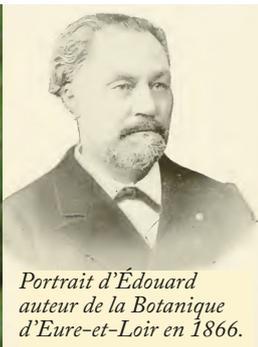
## Atlas de la flore sauvage du département d'Eure-et-Loir

ou deux siècles de  
botanique eurélienne

par Rémi Dupré, MNHN, CBNBP  
Pierre Boudier, Muséum de Chartres



*Ophrys bourdon (Ophrys fusciflora), une orchidée rare et protégée.*



Portrait d'Édouard  
auteur de la Botanique  
d'Eure-et-Loir en 1866.

Voici près d'un siècle et demi, en 1866, qu'un amateur botaniste chartrain faisait paraître, édité par la Société archéologique d'Eure-et-Loir, le premier catalogue des plantes sauvages d'Eure-et-Loir.

Grâce aux nouvelles technologies de l'informatique et aux structures mises en place pour mieux connaître la biodiversité de notre territoire, le Conservatoire botanique national du Bassin parisien et le muséum de Chartres, ont réalisé une base de 235 000 données informatique regroupant l'ensemble des observations passées et actuelles sur la flore de notre département. Chaque commune du département a fait l'objet d'un inventaire spécifique.

### Pour en savoir plus

Dupré R., Boudier P., Delahaye P., Joly M., Cordier J. & Moret J., 2009 : Atlas de la flore sauvage du département d'Eure-et-Loir. MNHN, Biotopie (Parthénopie), 488 p.

Centre universitaire de Chartres,  
21 rue de Loigny-la-Bataille

- Stationnement au parking « visiteurs »
- Entrée libre dans la limite des places disponibles
- Renseignements :  
Muséum : 02 37 28 36 09 &  
Centres.Sciences : 02 38 77 11 06

Le coin des philatélistes

## À prononcer Sié - yes (comme en anglais !)



Joseph Emmanuel Sieyès (1748-1836), est né à Fréjus... mais c'est à Chartres qu'il s'est fait connaître avant de s'illustrer dans la tourmente révolutionnaire.



C'est donc logiquement en 1989, à l'occasion du bicentenaire de la révolution, qu'un timbre poste français rend hommage à l'abbé Sieyès. En réalité, on devrait dire deux timbres, car il fut émis en feuille de 5 exemplaires (n° 2564) et en bande-carnet (en compagnie de 5 autres protagonistes de cet épisode de l'histoire) numérotée BC 2570, donc deux présentations différentes. Encore une valeur émise en série, série qu'il faut « casser » pour ce procurer l'exemplaire chartrain.

Car c'est à Chartres que la carrière de ce fils d'un directeur de la poste aux lettres prit son essor. Nommé vicair général de l'évê-

que de Chartres, Mgr de Lubersac, en 1788, il s'installe dans une maison à l'angle des rues du Cheval Blanc et de l'Étroit-degré et y écrit une brochure qui restera célèbre : « Qu'est-ce que le Tiers-État ? ». Philatéliquement une oblitération temporaire (n° 28/87) rappelle cet événement, le 10 juin 1989 : elle est encore disponible sur carte ou enveloppe. Élu député de Paris au Tiers-État, il rédigea le Serment du Jeu de Paume (timbre n° 444 de 1939). Son itinéraire imprévisible et louvoyant l'amènera à l'exil en 1815, via une période Bonaparte. Il rentrera en France en 1830 pour y mourir à l'âge de 88 ans, en 1836.

Heureusement, la collection des valeurs postales est plus simple que la carrière politique de ce théoricien de la Révolution.

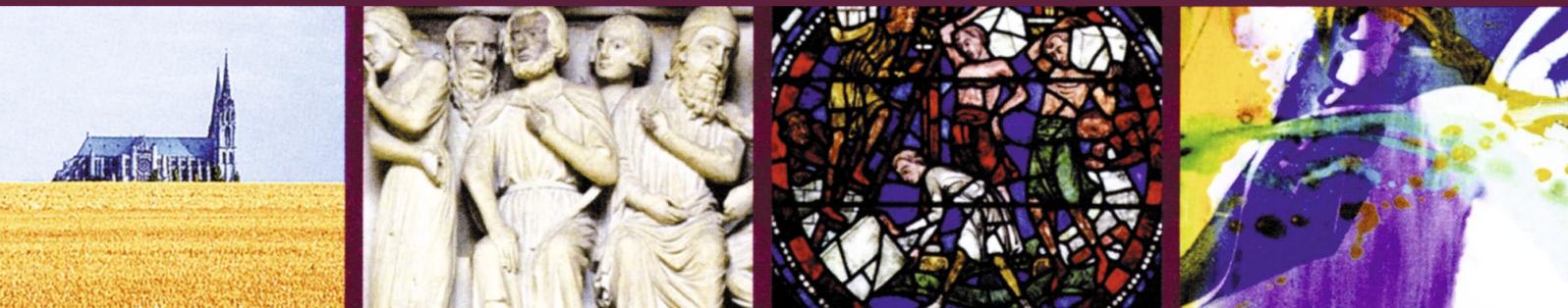
Cercle philatélique chartrain  
Jean-Francis Ressor  
Tél. 02 37 28 45 74  
philachartres.over-blog.fr





École de Chartres pour les Arts

# L'Histoire des Arts



Pour s'initier à l'histoire de l'art, connaître pour chaque époque les formes artistiques et la signification des oeuvres d'art, le CIV propose différents cycles de cours qui s'adressent à tous. Un cycle diplômant est même proposé.

## Programme des cours pour l'année 2009/2010 :

- **Histoire de l'art sacré dans le monde byzantin**

Par Valérie Guillot, le lundi de 14h30 à 16h ou de 18h30 à 20h.

Les 19/10, 9/11, 23/11, 7/12, 4/01, 18/01, 1/02, 22/02, 8/03, 22/03, 19/04, 3/05.

- **L'art du XX<sup>e</sup> siècle**

Par Marie-Hélène Calvignac, le vendredi de 10h30 à 12h.

Les 9/10, 23/10, 6/11, 27/11, 4/12, 18/12, 15/01, 29/01, 5/02, 26/02, 19/03, 2/04, 23/04, 21/05, 28/05.

- **L'art sacré du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours**

Par Marie-Hélène Calvignac, le vendredi de 16h à 17h30.

Les 9/10, 23/10, 6/11, 27/11, 4/12, 18/12, 15/01, 29/01, 5/02, 26/02, 19/03, 2/04, 23/04, 21/05, 28/05.

- **Les vitraux de Chartres**

Par Michel Bouttier, le mardi de 14h30 à 16h ou de 18h30 à 20h.

Les 20/10, 10/11, 24/11, 8/12, 5/01, 19/01, 2/02, 23/02, 9/03, 23/03, 20/04, 4/05.

- **L'art des cathédrales**

Par Michel Bouttier, le jeudi de 14h30 à 16h ou de 20h30 à 22h.

Les 8/10, 22/10, 19/11, 3/12, 17/12, 14/01, 26/01, 25/02, 11/03, 25/03, 22/04, 6/05, 27/05, 10/06, 24/06.

- **La cathédrale de Chartres**

Par Michel Bouttier, le jeudi de 14h30 à 16h ou de 20h30 à 22h.

Les 26/11, 10/12, 7/01, 21/01, 4/02, 4/03, 18/03, 1/04, 29/04, 20/05, 3/06, 17/06.

- **Les capitales européennes : culture et histoire**

Par Diane-Elisabeth Avot, le mercredi de 20h30 à 22h.

Les 7/10, 21/10, 18/11, 2/12, 16/12, 6/01, 20/01, 3/02, 10/03, 24/03, 5/05, 19/05.

- **Les grandes figures de la Renaissance italienne**

Par Marie-Hélène Calvignac, le vendredi de 14h à 15h30.

Les 9/10, 23/10, 6/11, 27/11, 4/12, 18/12, 15/01, 29/01, 5/02, 26/02, 19/03, 2/04, 23/04, 21/05, 28/05.

- **Les grands monuments du patrimoine**

Par Valérie Guillot, le lundi de 14h30 à 16h ou de 18h30 à 20h.

Les 16/11, 30/11, 14/12, 11/01, 25/01, 15/03, 29/03, 26/04, 17/05, 31/05, 7/06, 14/06.

- **200<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Chopin et Schumann**

Par Bruno Moysan, le mercredi de 20h30 à 22h.

Les 14/10, 4/11, 25/11, 9/12, 13/01, 27/01, 17/03, 31/03.

### Renseignements

et inscriptions :

Centre International  
du Vitrail

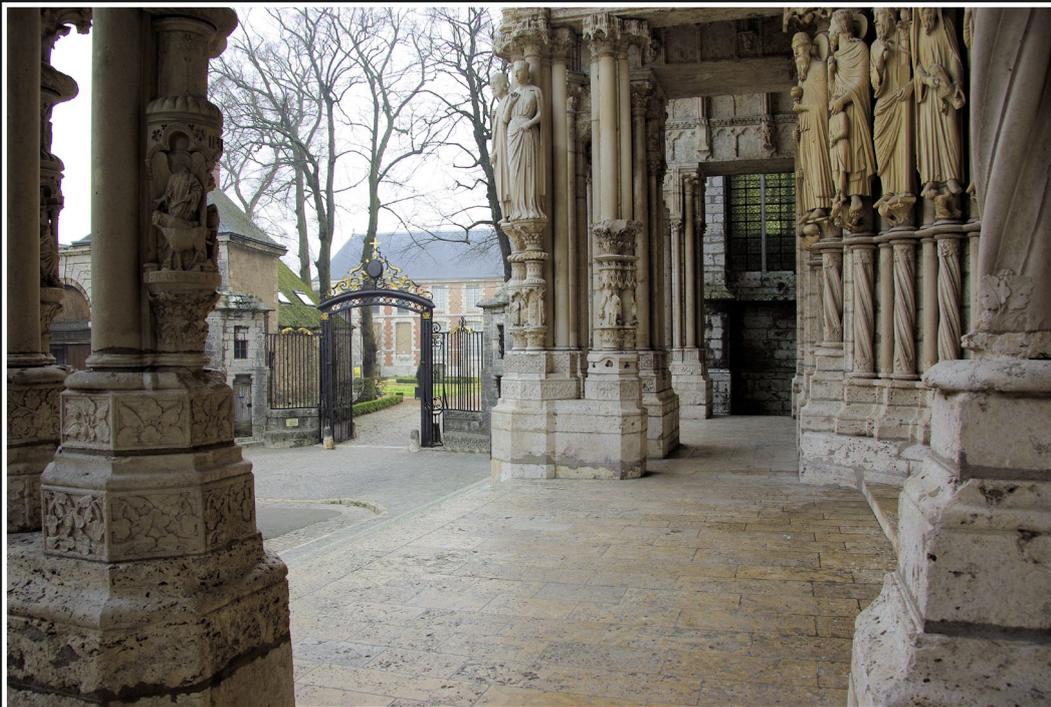
5, rue du Cardinal Pie,  
Chartres.

Tél. 02 37 21 65 72.

Contact@centre-vitrail.org



Jean-Claude Jauberty - *Place des Épars.*



Hervé Pommereau - *Le musée des Beaux-Arts vu du Portail Nord de la cathédrale.*

# Les Chartrains ont du talent !

**D**epuis le mois de janvier vous êtes de plus en plus nombreux à nous envoyer vos clichés. Nous vous remercions vivement pour cette dynamique collaboration et pour la qualité toujours croissante de vos photos; le choix de la rédaction s'avère chaque

fois très difficile.

Les trois photos choisies pour le mois de septembre participeront au concours de fin d'année qui permettra au gagnant d'éditer sa photo en carte de vœux de la Municipalité.

Pour paraître dans le numéro d'octobre, les photos doivent parvenir au magazine avant le 15 septembre. La photo doit impérative-

ment représenter le patrimoine chartrain ou une scène de la vie chartraine.

Magazine Chartres Votre Ville, place des Halles, 28019 Chartres cedex, pour les photos papier format 13x19 cm ou [votreville@ville-chartres.fr](mailto:votreville@ville-chartres.fr) pour les photos numériques.

Du 9 octobre au 8 novembre

# Chats d'eau et autres animeaux

Les aquarelles animalières et les sculptures de Christian Pichard investissent le Prieuré Saint-Vincent.

**A**u tour de Christian Pichard de prendre place au sein du Prieuré Saint-Vincent avec « *Chats d'eau et autres animeaux* » du 9 octobre au 8 novembre. Avec une série d'aquarelles et de sculptures, reflet de 3 ans d'une véritable thérapie par la discipline d'un travail consistant chaque matin à mettre en forme sa 1<sup>ère</sup> idée, l'ar-

tiste nous propose une trace, une empreinte des ses jours. Il explique que « *dans ce petit doute, laps de temps me menant de la tasse à café jusqu'à la feuille et les pinces, silencieusement, facilement, mon chat est vite devenu le sujet de mon aquarelle du matin. Le temps, lui, moi. (...) puis, par l'extérieur sont arrivés insectes, oiseaux... le motif change, les techniques bougent et se*



*mélangent, les matins passent et les gestes s'émancipent* ».

**Du 9 octobre au 8 novembre, chaque mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 14h30 à 18h30.**

**Renseignements  
tél. 06 07 35 33 15.  
christian.pallas@free.fr**



Artiste en résidence

## Virginie Boutin, dans tous les sens

« Le Labo », atelier d'artiste du 1 rue du massacre à Chartres, occupé par Virginie Boutin, ouvre ses portes au public tous les week-ends.

**V**irginie Boutin, résidente du « Labo », l'atelier d'artiste du 1 rue du massacre, explique que : « *la pensée est la matière que je travaille au corps pour affleurer la vie parce qu'elle est la surface que l'on arpente pour s'y frayer un chemin...* ». Au-delà de l'œuvre matérielle, Virginie Boutin évolue dans un parallèle entre écriture, sculpture et pensée que l'on retrouve dans son

livre *Petite scénologie de la pensée - Experience sur l'idiopathie humaine*, paru chez l'Harmattan en 2008. Il s'agit de « *destituer LE sens au profit DES sens* », de rendre sensible et de matérialiser des concepts, des représentations de la pensée. Ses œuvres poussent à s'interroger sur l'autonomisation de la pensée qui nous amènerait à nous représenter le monde sans utiliser nos sens. Chaque week end, l'atelier dévoile au public

ses curiosités comme le tableau/sculpture participatif sur lequel chacun projette une image, une idée qu'il dépose dans une « boîte à impressions » qui servira à finaliser l'œuvre.

**Informations  
tél. 06 85 64 59 07.  
v.boutin@orange.fr  
experiences-hybrides.over-blog.com**

Un concert de musique médiévale

# Vielle, cornemuse et tambourin



**P**our sa rentrée, le Musée des Beaux Arts organise un concert de musique médiévale, en lien avec son Instrumentarium, dans la Collégiale Saint-André le samedi 26 septembre. Le programme met particulièrement en

Le 26 septembre, le Musée des Beaux-Arts propose un concert de musique médiévale avec les instruments de l'Instrumentarium de Chartres, en association avec La Maurache et l'Ensemble Fulbert, à la Collégiale Saint-André.

valeur les instruments habituels du Moyen Age dont dispose l'Instrumentarium de Chartres ainsi que certains autres de La Maurache, ensemble vocal et instrumental composé de musiciens spécialisés dans l'interprétation des musiques du moyen âge et de la renaissance. L'Ensemble Fulbert, formation de voix d'hommes créées en 1990 avec un répertoire qui s'étend des chants grégoriens aux œuvres contemporaines et qui intervient régulièrement lors des offices en la Cathédrale de Chartres, y sera également associé.

Vielle, orgue, cornemuse, tambourin, bombarde...le concert se veut varié et puise dans la musique médiévale, religieuse ou profane, vocale et instrumentale, du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle. Cette synthèse permettra à l'auditoire de pénétrer dans le monde particulier de l'art musical du Moyen Age et de découvrir sa richesse, son foisonnement et son originalité.

**Renseignements**  
tél. 02 37 90 45 80.

Une œuvre de l'artothèque à la loupe (3)

## La vie est un cirque

« La vie est un cirque » réalisé tout en verticalité de la main de Coralie Hélaïne, nous propose un regard allégorique sur ces petites scènes de la vie quotidienne. Le spectateur se retrouve comme regardant à travers le trou de la serrure, au delà des lumières et des images floues que laissent entrevoir les fenêtres fermées. Baigné dans un code de couleurs, du plus sombre en bas au plus

clair en haut, qui rappellent l'univers du cirque, le tableau reçoit en son sommet une silhouette qui semble se faire funambule projeté sous les feux de la rampe. Une œuvre qui ne pouvait pas mieux porter son nom. Le rituel de la vie de tous les jours se présente tel un spectacle.



Exposition du Musée des Beaux-Arts.

# L'Art Ancestral de la Nouvelle-Calédonie



**A**près le succès, l'an dernier, de la manifestation similaire dédiée aux Polynésiens des Îles Marquises, il était naturel de rendre hommage à une culture, mélanésienne cette fois, particulièrement bien représentée dans les collections du Musée de la Ville.

On sait qu'un ancien gouverneur des îles françaises du Pacifique sud a légué à la Ville une collection considérable que l'on appelle le Fonds Bouge, du nom de ce précurseur dans l'amour des arts premiers, tellement en vogue aujourd'hui.

Mais l'exposition que vous pouvez admirer est également riche d'un grand nombre d'œuvres exceptionnelles prêtées par des collectionneurs privés comme par des musées publics. Cette convergence donne à la manifestation son

**Le Musée des Beaux-Arts de Chartres consacre une exposition-référence à l'Art ancestral de la Nouvelle-Calédonie.**

caractère exceptionnel.

C'est donc à une véritable découverte que vous êtes invités. Vous allez pouvoir admirer tous les objets nés de l'imaginaire « *Kanak* » : les flèches faïtières qui surmontent les cases traditionnelles, les masques, les statuettes, les armes, les bambous gravés et les objets du quotidien, sans oublier ces portes de bois sculpté, si rares que la série présentée en devient exceptionnelle.

Soulignons encore le souci des organisateurs de présenter ces objets dans l'esprit de la

« *Coutume* », qui règle toujours la vie des tribus canaques.

En effet, si les Européens placent l'homme au centre de leur vision du monde, il est intéressant de comprendre une culture où l'homme appartient cette fois à la terre-mère, où l'individu est inséparable de la famille, du clan, de la tribu, tous trois considérés dans la continuité de leur histoire orale.

Ces considérations dépassent les limites de l'anthropologie. Car il existe encore aujourd'hui deux statuts civils en Nouvelle-Calédonie : le premier, de droit commun sur le territoire de la République française, est celui que nous connaissons tous ; l'autre, le statut civil « particulier », s'applique seulement sur le territoire propre de chaque tribu. Il est directement issu de cette Coutume qui englobe toute la vie des mélanésiens de Nouvelle-Calédonie, s'ils en font le choix.

Ceci explique pourquoi la Conservatrice et les personnels du Musée de Chartres ont tenu

à travailler en relation constante avec la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris. De même, bien des articles de ce catalogue ont été écrits, certes par des spécialistes, mais surtout par des hommes et des femmes qui sont nés ou qui ont vécu sur la Grande-Terre ou sur les Îles Loyauté.

En leur nom à tous, bienvenue dans un autre humanisme, parfaitement différent du nôtre. Aux antipodes.

Un coup de chapeau particulier à ceux qui ont réalisé le catalogue de l'exposition, absolument magnifique, comme celui édité l'an dernier pour les Marquises. Ces deux catalogues sont en vente à la boutique du Musée à 20 euros pièce.





## Nouveau coup de règle sur les doigts

*La situation financière de l'office de Chartres est préoccupante. (...) Devenu dépendant de la réalisation des objectifs de vente, l'organisme est en situation de risque à court et moyen terme : si les produits de cession se tarissaient, l'office se trouverait en état de cessation de paiement : à l'inverse, la réalisation des objectifs de vente aggraverait encore le déficit d'exploitation.*

C'est en ces termes que se conclut le rapport sur la gestion de l'Office HLM de Chartres que vient de rendre la Mission Interministérielle d'Inspection du Logement Social. (MILOS).

En termes plus simples, cela signifie que l'office est au bord de la faillite et qu'il ne se maintient à flot qu'en cédant les logements.

Les conséquences de ce gâchis, ce sont les chartrains qui vont les subir :

- Faute de moyens, la pénurie de logements sociaux n'est pas près d'être résorbée et les listes d'attente vont encore s'allonger. M. GORGES avait déjà commis l'erreur de démolir des logements avant que n'en soient construits de nouveaux. Mais avec quel argent va-t-on les construire, ces nouveaux logements ?

- Pour faire rentrer l'argent qui manque, l'office va sans doute augmenter les loyers et les charges, là encore au détriment des plus modestes, qui peinent déjà à boucler leur budget.

Enfin, il faut rappeler que la ville garantit tous les emprunts souscrits par CHARTRES HABITAT ce qui représente plusieurs millions d'euros.

Pour se faire réélire, M. GORGES se vantait de la qualité de sa gestion. Après le parking, l'office HLM ! Visiblement la Chambre Régionale des Comptes et la MILOS ne sont pas de cet avis.

Quelle sera la prochaine tuile ?

Lucie M'Faddel,  
Nadège Gaujard-Leroux,  
Eric Chevée,  
modem-chartres@orange.fr

## Une opposition utile

Loin des promesses électorales, l'actuelle majorité municipale conduite par Jean-Pierre Gorges continue de dénigrer toutes celles et ceux qui tentent d'exprimer des opinions différentes des siennes.

Ainsi, ces derniers mois les développements de certains dossiers démontrent qu'écouter son opposition peut s'avérer utile.

**Concernant le logement social**, nous avons dénoncé la mauvaise gestion de Chartres Habitat et les hausses de loyer. Un rapport ministériel (avant celui de l'office national des HLM et de la chambre régionale des comptes (CRC) a démontré que nos critiques étaient fondées. Sur ce dossier, **nous avons prévenu**.

**Concernant le dossier Q-Park**, la ville a été contrainte de faire voter un nouveau budget avec une provision de 5 millions d'euros destinée à dédommager Q-Park. Malgré nos mises en garde, il a fallu un rappel à l'ordre de la CRC pour que le maire agisse. Sur ce dossier, **nous avons prévenu**.

**Concernant le dossier du Schéma de Cohésion Territoriale (SCOT)**, JP Gorges ne voulait pas d'une zone commerciale à Barjouville. Le Tribunal administratif a démontré qu'il était guidé par d'autres motivations que celles purement désintéressées de l'intérêt général. Malgré nos remarques et la mobilisation des habitants, il était passé en force. Le tribunal administratif l'a débouté. Sur ce dossier, **nous avons prévenu**.

**Concernant le dossier de la sécurisation de la RN 154**. L'UMP voulait une autoroute payante, « seule et unique solution » selon ses mots. Nous, nous exigeons la sécurisation de la RN 154 par une mise en 2x2 voies et gratuite pour les usagers. Aujourd'hui, sous la pression des citoyens la gratuité va et doit s'imposer. Mais que de temps perdu pour les familles qui empruntent quotidiennement cette route dangereuse. Sur ce dossier, **nous avons donc prévenu**.

**Concernant le lourd dossier de la nouvelle station d'épuration**, prévue à Sèresvilleles élus socialistes et radicaux de l'agglomération dès 2007, dénonçaient, ce projet anti-économique et anti-écologique d'implantation. Trois commissaires enquêteurs ont donné, après avoir consulté la population, un avis défavorable à ce projet. Mais, le Président de l'agglomération, JP Gorges, dans la précipitation, a décidé et signé une délégation de service publique avec la Société Veolia. Si ce projet ne voit pas le jour, et l'avis des commissaires l'interdit aujourd'hui, **un désistement coûtera 2 millions d'Euros** à l'ensemble des contribuables de l'agglomération. Avec l'ensemble des élus d'opposition de l'agglomération chartraine, **nous avons prévenu**.

C'est la rentrée. Elle sera encore plus difficile cette année pour beaucoup de chartrains. Là encore, la majorité UMP du Conseil Municipal n'a pas voulu de la création d'un micro-crédit pour aider les classes moyennes à faire face aux frais de rentrée, elle n'a pas voulu soutenir plus fort les familles qui veulent que leurs enfants pratiquent un sport ou une activité culturelle, elle n'a pas voulu mettre des moyens pour aider les nombreux jeunes qui vont se retrouver sans emplois au mois de septembre.

Chartres ne sera pas aux côtés de ses habitants pour cette rentrée. Et c'est à nos yeux, le plus grave des entêtements de la majorité actuelle.

Sydney Amiel, Noël Billard, Myriam Biyadi,  
Ghislaine Dané, David Lebon, Nicole Sirandré  
Contactez-nous à :  
elus.sr.chartres@gmail.com

## Echec aux prophètes de malheur.

L'opposition municipale et l'extrême gauche (qui faute d'électeurs n'a pas d'élus) partagent la même tactique : annoncer des catastrophes à venir aux Chartrains. Sur le parking, les finances de Chartres Habitat, la station d'épuration ou d'autres projets en cours à Chartres comme dans l'agglomération, ils promettent l'échec et la ruine.

Cet été, à propos du contentieux juridique sur le parking, le Tribunal Administratif d'Orléans a dit leur fait aux trois contribuables qui se prétendaient porteurs de l'intérêt général chartrain.

Figurez-vous que ce breland de prophètes de malheur voulait discuter avec le juge des contrats, en lieu et place de la commune de Chartres, de l'avenir de la Délégation de service public confiée à Q.Park. Le juge administratif leur a clairement signifié que leur accorder ce droit reviendrait à défavoriser la collectivité, c'est-à-dire l'intérêt des Chartrains qu'ils prétendent défendre. CQFD.

Le dernier mot reviendra au Conseil d'Etat, qui a jugé recevable le recours de la Ville de Chartres.

En attendant, comme nous le répétons à chaque fois, les parkings sont ouverts, leur exploitation est équilibrée, et leurs tarifs sont décidés et votés par le Conseil Municipal de Chartres.

L'ouverture, à la fin de ce mois, du complexe aquatique-patinoire de Chartres Métropole viendra apporter un démenti supplémentaire à cette gauche sans projets.

C'est toujours pareil : dès l'annonce d'un nouvel équipement, ces gens-là commencent par dire que ce n'est pas possible. Puis ceux qui ont en leur temps ruiné Chartres avancent que cela va coûter trop cher.

Enfin, ils intentent tous les recours possibles auprès des juridictions administratives. La Ville ou l'agglomération est obligée de se défendre, ce qui entraîne des frais d'avocat. Au final, les équipements finissent par ouvrir, à la grande satisfaction des usagers.

Il en a été ainsi, rappelez-vous, pour le parking, pour la Médiathèque, pour le complexe cinématographique, et récemment donc pour l'Odyssée.

Imaginons l'inverse : ces gens-là auraient eu raison devant les tribunaux... Eh bien, tous ces équipements manqueraient aujourd'hui aux Chartrains, qui les attendaient de longue date.

Où l'on voit que ces gauches divisées se moquent éperdument de l'intérêt général. On comprend que les électeurs les fuient de plus en plus, les Chartrains comme les autres.

Quant à nous, investis des responsabilités par la grande majorité des Chartrains, nous allons préparer le projet de Budget 2010 de la Ville de Chartres. Comme les huit précédents, il prévoira la baisse des taux des impôts locaux.

Vous verrez qu'ils nous traiteront d'irresponsables. Ainsi, l'an dernier, ces stratèges nous prédisaient la ruine à cause de la crise, et de la hausse réputée certaine des taux d'intérêts. Aujourd'hui les chiffres sont là : les taux d'intérêts n'ont jamais été plus bas.

Faites leur confiance, ils trouveront autre chose. Là au moins ils ne manquent pas d'idées.

*Le groupe des élus de la majorité municipale.*

## EXPRESS SANTÉ

### CONSULTATIONS DE STOMATOLOGIE

Depuis le mois de février une consultation de stomatologie (chirurgie buccale sous anesthésie locale et générale) est ouverte à l'hôpital Louis Pasteur par le Dr Alain Clouet.

**Rendez-vous au 02 37 30 30 69.**

### RÉSEAU SANTÉ OU TABAC 28

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit. Prochaines réunions : mardi 8 septembre, mardi 6 octobre.

**Renseignements RST28  
tél. 02 37 30 31 05.**

## EXPRESS SOCIAL-FAMILLE

### ALLO INFO FAMILLES

L'UDAF d'Eure et Loir met à votre service «SVP familles» au 02 37 88 32 57, tous les matins du lundi au vendredi, pour répondre à vos questions sur l'éducation, la scolarité des enfants, la santé, le logement, le cadre de vie, ou toutes sortes de difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre quotidien.

### ALLAITEMENT MATERNEL

Dans le cadre de la semaine mondiale de l'allaitement maternel, conférence animée par le Dr Marie Thirion, pédiatre mardi 29 septembre à 20h, Hôtel de Ville.

**Renseignements SAM28  
tél. 06 26 20 04 35.**

### UN DÉFILÉ CONTRE LE CANCER

Le comité départemental d'Eure-et-Loir de la Ligue contre le cancer organise un défilé de mode avec la boutique Toccata, au profit des malades, le vendredi 9 octobre à 20h, au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.  
**Entrée 15€. Défilé suivi d'un cocktail dînatoire.**

## EXPRESS ACTIVITÉS

### STAGE DANSE AFRICAINE

Samedi 19 septembre à 14h, salle Sainte-Agnès, 17 rue Chanzy. 20€.  
**Inscriptions tél. 06 08 42 95 61.**

### LA MAÎTRISE EN CD

Le 23 mars dernier la maîtrise du Conservatoire a enregistré avec l'orchestre de la Garde républicaine le Requiem de Mozart, en l'église Saint-Pierre. Sortie du CD courant octobre.

**Renseignements :  
AMCC@maitrise-crd-chartres.fr**

### JUDO, JUJITSU À LA MSD

Reprise des cours le 7 septembre. Inscriptions le 3 septembre de 17h30 à 18h30, le 4 septembre à 19h au Gymnase Roskopf, le 5 et 6 septembre au Forum des Associations.

**Renseignements tél. 06 85 42 29 84  
ou 02 37 28 53 64.**

### ACTIVITÉS À SAINTE-AGNÈS

A partir du 9 septembre. Pour les enfants et les jeunes : accueil du mercredi toute la journée pour garçons et filles de 4 à 11 ans, arts plastiques, gymnastique dès 4 ans, badminton et tennis de table, aide aux devoirs (primaire et collège), Pour les adultes : badminton, gym de maintien, gym tonic, yoga, ateliers divers (encadrement, bridge, cartonnage, fauteuils), dimanche-amitiés.

**Renseignements  
tél. 02 37 28 00 62.**

### CLUB LOISIRS ET CULTURE

Mardi 8 et 15 septembre, de 14h30 à 16h30, inscriptions. Cotisation 19€. Reprise des activités le 22 septembre. Réunions tous les mardis de 14h30 à 16h30 aux abbayes de Saint-Brice. Randonnées pédestres (3 niveaux) tous les vendredis après-midi. Une sortie par mois dans un rayon de 150kms ou à Paris. Spectacles et voyages annuels.

**Renseignements :  
bernard.metais@libertysurf.fr**

## Y'A D'LA VOIX

La chorale Y'a'd'la voix reprendra ses cours le 24 septembre, de 18h30 à 20h15, à l'école du Grand Jardin (rue Philippe Desportes). Toutes les voix sont les bienvenues, sans limite d'âge, et plus particulièrement les voix d'hommes. Variétés, chants sacrés.

**Renseignements  
Tél. 02 37 30 06 19.**

### APPRENDRE À JOUER AU BRIDGE

L'ABC (Association Bridge Chartres) propose des animations pour tous les niveaux : Cours d'initiation avec des participants n'ayant encore jamais joué, animés par un moniteur diplômé. Animations pour ceux qui jouent de temps en temps, en famille ou entre amis, le 1<sup>er</sup> octobre animation nationale gratuite: un adhérent du club est associé à un non-adhérent (chaque nouveau gagne sa licence !). Pour y participer il suffit de téléphoner à l'ABC qui vous trouvera un partenaire ! Reprise des cours d'initiation le 10 octobre.

**Renseignements Michel Papin,  
tél. 02 37 21 77 51.**

## EXPRESS EXPO

### EXPOSITION FÉLINE

Les 26 et 27 septembre à Chartreexpo, organisée par l'association féline des Pays de Loire et l'association féline du Persan.

**Renseignements  
tél. 02 378 93 03 69 ou  
communication @afpi.biz**

## EXPRESS CULTURE

### JOURNÉES LYRIQUES

Concert d'ouverture à la cathédrale le «Stabat Mater» de Dvorak samedi 26 septembre et l'opéra «Tosca» de Puccini au théâtre de Chartres, dimanche 27 septembre.

**Renseignements :  
Conseil général,  
tél. 02 37 20 14 66.**

# Le conseil municipal en direct sur Internet



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville [www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr) et de cliquer sur le lien conseil municipal.

De plus, les Chartreains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

**Prochains conseils :**  
**Le jeudi 10 et le mercredi 23 septembre 2009 à 20 h 30 au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.**

**Des rendez-vous à ne pas manquer.**

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site [www.chartres-metropole.fr](http://www.chartres-metropole.fr)



# COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

## du Jeudi 28 mai 2009

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

- DESIGNER Madame DUTARTRE, Conseillère Municipale, Secrétaire de Séance.

- PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 16 Avril 2009 (unanimité)

### ORDRE DU JOUR

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**1. Délégations au Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :** à la majorité (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré votent contre)

- DECIDE de compléter la délibération n° 08/104 du 3 avril 2008, modifiée par la délibération n° 09/61 du 26 mars 2009, comme suit :

« 23° de prendre les décisions mentionnées aux articles L 523-4 et L 523-5 du Code du Patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune ».

**2. Désignation des représentants d'organismes au Conseil de Développement de Chartres Métropole :** à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré s'abstiennent)

- DESIGNER Monsieur DUVAL Jean-Maurice pour siéger en qualité de personne qualifiée au Conseil de Développement de Chartres Métropole.

**3. Représentations de la Ville dans diverses commissions – Modifications :** à l'unanimité

- APPROUVE les modifications apportées aux représentations de la Ville.

**4. Protocole – Projet vélo – Déplacement à Bordeaux – Délégation municipale :** à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré s'abstiennent)

- APPROUVE que Messieurs Lhuillery, Gorge, Géroudet, Mesdames Mesnard, Barrault et Chedeville, Adjoint au Maire et Conseillers Municipaux délégués, se sont rendus à Bordeaux.

**5. Protocole – Association LUCI et Salon LUMIVILLE – Délégation municipale :** à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré s'abstiennent)

- DECIDE que Messieurs Masselus et Lhuillery, Adjoint au Maire, représenteront la Ville de Chartres à Genève et à Lyon.

**6. Protocole – Délégation culturelle et promotion à RAVENNE – Délégation municipale :** à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré s'abstiennent)

- DECIDE que Monsieur Géroudet, Mesdames Brochet et Lachaise, Adjoint au Maire et Conseillère Municipale déléguée, représenteront la Ville de Chartres à Ravenne.

#### FINANCES

**7. Chambre Régionale des Comptes du Centre – Avis du 28 avril 2009 :**

- PREND ACTE de la communication au Conseil de l'avis rendu par la Chambre Régionale des Comptes du Centre en séance du 28 avril 2009.

**8. Renouvellement de la ligne de trésorerie :** à l'unanimité

- SOUSCRIT, à compter du 24 juin 2009, une ouverture de crédit d'un montant de 15 Millions d'Euros auprès de la Caisse d'Epargne Loire Centre

- AUTORISE le Maire ou son Premier Adjoint à signer le contrat correspondant.

**9. SEM – Avance en compte courant d'associé :** à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré s'abstiennent)

- APPROUVE l'attribution d'une avance en compte courant d'un montant de 750 000 € au profit de la SEM CHARTRES AMENAGEMENT

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention afférente

**10. Délégation de service public Enfance – Tarifs été 2009 :** à l'unanimité

- CONFIRME le budget prévisionnel de l'année 2009 et la participation prévisionnelle de la Ville tels que présentés pour 8 mois d'activité, à hauteur respectivement de 589 570,60 € et 297 912,00 €

- APPROUVE les tarifs pour les centres de loisirs de l'été 2009

**11. Tarifs municipaux – Révision :** à l'unanimité

- APPROUVE les tarifs des Pass Jeunes pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010

- AUTORISE le Maire à fixer, par décision, la quantité de « Pass Jeunes » pour chacun des tarifs

- FIXE les tarifs du banquet du 11 novembre 2009 à 33 €

- FIXE pour les locations de parkings souterrains du Forum et de la Résidence Montpensier la révision annuelle au 1<sup>er</sup> juillet de chaque année selon l'indice de construction ayant du 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année précédente

- FIXE les autres tarifs tels que présentés

- AUTORISE le Maire, ou à défaut l'Adjoint délégué, à signer tous les engagements de location à venir aux tarifs indiqués dans l'annexe jointe à la délibération et qui seront révisés selon l'indice fixé dans cette

délibération pour les emplacements situés dans le parking sous le Forum et les emplacements loués à des particuliers dans le parking souterrain de la Résidence Montpensier, rue aux Juifs

**12. Tarifs 2009 – Modification – Exonération des droits de place hors marchés :** à l'unanimité

- MODIFIE le régime d'exonération des droits de place hors marchés, à compter du 1er juin 2009, comme suit :

« Pour toutes les occupations qui ne représentent pas un objet commercial pour leur bénéficiaire ou qui n'ont pas pour objet la promotion commerciale : exonération des droits de place » est remplacé par :

« Pour toutes les associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général : exonération des droits de place »

**13. Conservatoire de musique et de danse à rayonnement départemental – Tarifs 2009-2010 :** à l'unanimité

- APPROUVE les tarifs des prestations du Conservatoire de Musique et de Danse applicables pour l'année scolaire 2009/2010

**CULTURE**

**14. Musée des Beaux-Arts – Dépôt d'un instrument historique :** à l'unanimité

- APPROUVE la convention à intervenir

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention entre la Ville de Chartres et Monsieur Marc DUCORNET

**15. Subvention d'aide à la création – Le Théâtre du Détour :** à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 10 000 € au Théâtre du Détour, dans le cadre de l'aide à la création

**16. Subvention d'aide à la création – Le Théâtre en Pièces :** à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 12 000 € au Théâtre en Pièces, dans le cadre de l'aide à la création

**17. Subvention d'aide à la création – Le Cornet à Spirale :** à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 754 € au Cornet à Spirale, dans le cadre de l'aide à la création

**18. Subvention d'aide à la diffusion 2009 – Association « Top in humour – Cie de l'Etourdi – Festival TOP IN HUMOUR :** à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'aide à la diffusion d'un montant de 5 000 € à «Top in humour – Cie de l'Etourdi »

**19. Subvention d'aide à la diffusion 2009 – Association La Voix du Lézard – Rencontres Electroacoustiques :** à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'aide à la diffusion d'un montant de 10 000 € à l'Association La Voix du Lézard

**20. Conventions Conseil Général – Ville de Chartres – Exposition « Arts de Ville » – Edition 2009 :** à l'unanimité

- APPROUVE la convention de partenariat pour l'exposition intitulée « Arts de Ville » à intervenir entre la Ville de Chartres et le Conseil Général

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat pour l'exposition intitulée « Arts de Ville »

**21. Convention Centre Images – Ville de Chartres :** à l'unanimité

- APPROUVE la convention de collaboration entre la Ville de Chartres et Centre Images

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention de collaboration avec Centre Images

**22. Association La Machine – Convention d'objectifs 2009/2011 – Subvention 2009 :** à l'unanimité

- APPROUVE la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Association La Machine

- FIXE le montant de l'aide à la diffusion à 15 000 € au titre des cartes blanches à Doussineau et des concerts proposés au sein de la MJC de Rechèvres pour l'année 2009

- AUTORISE la signature par le Maire de la convention d'objectifs susvisée

**23. Subvention de fonctionnement 2009 – Cercle Philatélique Chartrain :** à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 310 € au Cercle Philatélique Chartrain

**24. Subvention de fonctionnement 2009 – Maîtrise de la Cathédrale – Saison 2008/2009 :** à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 200 € à l'Association de la Maîtrise de la Cathédrale

**25. Subvention d'équipement – Association La Dame à la Licorne – Acquisition de machines à coudre :** à l'unanimité (M. Pierrat ne participe pas au vote)

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 000 € à l'Association La Dame à la Licorne

**PROMOTION DE LA VILLE**

**26. Commune libre du Village de Saint-Brice – 6<sup>e</sup> marché de la Paulée – Subvention 2009 :** à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 795 € à l'Association Commune Libre du Village de Saint-Brice

**27. UCIA – Comptoirs de Chartres – Convention d'objectifs – Subvention 2009 :** à l'unanimité

- APPROUVE la convention d'objectifs à intervenir

- FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2009 à 10 000 € pour la part fixe et 41 000 € maximum pour la part variable

- AUTORISE la signature de la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres l'UCIA

**28. Budget 2009 – Subvention de fonctionnement – Confrérie de l'authentique Pâté de Chartres :** à l'unanimité (Mme Dutartre ne participe pas au vote)

- VOTE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 000 € à la Confrérie de l'authentique Pâté de Chartres

**29. Subvention de fonctionnement- Association Tous à Couvert – Saison 2009 :** à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 9 800 € à l'Association Tous à Couvert.

**30. Association Chartres Country – Kermesse Country :** à l'unanimité (Mme Si-randré ne participe pas au vote)

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de

2 000 € à l'Association Chartres Country

## SPORTS

### 31. ASPTT – Semi-marathon – Subvention : à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'un montant de 2 500 € à l'ASPTT pour l'organisation, en 2009, du semi-marathon

### 32. Association Madeleine Pétanque – Subvention – Aide au fonctionnement : à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'un montant de 1 428 € à l'Association Madeleine Pétanque

### 33. Association Boxe Chartraine – Subvention – Gala de boxe : à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention de 6 000 € à l'Association Boxe Chartraine

### 34. Dojo Beauceron – Subvention – Initiation au judo : à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention de 3 200 € au Dojo Beauceron dans le cadre de l'action initiation au Judo dans les écoles du quartier de La Madeleine

### 35. Horizon de Beaulieu Chartres – Subvention – Tournoi de football à Saint-Laurent du Var : à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 500 € à l'Association Horizon de Beaulieu Chartres

### 36. Club Lions Chartres Doyen – Subvention – Rêves de gosse : à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 15 000 € au Club Lions Chartres Doyen, dans le cadre du projet « Rêves de gosse »

### 37. Tennis Club de Chartres – Subvention – Tournoi des 21 et 22 mai 2009 : RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

## QUARTIERS

### 38. Contrat urbain de Cohésion Sociale 2007/2009 – Participation de la Ville pour 2009 : à l'unanimité

- APPROUVE la participation de la Ville à verser aux différents porteurs de projets pour un montant global de 86 491 €

- AUTORISE le Maire à signer l'avenant à la convention d'objectifs conclue avec l'Association les 3 R

## DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

### 39. Personnel – Modification du tableau des effectifs : à l'unanimité

- MODIFIE le tableau des effectifs à effet du 1er juin 2009

- PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au budget du présent exercice

### 40. Emplois été 2009 : à l'unanimité

- DECIDE de créer, à titre saisonnier, pour la période du 1er juin au 30 septembre 2009 :

- 3 emplois saisonniers pour le mois de juin
- 15 emplois saisonniers pour le mois de juillet
- 14 emplois saisonniers pour le mois d'août
- 5 emplois saisonniers pour le mois de septembre

- INDIQUE que ces agents seront recrutés et rémunérés par référence à l'échelle de rémunération correspondant aux grades susmentionnés

- PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au budget du présent exercice

## AFFAIRES IMMOBILIERES

### 41. Plan Vert – Secteur Coteau-Comtesses – Cession de parcelles section AR : à l'unanimité

- DECIDE la cession à Chartres Métropole de l'emprise totale, soit 2 871 m<sup>2</sup>, concernant les parcelles mentionnées dans la délibération susvisée, Coteau des Perriers, secteur Coteau-Comtesses, à 2 €

- PRECISE qu'en cas de rétrocession ultérieure, la transaction se ferait également à 2 € et la Ville serait prioritaire

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir

## ARCHEOLOGIE

### 42. Adhésion à la Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule (SFECAG) : à l'unanimité

- AUTORISE le Maire ou son représentant à adresser une demande d'adhésion à la SFECAG

### 43. Opération archéologique à Chartres – Rue Guy Moquet – Convention de diagnostic entre la Ville de Chartres et la

### Société Civile Immobilière Chartres Clos Fulbert – Modification : à l'unanimité

- APPROUVE les termes de la convention de diagnostic modifiée entre la Ville de Chartres et la Société Civile Immobilière Chartres Clos Fulbert, dans le cadre des travaux prévus rue Guy Moquet

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec la Société Civile Immobilière Chartres Clos Fulbert

## PATRIMOINE

### 44. Monuments historiques – Programme 2009 – Travaux d'entretien courant : à l'unanimité

- ADOPTE le programme pour l'année 2009 qui s'élève à 49 935,39 € TTC

- SOLLICITE une subvention auprès du Ministère de la Culture

- SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Général d'Eure-et-Loir

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce programme

## URBANISME

### 45. Inscription de chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) : à l'unanimité

- EMET UN AVIS FAVORABLE sur le projet de plan présenté, en ce qui concerne les itinéraires traversant le territoire communal ;

- APPROUVE l'inscription au PDIPR de l'Eure-et-Loir des parcelles communales empruntées tout ou partie par ces itinéraires et figurant sur la carte annexée ;

- AUTORISE la circulation non motorisée (pédestre, équestre et VTT) sur ces parcelles, à l'exception du tronçon tr58.1 (Musée des Beaux Arts) sur lequel seule la circulation pédestre est autorisée, et en la réglementant si besoin est ;

- ACCEPTE l'édition et la diffusion de ces itinéraires par le Comité départemental du tourisme, et leur maintenance par la structure à laquelle le Conseil général confie cette mission, selon les prescriptions définies dans la charte officielle du balisage.

- S'ENGAGE :

- à conserver aux parcelles communales

inscrites au PDIPR leur caractère public, ouvert et entretenu ;

- à empêcher l'interruption du cheminement, notamment par des clôtures ;
- à ne pas aliéner totalité ou partie des itinéraires concernés ; en cas d'interruption ou de projet de vente d'un chemin, il s'engage à en aviser le Conseil général et à rendre aux itinéraires concernés un tracé équivalent afin de ne pas interrompre le cheminement ;
- à maintenir ou rétablir la continuité des itinéraires lors des opérations d'aménagement foncier ;
- à inscrire les itinéraires concernés dans tout document d'urbanisme lors d'une prochaine révision ou de son élaboration ;
- à informer le Conseil général de toutes modifications concernant les itinéraires inscrits.

- PREND ACTE des points suivants :

- Afin de respecter le Droit de la propriété ainsi que la protection des espaces naturels, de la faune et de la flore, le Conseil général s'engage à inclure sur tout document de promotion ou de description des itinéraires inscrits au PDIPR une charte du randonneur qui recommandera des consignes de bonne conduite. Ce règlement d'usage préciserà notamment de :

- ne pas s'écarter des chemins balisés,
- respecter la nature et la propriété privée,
- ne pas abandonner de détritus, faire attention au feu,
- s'assurer de la sécurité des circuits en période de chasse,
- respecter les autres utilisateurs de la nature,
- tenir les chiens en laisse.

Le document administratif et technique du PDIPR sera directement consultable à l'Hôtel du département.

**46. Mise à l'étude d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Paysager (ZPPAUP) – Avis du Conseil Municipal sur le projet de ZPPAUP avant passage en Commission Régionale des Patrimoines et des Sites (CRPS) :** à l'unanimité

- EMET un avis favorable sur le projet de Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

#### MARCHES PUBLICS – ATTRIBUTIONS

**47. Modernisation et mise aux normes handicapées de l'ascenseur de la Maison du Saumon – Approbation – Autorisation :** à l'unanimité

- APPROUVE le titulaire et le montant du marché concernant les travaux de modernisation et mise aux normes handicapées de l'ascenseur de la Maison du Saumon selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur.

- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit marché selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur

**48. Travaux d'aménagement des espaces publics du quartier de Rechèvres : phase 1 – Avenue de la République – Approbation – Autorisation :** à l'unanimité

- APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant les travaux d'aménagement des espaces publics du quartier de Rechèvres : phase 1 – Avenue de la République selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres

- AUTORISE le Député-maire, ou son représentant à signer les marchés à intervenir, selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres

#### MARCHES PUBLICS – AVENANTS

**49. Conception et fourniture de jardinières circulaires de type Cœur de Ville et fourniture de bac d'orangerie – Avenant n° 2 au marché 2008.094 et reconduction n° 1 des marchés 2008.094 et 2008.095 – Approbation – Autorisation :** à l'unanimité

- APPROUVE l'avenant n°2 au marché n°2008.094 relatif à la conception et fourniture de jardinières circulaires de type « cœur de ville »

- AUTORISE la première reconduction des marchés n°2008.094 et 2008.095 concernant la fourniture de jardinières circulaires de type « cœur de ville » et de jardinières de type « bacs d'orangerie ».

- AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer ledit avenant ainsi que la première reconduction des marchés n°2008.094 et 2008.095.

**50. Mission de maîtrise d'œuvre – Projet d'aménagement du plateau Nord-Ouest de la commune de Chartres – Avenant n° 4 du marché 2007.132 – Approbation – Autorisation :** à l'unanimité

- APPROUVE l'avenant n°4 au marché n°2007-132 décrit dans la délibération

- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant

**51. Travaux de ravalement et de couverture – Conservatoire de musique et de danse à rayonnement départemental – Avenant n° 2 au marché 2008.126 – Approbation – Autorisation :** à l'unanimité

- APPROUVE l'avenant n°2 au marché n°2008.126 relatif au lot n°4 « ravalement – maçonnerie » des travaux de ravalement et de couverture du conservatoire de musique et de danse à rayonnement départemental,

- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

**52. Fourniture en prestations de télécommunications – Avenants n° 1 aux marchés 2008.153 et 2008.154 – Approbation – Autorisation :** à l'unanimité

- APPROUVE les avenants n°1 aux marchés n°2008-153 et 2008-154 relatifs à la fourniture de prestations de télécommunications

- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

**53. Aménagement des espaces publics de la ZAC des Pastières – CM 101 – Lot n° 3 : électricité – éclairage public – Avenant 1 au marché 2007.093 – Approbation – Autorisation :** à l'unanimité

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2007.093 relatif au lot n°3 « électricité – éclairage public » des travaux d'aménagement des espaces publics de la ZAC des Pastières – CM101

- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant

#### AFFAIRES DIVERSES

**54. Urbanisme – Dénomination de voie – Rue Joseph FRANTZ :** à l'unanimité

- DECIDE de dénommer rue Joseph FRANTZ la portion de voie située entre le carrefour et la rue de Sours et la rue Lebon

**55. Urbanisme – Dénomination de voie – Parc Alfred BARRUZIER :** à l'unanimité

- DECIDE de dénommer le parc de la Mare aux Moines : Parc Alfred BARRUZIER

**LE DEPUTE MAIRE  
J.P. GORGES**

# COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

## du Jeudi 28 juin 2009

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

- DESIGNÉ Madame MESNARD, Adjointe au Maire, Secrétaire de Séance.

- PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 28 MAI 2009 (unanimité)

- ASSISTE à une vidéo projection, présentée par Madame DORANGE, Adjointe au Maire, sur le travail effectué par le Comité de Pilotage concernant le périmètre scolaire

### ORDRE DU JOUR

#### ADMINISTRATION GENERALE

##### 1. Commission des Services Publics Locaux – Rapport d'activité 2008 :

- PREND ACTE du rapport d'activité de la Commission des services publics locaux pour 2008 tel que présenté

##### 2. Acquisitions de licences de débits de boissons : RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

##### 3. Protocole – Délégation municipale CHICHESTER : à l'unanimité (M. le Maire ne participe pas au vote)

- RAPPORTE la délibération n° 09/63 du 26 mars 2009, décidant de la création d'une délégation devant représenter la Ville de Chartres lors du 50ème anniversaire du jumelage entre les villes de Chichester et de Chartres.

##### 4. Protocole – Délégation municipale RAVENNE : à l'unanimité (M. le Maire ne participe pas au vote)

- RAPPORTE la délibération n° 09/106 du 28 mai 2009, décidant que Monsieur GEROUDET, et Mesdames RAULT-BROCHET et LACHAISE, adjoints au Maire et conseillère municipale déléguée, représenteront la Ville de Chartres à Ravenne.

- AUTORISE le déplacement de Monsieur GEROUDET, et Mesdames RAULT-BROCHET et LACHAISE, adjoints au Maire et conseillère municipale déléguée, à Ravenne, entre le 1er et le 6 juillet 2009.

##### 5. Protocole – Délégation municipale AVIGNON : à l'unanimité (M. le Maire et Mme Brochet ne participent pas au vote)

- ADOPTE la proposition de Monsieur le Maire

- DECIDE que Madame Isabelle RAULT-BROCHET, Adjointe au Maire, représentera la Ville de Chartres à l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture et à son colloque national et assistera à certaines programmations du Festival d'Avignon.

##### 6. Protocole – Délégation municipale EVORA : à l'unanimité (M. le Maire ne participe pas au vote)

- ADOPTE la proposition de Monsieur le Maire

- DECIDE que Madame Alessandra Giraud et Monsieur Mathieu Parcheminal représenteront la Ville de Chartres à la Fête du Parfum qui se tient à Evora du 24 au 26 juillet 2009.

#### DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

##### 7. Activités Enfance – Convention de DSP – Choix du délégataire – Approbation - Autorisation : à l'unanimité (M. le Maire ne participe pas au vote)

- APPROUVE le choix de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public d'Eure-et-Loir, en qualité de délégataire pour la gestion des activités Enfance au vu du rapport de présentation.

- APPROUVE la convention de délégation pour l'exploitation des activités Enfance qui prendra effet à compter du 2 septembre 2009.

- AUTORISE le député-maire à signer la convention de délégation de service public relative aux activités Enfance.

#### FINANCES

##### 8. Compte de gestion 2008 – Approbation : à l'unanimité (M. le Maire ne participe pas au vote)

- DECLARE que le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2008 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part pour tous les budgets (Budget principal, Budget Tourisme Loisirs, Budget Parcs de stationnement souterrain, Budget Activités soumises à TVA, Budget Pompes Funèbres, Budget Restauration, Budget Aménagements).

##### 9. Compte Administratif 2008 – Bilan des acquisitions et des cessions pour 2008 : à l'unanimité des votes exprimés (M. le Maire ne participe pas au vote – M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme Gaujard-Leroux, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- ADOPTE le Compte Administratif 2008.

- PREND ACTE de la présentation du bilan des acquisitions et des cessions intervenues en 2008 et annexé à la présente délibération.

##### 10. Affectation du résultat 2008 : à l'unanimité des votes exprimés (M. le Maire ne participe pas au vote – M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Sirandré, s'abstiennent)

- AFFECTE le résultat de fonctionnement des différents budgets de la manière suivante :

Libellés des budgets	Résultat	Affectation
Budget principal	11 434 602,63 €	Investissement
Tourisme et Loisirs	24 879,46 €	Investissement
Parkings souterrains	57 922,02 €	Investissement
Activités soumises à TVA	21 758,23 €	Investissement : 8 801,78 € Fonctionnement : 12 956,45 €
Pompes funèbres	46,42 €	Fonctionnement
Restauration	79 595,26 €	Fonctionnement
Aménagements	1 424 439,58 €	Investissement

**11. Constitution de provisions pour risques :** à l'unanimité des votes exprimés (M. le Maire ne participe pas au vote – M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme Gaujard-Leroux, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- APPROUVE la constitution d'une provision pour risques de 97 727 € pour l'affaire « La Fiorentina – Mme Debibus Vauglin » demandant réparation d'un préjudice commercial estimé avoir été subi du fait des travaux réalisés sur le boulevard Chasles entre fin 2003 et fin 2005

- APPROUVE la constitution d'une provision pour risques de 4 883 € pour l'affaire « SAS CITYA IMMOBILIER – CHAPET FROMONT » demandant réparation des désordres causés à ses immeubles durant les travaux Cœur de Ville

**12. Budget supplémentaire 2009 :** à la majorité (M. le Maire ne participe pas au vote – M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme Gaujard-Leroux, Mme M'Faddel votent contre)

- ADOPTE le Budget Supplémentaire 2009.

**13. Opérations d'aménagement confiées à la SEM de la Ville de Chartres – Compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) de l'année 2008 – Opération Hauts Saumons :** à l'unanimité des votes exprimés (M. le Maire ne participe pas au vote – M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Sirandré, s'abstiennent)

- APPROUVE le Compte rendu annuel des activités concédées pour 2008 de l'opération des « Hauts Saumons »

**14. Opérations d'aménagement confiées à la SEM de la Ville de Chartres – Compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) de l'année 2008 – Opération Saint-Jean :** à l'unanimité des votes exprimés (M. le Maire ne participe pas au vote – M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Sirandré, s'abstiennent)

- APPROUVE le Compte rendu annuel des activités concédées pour 2008 de l'opération « Saint-Jean »

**15. Chalets de Noël – Tarifs :** à l'unanimité (M. le Maire ne participe pas au vote)

- FIXE pour le Marché de Noël 2009 le tarif à 44,10 € par jour et par chalet pour les commerçants.

**16. Stationnement souterrain Chèques Parc – Opération 2009/2010 :** à l'unanimité (M. le Maire ne participe pas au vote)

- AUTORISE Chartres Stationnement à vendre à la Ville 7 000 chèques parc au tarif de 1,00 € TTC l'unité correspondant à une heure de stationnement.

- DECIDE de fixer le tarif de vente des chèques parc aux commerçants signataires de la Chartre de partenariat au tarif de 1,00 euro TTC soit 0,84 € HT pour une heure de stationnement et dont la validité est jusqu'au 31 décembre 2009.

**17. Taxe Locale sur la publicité extérieure – Exonérations :** à l'unanimité des votes exprimés (M. le Maire ne participe pas au vote – M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Sirandré s'abstiennent)

- DECIDE d'exonérer totalement de la TLPE à compter du 1er janvier 2010 :

- les enseignes, autres que celles scellées au sol, si la somme de leurs superficies est égale au plus à 12 mètres carrés ;
- les préenseignes de plus de 1,5 mètre carré ;
- les préenseignes de moins de 1,5 mètre carré

- DECIDE d'appliquer à compter du 1er janvier 2010 une réfaction de 50 % sur les enseignes dont la somme des superficies est supérieure à 12 mètres carrés et égale au plus à 20 mètres carrés

**18. Renouvellement urbain du quartier de Beaulieu – Aménagement d'un espace commercial – Demande de subvention au FISAC :** à l'unanimité (M. le Maire ne participe pas au vote)

- SOLLICITE l'Etat pour la mise en place d'une convention FISAC sur le périmètre du quartier de Beaulieu de Chartres

- APPROUVE le programme d'actions de la première tranche

**19. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Financement d'acquisitions immobilières et solde des travaux de résidentialisation de 389 logements quartier de la Madeleine :** à l'unanimité des votes exprimés (M. le Maire ne participe pas au vote – M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme Gaujard-Leroux, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- ACCORDE sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un emprunt de 2 000 000,00 € que Chartres Habitat se propose de contracter auprès du Crédit Agricole Val de France dont les principales caractéristiques sont définies ci-dessus.

- S'ENGAGE, au cas où l'organisme, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place, sur simple notification du Crédit Agricole Val de France par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre le Crédit Agricole Val de France et Chartres Habitat.

**20. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Quartier des Hauts Saumons – Acquisition de 11 logements locatifs dont 4 maisons PLA I et 9 emplacements parkings souterrains :** à l'unanimité des votes exprimés (M. le Maire ne participe pas au vote – M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme Gaujard-Leroux, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux emprunts PLA I que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition de 4 maisons situées quartier des Hauts Saumons à Chartres.

- APPROUVE les caractéristiques des deux prêts PLA I consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

- ACCORDE sa garantie pour la durée totale des prêts, variant selon les types de prêts.

- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

**21. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Quartier des Hauts Saumons – Acquisition de 11 logements locatifs dont 7 logements en PLI et 9 emplacements parkings souterrains :** à l'unanimité des votes exprimés (M. le Maire ne participe pas au vote – M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme Gaujard-Leroux, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux emprunts PLI que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès du Crédit Foncier, destinés à financer l'acquisition de 7 logements collectifs ainsi que 9 emplacements de parkings souterrains quartier des Hauts Saumons à Chartres.

- APPROUVE les caractéristiques des deux prêts PLI consentis par le Crédit Foncier telles que précisées ci-dessus.

- ACCORDE sa garantie pour la durée totale des prêts, variant selon les types de prêts.

- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en son lieu et place sur simple notification du Crédit Foncier adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre le Crédit Foncier et Chartres Habitat.

**22. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Parc Gabriel – Acquisition de 22 logements locatifs et 22 emplacements de parkings souterrains dont 11 en PLI :** à l'unanimité des votes exprimés (M. le Maire ne participe pas au vote – M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme Gaujard-Leroux, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux emprunts PLI que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition de 11 logements et 11 emplacements de parkings souterrains, Parc Gabriel à Chartres.

- APPROUVE les caractéristiques des deux prêts PLI consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

- ACCORDE sa garantie pour la durée totale des prêts, variant selon les types de prêts.

- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en son lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

**23. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Parc Gabriel – Acquisition de 22 logements locatifs et 22 emplacements de parkings souterrains dont 11 en PLS :** à l'unanimité des votes exprimés (M. le Maire ne participe pas au vote – M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme Gaujard-Leroux, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux emprunts PLS que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition de 11 logements et 11 emplacements de parkings souterrains, Parc Gabriel à Chartres.

- APPROUVE les caractéristiques des deux prêts PLS consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

- ACCORDE sa garantie pour la durée totale des prêts, variant selon les types de prêts.

- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en son lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

## CULTURE

**24. Médiathèque – Programme de remise à plat et de reproduction des manuscrits médiévaux sur parchemins conservés à la Médiathèque :** à l'unanimité (M. le Maire ne participe pas au vote)

- APPROUVE la convention entre le Ministère de la Culture et de la Communication, le Centre National de Recherche Scientifique pour le compte de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, la Bibliothèque Nationale de France et la Ville de Chartres pour la restauration et la reproduction des manuscrits médiévaux

sur parchemins conservés à la bibliothèque de Chartres.

- AUTORISE la signature de la convention.

**25. Les Enfants du Paradis – Convention d'objectifs – Subvention d'investissement :** à l'unanimité des votes exprimés (M. le Maire ne participe pas au vote – M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme Gaujard-Leroux, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- APPROUVE la convention d'objectifs

- AUTORISE la signature de la convention d'objectifs à intervenir

- VOTE l'attribution de subventions d'un montant de 15 000 € pour le fonctionnement et de 75 000 € pour l'investissement au titre de l'année 2009.

**26. Production cinématographique Incognito film – Subvention d'aide à la création :** à l'unanimité (M. le Maire ne participe pas au vote)

- VOTE, sous réserve de l'accord de la Région Centre, l'attribution de subventions d'un montant de 15 000 € à la société de production cinématographique INCOGNITO FILM pour l'aide à l'écriture d'un long métrage sur la vie de Picassiette.

## PROMOTION DE LA VILLE

**27. Subvention complémentaire Chartres Objectif Club Photo :** à l'unanimité (M. le Maire ne participe pas au vote)

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 400 € au Chartres Objectif Club Photo.

**28. Subvention à l'Association Madeleine notre quartier :** à l'unanimité (M. le Maire ne participe pas au vote)

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 676,50 € à l'Association Madeleine Notre Quartier.

## SPORTS

**29. Opération Sports Jeunes – Convention avec MSD – Avenant 8 :** à l'unanimité (M. le Maire ne participe pas au vote)

- APPROUVE l'avenant n° 8 à la convention avec l'Association « Madeleine Sports et Détente » précisant les modalités de partenariat pendant l'opération « Sports Jeunes ».

**30. Subvention Billard Club Chartrain – Championnat de France de Billard féminin :** à l'unanimité (M. le Maire ne participe pas au vote)

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 200 € au Billard Club